



N° 71-542-XIF au catalogue

## Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation

*D*É*V*O*U*É*S*

*E*NGA*G*É*S*



Le Centre canadien de philanthropie



Bénévoles Canada



Patrimoine canadien  
Santé Canada  
Développement des ressources humaines Canada  
Statistique Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Karen Roberts, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6; téléphone : (613) 951-3726.

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements	1 800 263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1 800 363-7629
Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 700-1033
Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt	1 800 889-9734
Renseignements par courriel	infostats@statcan.ca
Site Web	www.statcan.ca

## Renseignements sur les commandes et les abonnements

Le produit n° 71-542-XPF au catalogue est publié en version imprimée standard et est offert au prix de 15 \$ CA l'exemplaire. *Les frais de livraison supplémentaires* suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire
États-Unis	6 \$ CA
Autres pays	10 \$ CA

Ce produit est aussi disponible gratuitement sous forme électronique dans le site Internet de Statistique Canada, sous le n° 71-542-XIF au catalogue. Les utilisateurs peuvent obtenir des exemplaires en visitant notre site Web à [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) et en choisissant la rubrique Produits et services.

Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

La version imprimée peut être commandée par

- Téléphone (Canada et États-Unis) 1 800 267-6677
- Télécopieur (Canada et États-Unis) 1 877 287-4369
- Courriel [order@statcan.ca](mailto:order@statcan.ca)

# Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation

---

**Michael Hall, Le Centre canadien de philanthropie**  
**Larry McKeown, Le Centre canadien de philanthropie**  
**Karen Roberts, Statistique Canada**

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2001

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Août 2001

N° 71-542-XPF au catalogue  
ISBN 0-660-96580-1

N° 71-542-XIF au catalogue  
ISBN 0-662-86144-2

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 71-542-XPE and 71-542-XIE).

Données de catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Hall, Michael H, 1955-

Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants  
de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et  
la participation

Sera disponible aussi via Internet. Le lecteur Adobe  
Acrobat requis.

Publié aussi en anglais sous le titre: Caring Canadians,  
involved Canadians : highlights from the 2000 National  
Survey of Giving, Volunteering and Participating.

ISBN 0-660-96580-1 (papier)

ISBN 0-662-86144-2 (Internet)

CS71-542-XPF

1. Bénévolat – Canada – Statistiques. 2. Dons de charité –  
Canada – Statistiques. 3. Participation sociale – Canada –  
Statistiques. I. Hall, Michael H, 1955- . II. McKeown, Larry.  
III. Roberts, Karen. IV. Statistics Canada. V. Centre canadien de  
philanthropie. VI. Titre.

HV40 C3714 2001  
C2001-988007-3

361.3'7'0971021

## Remerciements

---

Les auteurs expriment leur reconnaissance envers Michelle Goulbourne et David Lasby, du Centre canadien de philanthropie, pour leur contribution inestimable à l'analyse des données de l'enquête ainsi que pour la rédaction et la révision de ce rapport. Nous remercions également les partenaires de l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) suivants pour leurs contributions en tant que membres du comité directeur de l'ENDBP et pour leurs précieux commentaires sur les ébauches de la présente publication : Paddy Bowen de Bénévoles Canada, Don McRae de Patrimoine canadien, Liz Rootham de Développement des ressources humaines Canada, Diane Jacovella du Bureau du Conseil privé, Bill Bradley de Santé Canada, et Catherine Bertrand, Wayne Smith et Sange de Silva de Statistique Canada. Nous tenons également à exprimer notre gratitude aux membres du groupe de travail de l'ENDBP pour leurs contributions : Tony Falsetto de Développement des ressources humaines Canada, Allan Gordon de Santé Canada, Christine Lessard de Patrimoine canadien et Barry MacKillop du Bureau du Conseil privé. L'équipe de l'ENDBP de 2000 de Statistique Canada a droit à notre plus vive reconnaissance pour le travail de préparation de l'enquête et des données. L'équipe, formée de Yanick Beaucage, Dominique Guy, June Lavergne et Isabelle Lévesque et dirigée par Karen Roberts, a pris part à toutes les étapes de l'élaboration et de la diffusion, tant de l'enquête que du présent document. Le processus de publication a été piloté par l'équipe de Statistique Canada dont Alan Bulley, Marie-Claude Leduc, Sherry Galey, Elizabeth Irving, Ginette Lavoie, Christine Duchesne, Judith Côté, Suzanne Alain, Nathalie Villemure, Danielle Baum, Stéphane Fournier et Jennifer Pfitzer faisaient partie.

## Note de reconnaissance

---

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations publiques et d'autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il aurait été impossible de produire des statistiques précises et actuelles.



# Avant-propos

**L**es Canadiens s'entraident et aident leurs collectivités d'innombrables façons; toutefois, l'ampleur et l'importance de ce soutien étaient presque totalement inconnues et non documentées jusqu'à ces derniers temps. En 1997, l'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) a brossé le premier tableau détaillé des contributions des Canadiens en offrant temps et argent. On a de nouveau réalisé cette enquête en 2000, ce qui a permis de déterminer s'il y avait eu des changements en ce qui a trait à ces contributions et, le cas échéant, la nature de ceux-ci. Ainsi, la diffusion des résultats de l'ENDBP de 2000 coïncide avec l'Année internationale des volontaires (AIV) des Nations Unies, car l'enquête met en relief l'apport des bénévoles à la vie canadienne.

L'ENDBP est le fruit du partenariat de ministères fédéraux et d'organisations du secteur bénévole réunissant le Centre canadien de philanthropie, Patrimoine canadien, Santé Canada, Développement des ressources humaines Canada, Statistique Canada et Bénévoles Canada. Menée pour la première fois par Statistique Canada en 1997 à titre d'enquête spéciale, l'ENDBP a été réalisée dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) du gouvernement fédéral en 2000 et, selon les plans actuels, elle sera reprise dans ce même contexte en 2003.

Étant donné son ampleur, l'ENDBP constitue l'évaluation la plus complète sur le don, le bénévolat et la participation qui a jamais été réalisée au Canada et, autant que nous sachions, dans le monde. Pour réaliser cette enquête, on a posé à des Canadiens une série de questions visant à déterminer comment :

- ils donnaient de l'argent et d'autres ressources à des particuliers et à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance;
- ils offraient bénévolement leur temps pour soutenir des organismes de bienfaisance ou bénévoles ou pour aider directement d'autres personnes;
- ils participaient aux activités d'organismes en tant que membres.

Le contenu de l'ENDBP de 2000 et sa méthodologie sont, en grande partie, identiques à ceux de l'enquête de 1997. Statistique Canada a réalisé l'enquête de 2000 en guise de complément à l'Enquête sur la population active (EPA) en octobre, novembre et au début de décembre de cette même année. L'ENDBP de 2000 est fondée sur un échantillon représentatif de 14 724 Canadiens de 15 ans et plus, ce qui correspond à un taux de réponse de 63 %.

L'ENDBP nous permet de faire le point sur la situation en matière de don, de bénévolat et de participation au Canada en 2000. En nous servant de l'enquête de 1997 comme repère, nous avons pu déterminer si la sollicitude démontrée par les Canadiens envers leurs semblables, leurs collectivités et leur entourage prenait de l'ampleur, demeurait stable ou était en déclin. En outre, l'enquête permet d'observer quels Canadiens sont plus ou moins actifs dans ce domaine. Dans l'ensemble, les résultats de cette deuxième enquête permettent de mettre en lumière nos forces et nos faiblesses en tant que société bienveillante.



# Table des matières

---

Introduction .....	9
<b>Chapitre 1</b> Dons de bienfaisance .....	15
<b>Chapitre 2</b> Bénévolat .....	35
<b>Chapitre 3</b> Participation communautaire .....	55
Conclusion .....	59
Annexe A Glossaire des principaux concepts et variables de l'enquête .....	63
Annexe B Qualité des données .....	67
Annexe C Données provinciales .....	69



# Introduction

L'Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) donne un aperçu de la situation dans le domaine de l'action bénévole et de l'action communautaire au Canada et constitue un moyen de suivre les changements en matière de don, de bénévolat et de participation au fil des ans. Tous les trois ans, l'ENDBP nous permet d'évaluer dans quelle mesure les Canadiens viennent en aide à leurs concitoyens, leurs collectivités et leur entourage en offrant volontairement leur temps et leur argent. L'ENDBP de 2000 témoigne du dynamisme caractérisant l'aide apportée par les Canadiens et de l'évolution de celle-ci depuis la première enquête de référence de 1997.

L'enquête de 2000 montre l'ampleur considérable du soutien accordé par les Canadiens, tant sur le plan individuel que collectif. Les Canadiens donnent temps et argent pour soutenir les arts, les clubs sportifs locaux, la recherche médicale, les banques alimentaires, les refuges, les organisations internationales de secours humanitaire, leurs propres lieux de culte, et bien d'autres causes. Ils viennent en aide à leurs voisins et à leurs amis de bien des façons, par exemple, en conduisant quelqu'un à un rendez-vous, en rendant visite à des personnes malades ou confinées à la maison et en gardant de jeunes enfants. Les Canadiens sont membres de milliers d'organismes par l'entremise desquels ils s'efforcent d'atteindre des objectifs collectifs et prennent part à des activités communautaires. Ils œuvrent dans les régions rurales et urbaines et, de plus en plus, dans les communautés électroniques sur Internet. Les Canadiens utilisent leur temps, leur argent et leurs compétences pour soutenir des causes locales, régionales, nationales ou mondiales.

En 1997, les Canadiens ont fait des dons de près de 4,5 milliards de dollars et ont consacré plus de 1,1 milliard d'heures à des œuvres de bienfaisance ou à des organismes sans but lucratif. Cependant, l'enquête de 1997 a également révélé qu'un petit groupe d'environ 11 % de l'ensemble des Canadiens de 15 ans et plus représentaient plus de la moitié

(51 %) de la valeur globale des dons et 42 % de toutes les heures de bénévolat<sup>1</sup>. Un certain nombre de caractéristiques définissent ces Canadiens. Par exemple, ces personnes sont plus âgées et il y a de bonnes chances qu'elles soient mariées et, en particulier, qu'elles manifestent un grand engagement religieux.

Cette dépendance envers une faible minorité de la population qui fournit la plupart des heures consacrées au bénévolat et des dons de bienfaisance peut précariser les organismes sans but lucratif et de bienfaisance et les personnes auxquelles elles viennent en aide. Toute réduction de ce petit noyau de personnes faisant des contributions pourrait avoir de graves répercussions. Grâce à l'ENDBP de 2000, nous pouvons commencer à suivre l'évolution de la dépendance à l'égard de ce segment de la population.

Comme nous l'avons souligné, l'ENDBP de 2000 met en lumière un certain nombre de changements relativement au soutien fourni par les Canadiens. Même si le pourcentage de la population qui donne de l'argent à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance demeure inchangé, le pourcentage de bénévoles a diminué depuis 1997. Entre-temps, les Canadiens qui font des dons ou du bénévolat semblent en faire plus. Ces personnes donnent en moyenne plus d'argent et consacrent en moyenne plus de temps aux activités de bénévolat. Bien que le nombre total de dons de bienfaisance ait augmenté, le nombre global d'heures consacrées au bénévolat a diminué. En 2000, les organismes sans but lucratif et de bienfaisance comptaient sur un noyau un peu plus restreint de gens pour fournir la majeure partie des dons de bienfaisance et des heures de bénévolat.

1 Dans le cadre de l'ENDBP de 1997, ces principaux intervenants sont définis comme des Canadiens qui font partie du quart supérieur (25 %) des donateurs et sont également des bénévoles. Pour obtenir plus de renseignements, voir M. Hall et A. Febraro, « Much comes from the few: The thin base of support for charitable and nonprofit organizations », *Research Bulletin*, vol. 6, no 2, Toronto, 1999, Le Centre canadien de philanthropie.

## L'ENDBP et l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire

Depuis la tenue de la première ENDBP en 1997, l'importance de la générosité individuelle et du bénévolat est de plus en plus reconnue. L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé que 2001 serait l'Année internationale des volontaires (AIV) en reconnaissance de l'énorme contribution sociale et économique de ces personnes dans le monde entier. En 2001, les Canadiens ont la chance de souligner le soutien accordé par des millions de bénévoles à des milliers d'organismes sans but lucratif et de bienfaisance dans tout le pays.

En juin 2000, l'administration fédérale et le secteur bénévole ont lancé l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC), qui vise à la fois l'accroissement de la capacité du secteur à répondre aux demandes de la société canadienne et l'amélioration des politiques et des programmes de l'administration fédérale de même que des services qu'elle offre à la population. L'ISBC constitue une reconnaissance officielle du secteur bénévole en tant qu'élément essentiel de la société canadienne au même titre que les secteurs privé et public. Parmi les nombreuses réalisations de l'ISBC figure l'engagement de répéter l'ENDBP en 2003 et de procéder entre-temps à des études additionnelles du don, du bénévolat et de la participation.

Pour obtenir d'autres renseignements sur l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire, veuillez consulter le site Web de l'ISBC à l'adresse suivante : <<http://www.vsi-isbc.ca/>>.

## Principales constatations

La présente publication donne un aperçu des conclusions de l'ENDBP de 2000 et fait état des changements observés depuis 1997. Étant donné qu'un ensemble complexe de facteurs influent sur le don, le bénévolat et la participation, il est difficile de rattacher exclusivement à un facteur en particulier les changements enregistrés dans ces comportements au fil des ans. La présente publication se voulant une vue d'ensemble, il faudrait mener des études plus poussées pour analyser en détail les résultats de l'enquête.

### Le don à des organismes

Près de 22 millions de Canadiens, soit 91 % de la population de 15 ans et plus, ont donné de l'argent ou des biens à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance entre le 1<sup>er</sup> octobre 1999 et le 30 septembre 2000. Près de 8 donateurs sur 10 (78 %) ont fait des dons en argent directs en réponse

à la sollicitation d'un organisme ou après avoir communiqué avec un organisme. En effet, 41 % d'entre eux ont fait des dons à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance en déposant des sommes dans des boîtes de dons habituellement placées près des caisses à la sortie des magasins et 4 % ont fait un legs au profit d'un organisme religieux, spirituel ou de bienfaisance. Les dons de biens étaient également fréquents : 69 % ont donné des vêtements ou des articles de ménage et 54 % ont fourni des aliments à des organismes de bienfaisance comme les banques alimentaires.

On estime à plus de 5 milliards de dollars le total des dons en argent, ce qui représente une hausse de 11 % depuis 1997. La majeure partie des dons, soit 4,9 milliards de dollars, ont été versés par 78 % des Canadiens qui ont donné à la suite des sollicitations d'organismes ou qui ont communiqué avec des organismes de leur propre initiative<sup>2</sup>. Le pourcentage

<sup>2</sup> Le reste du montant, évalué à tout juste un peu plus de 100 millions de dollars, correspond aux sommes déposées dans des boîtes de dons souvent placées près des caisses à la sortie des magasins.

de Canadiens ayant fait de tels dons est demeuré inchangé depuis 1997.

Les dons versés chaque année ont augmenté en moyenne de 8 % en 2000, comparativement à 1997, pour s'établir à 259 \$. En 2000, les Canadiens ont fait en moyenne moins de dons individuels, c'est-à-dire 3,7, mais ceux-ci ont été plus importants puisque leur valeur moyenne s'établissait à 70 \$, alors qu'en 1997 ils avaient fait, en moyenne, 4 dons d'une valeur moyenne de 60 \$.

L'ENDBP de 2000 révèle que les organismes sans but lucratif et de bienfaisance au Canada continuent de dépendre d'un groupe relativement restreint de donateurs. Le quart supérieur des donateurs, qui ont donné 213 \$ ou plus pendant l'année, représentait 82 % du total des dons.

## Le bénévolat dans le cadre d'un organisme

L'ENDBP de 2000 montre que 6,5 millions de Canadiens, soit 27 % de la population de 15 ans et plus, avaient fait du bénévolat<sup>3</sup> pendant la période d'un an précédant l'enquête. Il s'agit d'une baisse par rapport à 1997, alors que 7,5 millions de Canadiens, soit 31 % de la population, avaient fait du bénévolat. Le nombre de bénévoles a diminué en 2000 en dépit de l'augmentation du nombre de Canadiens, le taux de croissance de la population canadienne se fixant à presque 2,5 % pour la période de 1997 à 2000.

Toutefois, en parallèle avec le déclin du nombre de bénévoles canadiens, nous constatons une hausse de l'intensité des efforts de ceux qui se consacrent au bénévolat. En 2000, chaque bénévole a consacré en moyenne 162 heures à cette activité pendant l'année, ce qui représente une hausse par rapport aux 149 heures enregistrées en 1997. Cette augmentation s'est produite même si le manque de temps était la raison la plus souvent invoquée pour expliquer l'absence de bénévolat.

Les bénévoles étant moins nombreux, le nombre total d'heures consacrées au bénévolat a diminué de 5 % depuis 1997, selon les estimations, pour s'établir à environ 1,05 milliard d'heures en 2000.

Comme en 1997, l'enquête a permis d'observer que la répartition des activités de bénévolat n'est pas uniforme dans l'ensemble de la population. En 2000, par exemple, le quart supérieur des bénévoles avaient donné en moyenne 471 heures pendant l'année, ce qui représentait 73 % de l'ensemble des heures de bénévolat. Ce chiffre se rapproche de celui observé en 1997, alors que le quart supérieur des bénévoles représentaient 72 % de l'ensemble des heures de bénévolat tout en ayant consacré, en moyenne, 431 heures de leur temps à ces activités. Cependant, il vaut la peine de signaler qu'en chiffres absolus, le nombre de bénévoles formant le quart supérieur en 2000, soit 1,6 million, était inférieur à celui enregistré en 1997, qui s'établissait à environ 1,9 million.

## Les autres formes d'aide

Bon nombre de Canadiens préfèrent aider directement les gens plutôt que de passer par l'entremise d'un organisme de bienfaisance ou bénévole. Ils peuvent le faire en leur donnant de l'argent ou en leur consacrant du temps.

L'ENDBP contenait des questions sur la forme d'aide que les Canadiens accordaient à des personnes ne faisant pas partie de leur propre ménage. Quarante et un pour cent des répondants ont indiqué qu'ils faisaient des dons directs en argent à des parents qui n'habitaient pas avec eux, à des sans-abri ou à des marginaux des rues, ou à d'autres personnes. Il s'agit d'une faible diminution par rapport à la proportion de personnes ayant indiqué, en 1997, qu'elles donnaient de l'argent à des personnes n'appartenant pas à leur ménage, qui s'établissait à 44 %.

Près de 8 Canadiens sur 10 (77 %) ont, de leur propre chef et sans passer par un organisme, donné leur temps pour venir en aide à des gens. En 1997, par exemple, ils ont plus souvent déclaré qu'ils faisaient des courses, conduisaient quelqu'un à un rendez-vous ou au magasin, exécutaient des tâches ménagères, gardaient des enfants ou effectuaient de l'entretien ménager ou des travaux de jardinage pour d'autres personnes.

3 Dans le cadre de l'ENDBP, le bénévolat désigne des activités non rémunérées auxquelles se livrent les membres d'un groupe ou d'un organisme.

## La participation communautaire

L'ENDBP contenait également des questions au sujet des autres formes d'engagement dans la société. On a demandé aux Canadiens d'indiquer s'ils faisaient partie d'associations ou d'organismes, s'ils votaient aux élections et de quelle manière ils restaient au fait de l'actualité et des affaires publiques.

Un peu plus de la moitié des répondants (51 %) ont déclaré être membres d'au moins un organisme ou groupe en 2000 (par exemple, des associations communautaires, des clubs philanthropiques et des syndicats). Ce pourcentage est identique à celui des Canadiens ayant déclaré leur appartenance à un tel organisme ou groupe en 1997.

## Les types d'engagement et interdépendance

Bon nombre de Canadiens s'entraident et soutiennent leur collectivité en donnant temps et argent ou ils pratiquent d'autres formes de civisme. Toutefois, certains groupes de Canadiens sont plus actifs que d'autres dans ce domaine. En outre, les personnes qui, en matière de don, de bénévolat et de participation, adoptent l'un ou l'autre de ces comportements sont plus enclines que d'autres à s'adonner à toutes ces formes d'activités. Ainsi, les bénévoles sont plus susceptibles que les non-bénévoles de faire des dons de bienfaisance, d'aider les autres directement et de faire partie de groupes communautaires ou d'associations.

## Contexte social et économique : 1997 à 2000

Étant donné qu'un ensemble complexe de facteurs influent sur le don, le bénévolat et la participation, il serait vraisemblablement malavisé de tirer des conclusions au sujet des fluctuations de ces comportements au sein des diverses régions et des divers groupes de population sans tenir compte de ces facteurs. Ainsi, les variations observées d'une province à l'autre du taux de bénévolat chez les jeunes de 15 à 19 ans peuvent s'expliquer en partie par le fait que, dans certaines provinces, les étudiants doivent exécuter des tâches communautaires s'ils veulent obtenir leur diplôme d'études secondaires. De même, le fait qu'une province en particulier finance

surtout certains types d'œuvres de bienfaisance ou d'organismes sans but lucratif explique qu'elle a moins besoin de collecter des fonds et reçoit donc des particuliers des dons moins élevés.

Pour saisir les changements enregistrés au fil des ans dans le domaine du don, du bénévolat et de la participation, il est particulièrement important de signaler ceux qui exercent une action sur le contexte plus général où l'on observe ces comportements. Ainsi, les dons de bienfaisance semblent varier en fonction de l'évolution de la conjoncture économique, qui peut avoir des répercussions sur le revenu discrétionnaire. De même, on peut raisonnablement prévoir que le bénévolat subira le contrecoup des fluctuations économiques, en particulier de celles qui influent sur la disponibilité du revenu discrétionnaire.

Pendant les trois années écoulées depuis l'ENDBP de 1997, le Canada a affiché une croissance économique soutenue et un taux de chômage en baisse, lequel est passé de plus de 9 % en 1997 à moins de 7 % à la fin de 2000. Le nombre de Canadiens qui travaillaient en 2000 était supérieur de plus d'un million à celui enregistré en 1997. En outre, le taux d'emploi à temps plein chez les jeunes Canadiens (de 15 à 24 ans) a augmenté de plus de 15 % entre 1997 et 2000.

Ces changements sur le marché du travail peuvent avoir une incidence sur le bénévolat. Par exemple, la croissance de l'activité bénévole de 1987 à 1997 peut être attribuée en majeure partie au fait que les jeunes faisaient plus de travail bénévole, bon nombre d'entre eux ayant indiqué qu'ils espéraient trouver un emploi de cette manière<sup>4</sup>. La demande sur le marché du travail étant plus forte pour les jeunes adultes de 20 à 24 ans, il se peut que ces derniers aient moins besoin de faire du bénévolat pour acquérir l'expérience de travail, ce qui expliquerait le recul observé pour ce groupe d'âge dans ce domaine.

4 Aux fins de l'évaluation des activités bénévoles, l'Enquête de 1987 sur le bénévolat contenait bon nombre des mêmes questions sur le bénévolat que l'ENDBP de 1997, ce qui a permis d'établir des comparaisons entre les résultats obtenus en 1987 et en 1997.

Les niveaux de revenu ont également augmenté depuis 1997, ce qui devrait avoir des répercussions favorables sur les dons de bienfaisance. Ainsi, en 1998, le revenu familial moyen a fait un bond pour atteindre son niveau le plus élevé en 10 ans et a enregistré la hausse annuelle la plus forte depuis 1989<sup>5</sup>. Les revenus étant supérieurs, les gens ont plus d'argent à consacrer aux dépenses discrétionnaires<sup>6</sup>.

Les modifications apportées à la politique fiscale peuvent également avoir des répercussions sur les dons de bienfaisance. L'adoption d'incitatifs fiscaux plus avantageux à l'égard des dons est à l'origine du bond de 14 % des dons de bienfaisance observé en

1996. Depuis ce temps, on constate une hausse modérée des dons signalés par les déclarants<sup>7</sup>. Avant 1996, les Canadiens pouvaient utiliser des crédits d'impôt pour des dons de bienfaisance atteignant tout au plus 20 % de leur revenu imposable. Cette valeur maximale a été haussée et s'établissait à 50 % du revenu imposable pour l'année financière 1996 et à 75 % pour l'année financière 1997<sup>8</sup>.

Dans les trois prochains chapitres sur le don, le bénévolat et la participation, nous examinons plus en détail les résultats de l'ENDBP de 2000 et décrivons quelques-unes des façons dont les Canadiens s'entraident et participent à la vie de leur société.

5 En 1998, le revenu familial moyen net d'impôt, corrigé en fonction de l'inflation, avait augmenté de 3,7 % par rapport à celui de l'année précédente. Cette hausse était surtout attribuable au revenu marchand qui comprenait les gains provenant d'un emploi (« Revenu familial, 1998 », *Le Quotidien*, 12 juin 2000).

6 Par exemple, selon l'Enquête de 1999 sur les dépenses des ménages, les dépenses moyennes des ménages ont progressé, dans l'ensemble, de 7,1 % de 1997 à 1999 (« Dépenses des ménages, 1999 », *Le Quotidien*, 12 décembre 2000).

7 L. McKeown, « Trends in individual donations: 1984-1999 », *Research Bulletin*, vol. 8, no 1, Toronto, 2001, Le Centre canadien de philanthropie.

8 Le budget fédéral de 2000 prévoyait également une baisse du taux d'inclusion des gains en capital, qui est passé de 75 % à 66,7 %, ce qui entraîne une réduction additionnelle du taux accordé pour les actions cotées en bourse faisant l'objet d'un don; ce dernier est moitié moindre que le taux standard.



# CHAPITRE 1

## Dons de bienfaisance

---

**L**es dons de bienfaisance jouent un rôle essentiel dans la société canadienne. La majorité des Canadiens font des dons de bienfaisance, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie dans leurs collectivités et dans l'ensemble du pays. Les Canadiens donnent de l'argent et des biens en vue de soutenir des organismes sans but lucratif et de bienfaisance fournissant les services qui revêtent une si grande importance pour le bien-être des particuliers. En outre, bien des gens viennent directement en aide à des personnes dans le besoin en leur offrant de l'argent ou des biens. Certains Canadiens ont plus à cœur que d'autres de faire la charité, mais presque tous les Canadiens font pendant l'année un don de bienfaisance.

Le présent chapitre passe en revue les résultats de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) se rapportant aux dons de bienfaisance faits par les Canadiens pendant la période de 12 mois précédant l'enquête<sup>9</sup> et met en évidence certains changements survenus depuis l'ENDBP de 1997. Il examine en outre les diverses formes d'aide que les Canadiens fournissent aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance, en achetant les produits qu'ils vendent par exemple ou encore en participant à des jeux de paris liés à des œuvres charitables.

Le chapitre donne d'abord un aperçu de certains des changements les plus importants ayant trait aux dons de bienfaisance observés depuis l'ENDBP de 1997. Il met l'accent sur les conclusions de l'ENDBP de 2000 relativement à l'ampleur des dons de bienfaisance et aux montants donnés et établit le profil des donateurs canadiens. On y discute des variations provinciales et du rôle de la religion et on y donne ensuite des renseignements sur les types d'organismes que les Canadiens soutiennent et les

méthodes utilisées pour faire des dons, de même que sur les motifs pour lesquels les personnes font des dons et les raisons pour lesquelles elles ne donnent pas davantage. En dernier lieu, on démontre l'existence de liens entre les dons de bienfaisance et d'autres formes d'aide comme le bénévolat et la participation aux activités d'organismes communautaires.

### Dons en l'an 2000 : quoi de neuf ?

Pendant les trois années qui se sont écoulées depuis l'ENDBP de 1997, on a observé un certain nombre de changements eu égard aux dons que les Canadiens accordent directement aux organismes de bienfaisance, qui peuvent représenter, dans certains cas, les signes avant-coureurs de tendances à plus long terme :

- Même si le pourcentage de Canadiens (78 %) qui ont fait des dons de bienfaisance à des organismes en 2000 était identique à celui enregistré en 1997, on estime que le montant total des dons a augmenté de 11 %, pour se fixer à plus de 4,9 milliards de dollars. Compte tenu du fait que la population s'est accrue d'environ 2,5 %, cette hausse du montant total des dons est attribuable à une augmentation des sommes données en moyenne.
- Les donateurs ont offert en moyenne 259 \$ par année, ce qui représente 20 \$ de plus qu'en 1997.
- En 2000, les donateurs ont fait moins de dons. Le nombre total de dons individuels a diminué, passant de 74 millions en 1997 à 70 millions. En 2000, les donateurs ont fait en moyenne 3,7 dons, comparativement à 4 dons en 1997.

---

9 Du 1er octobre 1999 au 30 septembre 2000.

- Les donateurs ont versé des contributions plus importantes. En 2000, le montant des dons s'établissait en moyenne à 70 \$ par don, comparativement à 60 \$ en 1997.
- Le pourcentage de Canadiens qui ont fait des dons a augmenté dans quatre provinces de 1997 à 2000, passant de 75 % à 85 % en Alberta, de 83 % à 86 % à l'Île-du-Prince-Édouard, de 83 % à 87 % en Nouvelle-Écosse et de 81 % à 84 % au Manitoba.
- En 2000, les dons annuels faits par les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba avaient augmenté en moyenne de plus de 25 %.
- Au sein des divers groupes d'âge, l'enquête a permis d'observer des fluctuations quant aux tendances associées aux dons par rapport à 1997, les plus remarquables étant les hausses des dons annuels moyens faits par les Canadiens de 15 à 24 ans (qui sont passés de 79 \$ à 118 \$) et de ceux des Canadiens de 25 à 34 ans (qui sont passés de 159 \$ à 229 \$). Chez les adultes de 65 ans et plus, on constate une diminution du montant des dons faits en moyenne en un an, qui sont passés de 328 \$ à 308 \$.
- Même si les Canadiens titulaires d'un diplôme universitaire sont encore ceux qui donnent le plus (en moyenne 480 \$ en 2000), la proportion des dons a diminué, passant de 90 % en 1997 à 84 % en 2000.
- Les organismes religieux sont encore ceux qui touchent le pourcentage le plus élevé du montant total d'argent donné au Canada. Ils ont reçu 2,4 milliards de dollars, ce qui représente 49 % des 4,9 milliards de dollars donnés en 2000, cette proportion étant presque identique à celle des dons accordés à ces groupes en 1997, soit 51 %.
- Le pourcentage de Canadiens qui font des dons à des organismes religieux a diminué, passant de 35 % en 1997 à 32 % en 2000.
- La façon dont les Canadiens font des dons change également. En 2000, les donateurs ont réduit de 20 % la proportion des dons accordés en réponse aux demandes de sollicitations porte-à-porte. Un plus grand nombre de donateurs (18 %) déterminent maintenant à l'avance combien ils donneront et quels organismes ils soutiendront. Cependant, moins de gens (41 % des donateurs en 2000, comparativement à 44 % en 1997) ont déclaré qu'ils faisaient régulièrement des dons au même organisme.
- Comparativement à 1997, un plus grand nombre de donateurs canadiens se préoccupaient en 2000 des activités de financement des organismes de bienfaisance. Un plus faible pourcentage de donateurs ont indiqué qu'ils ne versaient pas davantage d'argent à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance parce qu'ils n'aimaient pas la façon dont on s'y prenait pour solliciter de l'argent (47 % en 2000, comparativement à 41 % en 1997) et qu'ils pensaient que l'argent ne serait pas utilisé judicieusement (46 % en 2000, comparativement à 40 % en 1997).
- En 2000, près de la moitié de l'ensemble des donateurs (49 %) ont déclaré qu'ils donneraient davantage si les gouvernements leur offraient de meilleurs crédits d'impôt, ce qui représente une hausse par rapport à 1997 (37 %).

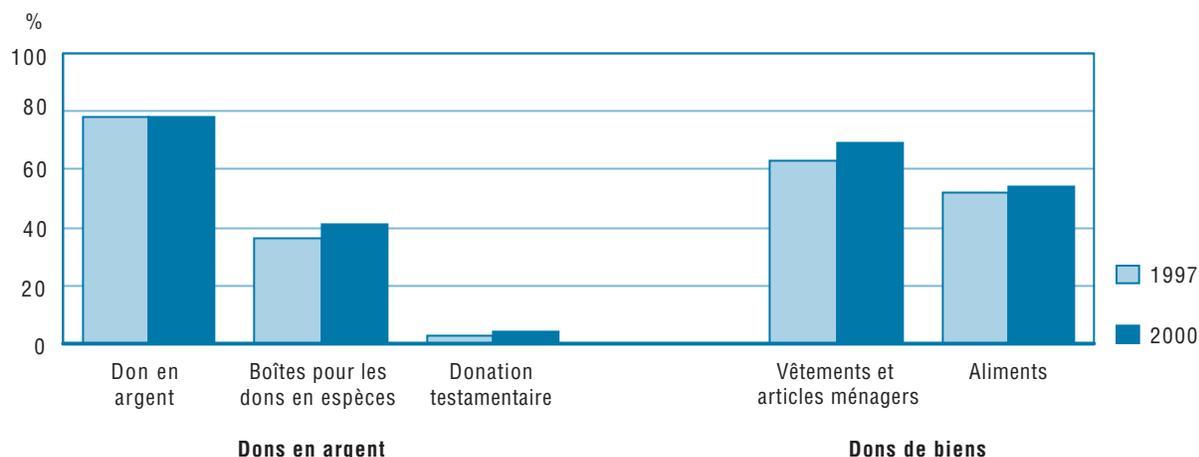
## Aide fournie par les Canadiens

Près de 22 millions de Canadiens, soit 91 % de la population de 15 ans et plus, ont donné des biens ou de l'argent à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance pendant la période d'un an visée par l'ENDBP. Soixante-dix-huit pour cent des Canadiens, soit plus de 19 millions, ont fait des dons directs en argent à un organisme, c'est-à-dire le même nombre qu'en 1997. Un peu plus de 41 % ont fait des dons à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance en déposant de l'argent dans des boîtes de dons placées près des caisses à la sortie des magasins (hausse de 5 % par rapport à 1997) et 4 % ont déclaré avoir fait un legs au profit d'un organisme religieux, spirituel ou de bienfaisance. Les dons de biens étaient également fréquents : 69 % ont donné des vêtements ou des articles de ménage (hausse de 7 % par rapport à 1997) et 54 % ont donné des aliments à des organismes de bienfaisance comme les banques alimentaires (figure 1.1).

La valeur en dollars de l'aide financière directement versée aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance est évaluée, dans l'ensemble, à 5 milliards de dollars en 2000. La majeure partie de cette aide financière, soit 4,9 milliards de dollars (98 %), a été fournie par des Canadiens qui ont répondu à la sollicitation d'organismes ou qui ont communiqué avec un organisme de leur propre initiative. De surcroît, les sommes déposées dans les boîtes de dons représentant 100 millions de dollars.

Figure 1.1

Dons versés à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance, selon le type de don, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



## Les autres méthodes de soutien financier aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance

Outre des dons directs en argent, qui constituent une source de soutien crucial pour les organismes sans but lucratif et de bienfaisance, les Canadiens fournissent une aide financière indirecte à ces organismes. En 2000, 70 % des Canadiens de 15 ans et plus ont acheté des articles tels que des tablettes de chocolat, des pommes, des coquelicots, d'autres fleurs et des livrets de coupons, les profits des ventes allant aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance. Quarante-trois pour cent ont acheté des billets pour des tirages au sort ou des loteries parrainés par des organismes de bienfaisance (ce qui exclut les loteries organisées par le gouvernement comme le Loto 6/49). Enfin, 7 % des Canadiens ont appuyé des organismes en prenant part à des jeux ou paris à l'occasion de bingos ou de casinos organisés par des organismes de bienfaisance (figure 1.2).

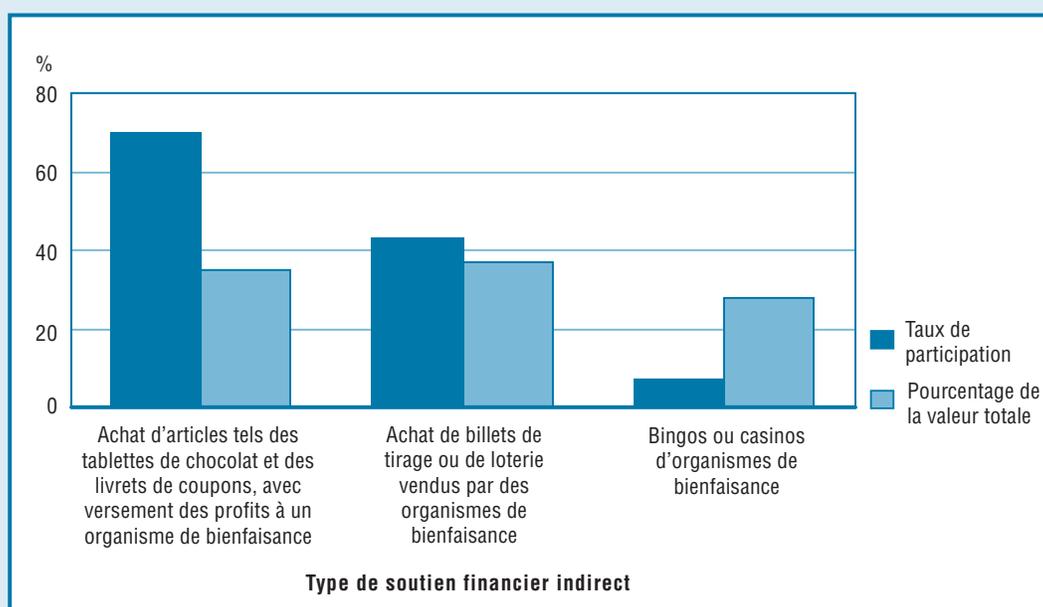
Bien que le taux de soutien indirect ait peu varié, les montants semblent avoir diminué depuis 1997. En 2000, les Canadiens ont déclaré avoir donné près de 1,19 milliard de dollars en soutien indirect, ce qui représente un recul par rapport au montant de 1,28 milliard de dollars déclaré en 1997. Même si le montant consacré à l'achat d'articles n'a presque pas varié (415 millions de dollars en 2000, contre 410 millions de dollars en 1997), on constate une diminution des billets vendus pour des tirages au sort ou des loteries (440 millions de dollars en 2000, comparativement à 463 millions de dollars en 1997) et une baisse marquée des revenus découlant des jeux de bienfaisance (330 millions de dollars en 2000, contre 409 millions de dollars en 1997).

Évidemment, les sommes recueillies grâce à la vente d'articles et de billets pour des loteries ou des tirages au sort et à l'organisation de jeux de bienfaisance ne sont pas entièrement consacrées au soutien du travail effectué par des organismes sans but lucratif et de bienfaisance. Les organismes utilisent une portion de cet argent pour payer les coûts liés à l'achat des articles ou à la prestation des services. Même si l'ENDBP ne nous permet pas d'évaluer ces coûts, nous pouvons conclure, en tenant compte de ce soutien indirect, que les Canadiens versent plus de 5 milliards de dollars en dons aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance. Ces derniers touchent également une partie du montant de 1,2 milliard de dollars que les Canadiens dépensent pour acheter des articles ou des billets de loteries ou de tirage au sort au profit des œuvres de charité et pour participer à des jeux de bienfaisance.

**Figure 1.2**

**Participation au soutien financier indirect accordée aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance et répartition de ce dernier, Canadiens de 15 ans et plus, 2000**

(Total : 1,19 milliard de dollars)



Selon les résultats de l'ENDBP de 2000, 78 % des Canadiens ont versé à des organismes de bienfaisance des dons directs en argent dont le total annuel s'établissait à près de 5 milliards de dollars (abstraction faite des sommes déposées dans les boîtes de dons) (tableau 1.1)<sup>10</sup>. Bien que le pourcentage de Canadiens qui ont fait des dons en 2000 soit identique à celui observé en 1997, on note une hausse de plus de 11 % du total annuel des dons.

La hausse de la valeur totale en dollars des dons enregistrée entre 1997 et 2000 semble être attribuable à deux facteurs : la plus grande générosité des donateurs et la croissance de la population canadienne. En 2000, le montant total des dons en un an s'établissait, en moyenne, à 259 \$, ce qui représente une augmentation de 8 % par rapport à 1997. La population des Canadiens de 15 ans et plus a également progressé de presque 2,5 % depuis 1997.

Le taux des donateurs demeurant inchangé en 2000, on pouvait s'attendre que cette croissance démographique serait à l'origine d'une hausse du nombre absolu de donateurs et de dons. Toutefois, en

<sup>10</sup> Dans le reste du chapitre, on analyse les dons directs en argent versés aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance sans tenir compte des sommes déposées dans les boîtes de dons.

dépit de la progression du nombre total de donateurs depuis 1997, le total des dons individuels a diminué, passant de 74 millions à 70 millions. Les donateurs ont déclaré en moyenne 3,7 dons en 2000, ce qui constitue un recul par rapport à la moyenne de 4 dons enregistrés en 1997. Parallèlement, la valeur moyenne de chaque don individuel a augmenté, passant de 60 \$ à 70 \$.

**Tableau 1.1**

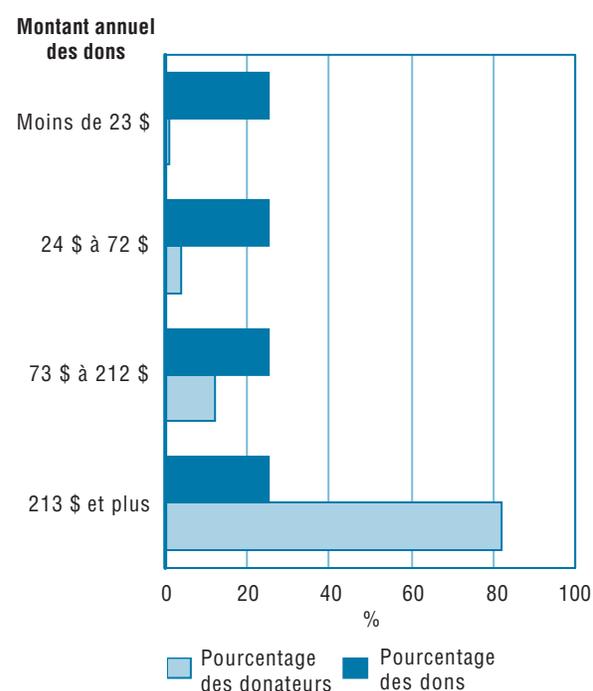
**Taux de donateurs, nombre de dons et montants annuels donnés, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000**

	2000	1997
<b>Taux de donateurs</b>		
Ensemble de la population (en milliers)	24 383	23 808
Donateurs (en milliers)	19 036	18 563
Taux de donateurs (en pourcentage)	78	78
<b>Nombre de dons</b>		
Nombre total (en milliers)	70 465	74 413
Nombre moyen	3,7	4,0
Montant moyen (en dollars)	70	60
<b>Montant des dons</b>		
Montant total (en milliers de dollars)	4 938,8	4 435,1
Montant moyen annuel (en milliers de dollars)	259	239
Médiane annuelle (en dollars)	73	76

Si l'on s'en tient uniquement aux dons moyens ou totaux, on ne se rend pas compte que la majeure partie de l'argent est versé à des œuvres de bienfaisance par un faible pourcentage de Canadiens. Dans la figure 1.3, nous avons regroupé les donateurs dans quatre catégories de taille égale en fonction de leurs dons annuels et nous avons calculé le pourcentage des dons totaux versés par chaque groupe. Plus de 80 % de la valeur globale des dons accordés en 2000 aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance provenait du quart des donateurs qui ont offert 213 \$ ou plus. En d'autres termes, un peu moins de 20 % des Canadiens (soit un quart de la proportion de 78 % des donateurs) ont fourni 82 % de la valeur totale des dons en 2000. Ce résultat est semblable à celui enregistré en 1997, alors que 80 % de la valeur totale des dons provenait de la tranche de près de 20 % des Canadiens qui ont versé une contribution annuelle de plus de 205 \$.

**Figure 1.3**

**Répartition des dons, selon les montants versés chaque année, donateurs canadiens de 15 ans et plus, 2000**



## Profil des donateurs canadiens

### Les caractéristiques personnelles et économiques

La probabilité de faire un don de bienfaisance de même que le montant donné dépendent de divers facteurs, entre autres, de la capacité financière de donner, des valeurs et des attitudes à l'égard du don et des possibilités de donner. Par conséquent, les dons de bienfaisance ont tendance à varier dans l'ensemble de la population en fonction de l'âge, du sexe, du niveau de scolarité et du revenu (tableau 1.2).

Le pourcentage de Canadiens faisant des dons à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance augmente avec l'âge jusqu'à la quarantaine et diminue par la suite. Les Canadiens de 15 à 24 ans sont les moins susceptibles d'être des donateurs (64 % ont fait des dons), tandis que ceux de 35 à 44 ans sont les plus susceptibles d'être des donateurs (86 % ont

fait des dons). La valeur des dons augmente également avec l'âge et atteint un sommet pour les Canadiens de 45 à 54 ans, lesquels ont déclaré des dons annuels moyens de 338 \$. Parmi les différents groupes d'âge, on constate que les habitudes des Canadiens en matière de dons ont quelque peu changé depuis 1997. Ce qui frappe le plus ce sont les fortes hausses de la valeur des dons annuels moyens chez les Canadiens de 15 à 24 ans (qui est passée de 79 \$ à 118 \$) et chez ceux de 25 à 34 ans (qui est passée de 159 \$ à 229 \$), ainsi que la diminution de la valeur des dons moyens chez les personnes de 65 ans et plus (qui est passée de 328 \$ à 308 \$).

Le pourcentage de Canadiens (75 %) et de Canadiennes (81 %) qui font des dons à des organismes de bienfaisance est demeuré inchangé par rapport à 1997. À la différence de 1997, les hommes et les femmes ont donné, en 2000, environ le même montant annuel moyen. La valeur annuelle moyenne du montant donné par les femmes a augmenté, passant de 236 \$ en 1997 à 259 \$ en 2000. Toutefois, en ce qui les concerne, le montant du don médian annuel a diminué, passant de 83 \$ en 1997 à 70 \$ en 2000. Cela indique qu'un nombre relativement restreint de dons importants sont à l'origine de la progression en 2000 du don moyen annuel fait par les femmes.

Les Canadiens mariés (y compris les personnes vivant en union libre) avaient davantage tendance à faire des dons (84 %) que les personnes célibataires (66 %), les personnes séparées ou divorcées (72 %) et les veufs ou veuves (77 %). Toutefois, comme cela s'est produit en 1997, les donateurs veufs avaient tendance, en 2000, à donner en moyenne un montant plus élevé au cours de l'année (328 \$). En 2000, les personnes séparées ou divorcées ont donné en moyenne 86 \$ de plus qu'en 1997.

La probabilité qu'une personne fasse des dons en argent augmente avec le niveau de scolarité, passant de 68 % dans le cas des personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires à 84 % chez les diplômés universitaires. Pour ce qui est du montant des dons individuels, la différence est également évidente lorsqu'on compare les dons selon les niveaux de scolarité. En effet, le montant annuel moyen des dons va de 152 \$ chez les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires à 480 \$ chez les diplômés universitaires. Comparativement à 1997, le taux de donateurs chez les diplômés universitaires a diminué, passant de 90 % à 84 %.

Les personnes occupant un emploi étaient proportionnellement plus nombreuses à faire des dons (82 %) que les chômeurs (65 %) et les inactifs (73 %). De même, les personnes occupées, à temps plein ou à temps partiel, ont fait, en moyenne, des dons plus élevés. Cette tendance a également été observée en 1997.

La probabilité de faire des dons et celle de faire des dons d'un montant plus élevé augmentent avec le niveau de revenu, tout comme en 1997. En 2000, 63 % des personnes dont le revenu brut du ménage était inférieur à 20 000 \$ ont fait des dons, proportion qui augmente à 86 % dans le cas des personnes dont le revenu brut du ménage est de 100 000 \$ ou plus. Parmi celles-ci, les dons annuels moyens étaient au moins deux fois plus élevés que les dons moyens des personnes dont le revenu était inférieur à 80 000 \$. Cependant, le taux de donateurs parmi les Canadiens dont le revenu est de 100 000 \$ ou plus a diminué, passant de 91 % en 1997 à 86 % en 2000. En outre, le montant versé en moyenne chaque année par ces personnes a diminué, passant de 608 \$ en 1997 à 529 \$ en 2000.

Tableau 1.2

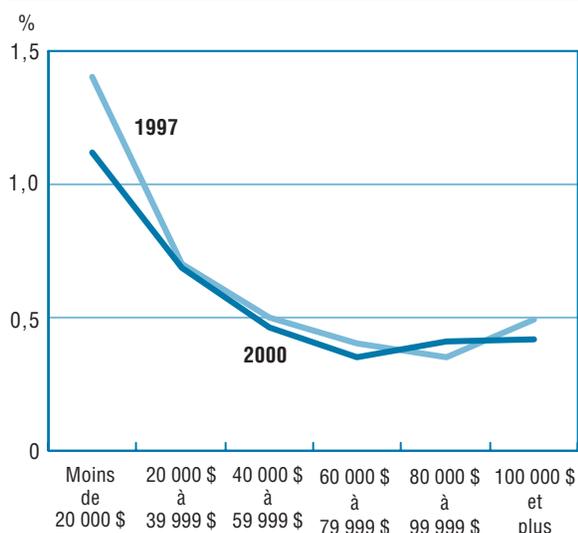
Taux de donateurs, montants moyens et médians des dons annuels, selon les caractéristiques personnelles et économiques, Canadiens de 15 et plus, 1997 et 2000

	Montant annuel					
	Taux de donateurs (%)		Valeur du don moyen (\$)		Montant médian (\$)	
	2000	1997	2000	1997	2000	1997
Total	78	78	259	239	73	76
<b>Âge</b>						
15-24 ans	64	59	118	79	25	20
25-34 ans	77	78	229	159	65	55
35-44 ans	86	84	242	258	78	83
45-54 ans	83	83	338	291	100	105
55-64 ans	81	83	316	313	100	108
65 ans et plus	77	80	308	328	101	140
<b>Sexe</b>						
Hommes	75	75	260	243	77	73
Femmes	81	81	259	236	70	83
<b>État matrimonial</b>						
Marié(e)s et conjoints de fait	84	85	282	261	83	92
Célibataires, jamais marié(e)s	66	63	169	162	40	35
Veufs, veuves	77	76	328	302	120	121
Séparé(e)s, divorcé(e)s	72	73	286	200	75	70
<b>Niveau de scolarité</b>						
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	68	68	152	156	43	50
Diplôme d'études secondaires	80	76	210	198	58	75
Études postsecondaires partielles	77	78	231	177	80	60
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	84	84	252	240	80	82
Diplôme universitaire	84	90	480	473	170	168
<b>Situation sur le marché du travail</b>						
Personnes occupées	82	83	273	253	79	81
à temps plein	83	84	274	242	83	65
à temps partiel	76	79	271	297	63	85
En chômage	65	64	139	103	35	29
Personnes actives	73	72	243	227	70	78
<b>Revenu du ménage</b>						
Moins de 20 000 \$	63	63	142	134	35	40
20 000-39 999 \$	75	77	190	182	52	60
40 000-59 999 \$	79	81	214	221	65	80
60 000-79 999 \$	83	86	233	255	83	91
80 000-99 999 \$	87	89	348	290	125	118
\$100,000 ou plus	86	91	529	608	176	200

Par ailleurs, même si les donateurs dont le revenu du ménage est élevé ont l'habitude de faire des dons plus importants, ils tendent à donner un pourcentage plus faible de leur revenu global avant impôt. Comme l'illustre la figure 1.4, si l'on exprime les dons annuels en pourcentage du revenu du ménage avant impôt, on observe que les donateurs des catégories dont le revenu du ménage est moins élevé ont alloué une plus forte proportion de leur revenu en dons en argent que les donateurs des catégories caractérisées par des revenus élevés. Ce lien entre le revenu et le pourcentage du revenu donné est demeuré essentiellement le même depuis 1997.

Figure 1.4

Pourcentage des revenus du ménage consacré aux dons en argent, selon le niveau de revenu des ménages, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



## Les variations provinciales

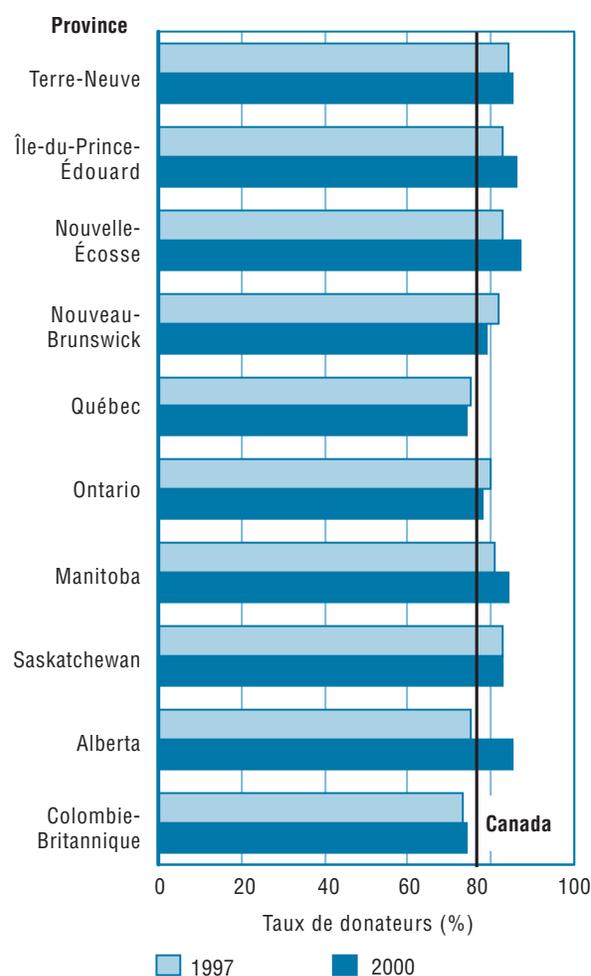
De même, les dons en argent aux organismes sans but lucratif et de bienfaisance varient considérablement selon la province<sup>11</sup>. Ces variations peuvent être attribuées à de nombreux facteurs, y compris les divergences des situations financières, des valeurs sociales et culturelles et des caractéristiques personnelles des gens qui composent les populations provinciales.

Les variations provinciales prennent deux formes, à savoir les variations du pourcentage de personnes dans la population qui font des dons

(figure 1.5) et celles de la valeur annuelle moyenne globale des dons faits par les donateurs (figure 1.6). Comparativement à la moyenne nationale (78 %), des taux plus élevés de donateurs ont été enregistrés, en 2000, dans les provinces de l'Atlantique (passant de 79 % à 87 %) et dans celles des Prairies (passant de 83 % à 85 %). En Alberta, le taux de donateurs, qui s'établissait à 75 % en 1997, a fait un bond pour se fixer à 85 % en 2000. Les taux de donateurs ont également progressé en Nouvelle-Écosse (passant de 83 % à 87 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (passant de 83 % à 86 %) et au Manitoba (passant de 81 % à 84 %). Par contre, les taux de donateurs ont quelque peu diminué au Nouveau-Brunswick (passant de 82 % à 79 %) et en Ontario (passant de 80 % à 78 %).

Figure 1.5

Taux de donateurs, selon la province, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000

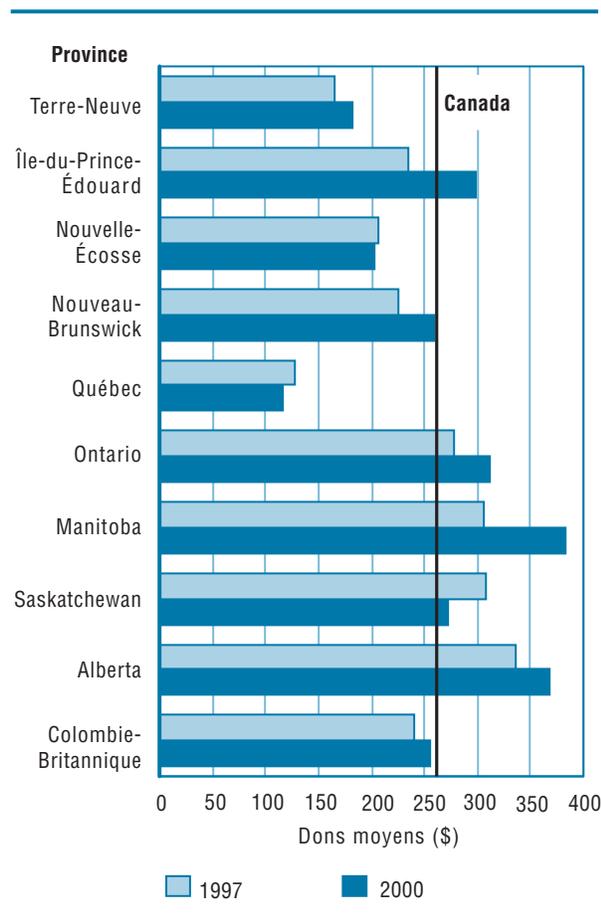


11 L'annexe C renferme des données provinciales plus détaillées.

Pour ce qui est des dons annuels moyens, la tendance provinciale est semblable à celle des taux de donateurs. Les dons annuels moyens les plus élevés ont été enregistrés au Manitoba et en Alberta (383 \$ et 369 \$, respectivement). De 1997 à 2000, le Manitoba et l'Île-du-Prince-Édouard ont toutes deux affiché des hausses de 25 % du montant moyen des dons faits en un an (qui sont passés de 307 \$ à 383 \$ dans le premier cas, et de 235 \$ à 299 \$ dans le second).

Comme nous l'avons déjà souligné, de nombreux facteurs influent sur les comportements complexes liés aux dons de bienfaisance. Pour tirer des conclusions au sujet des fluctuations régionales observées eu égard à la générosité, nous devons bien comprendre les facteurs en question, sans quoi nous courons le risque d'établir des comparaisons injustifiées. De surcroît, les dons versés aux organismes ne représentent que l'une des nombreuses façons dont les Canadiens peuvent s'entraider et aider leurs collectivités.

**Figure 1.6**  
Montant moyen des dons annuels, selon la province, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



## Le rôle de la religion

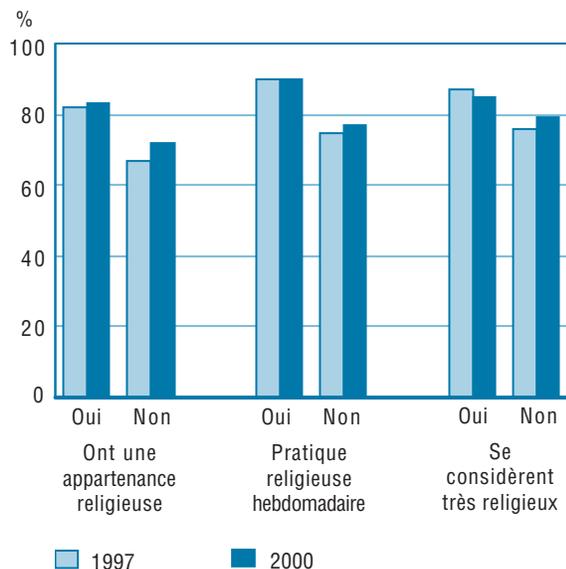
Il semble que les facteurs religieux jouent un rôle important au chapitre des dons de bienfaisance. Dans le cadre de l'ENDBP, on a demandé aux Canadiens de déclarer leur appartenance religieuse et leur fréquence d'assistance à des cérémonies ou rencontres religieuses (abstraction faite d'occasions spéciales comme les mariages, les funérailles ou les baptêmes). On leur a en outre demandé de définir leur engagement religieux. En général, les personnes qui se considéraient comme très religieuses, ou très engagées sur le plan de la religion, étaient plus susceptibles de faire des dons de bienfaisance et aussi de donner des sommes plus élevées, à la fois aux organismes religieux et à d'autres types d'organismes sans but lucratif et de bienfaisance.

Près de 1 Canadien sur 3 (32 %) a fait des dons de bienfaisance à des organismes religieux et ces dons ont représenté la moitié (49 %) de la valeur totale de tous les dons. Signalons un faible repli de ce pourcentage depuis 1997, alors que 35 % des Canadiens avaient fait des dons qui constituaient 51 % de la valeur totale en dollars. En général, les dons à des organismes religieux continuent d'être beaucoup plus élevés que les dons faits à des organismes non religieux. Les donateurs ont versé en moyenne 310 \$ par année à des organismes religieux, comparativement à 140 \$ dans le cas de dons à des organismes non religieux (en 1997, les montants comparables s'établissaient respectivement à 270 \$ et à 125 \$).

Les Canadiens ayant déclaré une appartenance religieuse étaient, indépendamment de leur religion, plus susceptibles de faire des dons que les personnes sans appartenance religieuse (figure 1.7). En 2000, dans une proportion supérieure à 8 sur 10 (83 %), les personnes ayant déclaré une appartenance religieuse étaient des donateurs, comparativement à 72 % dans le cas des personnes sans appartenance religieuse. Il existe en outre un lien entre l'appartenance religieuse et les montants que les donateurs ont offerts (figure 1.8). Les personnes ayant une appartenance religieuse ont versé des dons d'une valeur moyenne de 296 \$ par année, comparativement à 146 \$ dans le cas des personnes sans appartenance religieuse. Il est possible de présenter les faits sous un angle différent : en 2000, les personnes ayant déclaré une appartenance religieuse (74 % de l'ensemble des Canadiens) ont été à l'origine de 87 % des dons de bienfaisance. En comparaison, les contributions des personnes ayant déclaré en 1997 une appartenance religieuse (73 % de l'ensemble des Canadiens) représentaient 88 % des dons.

Figure 1.7

Taux de donateurs, selon l'appartenance religieuse, l'assistance aux cérémonies religieuses et le degré d'engagement religieux, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000

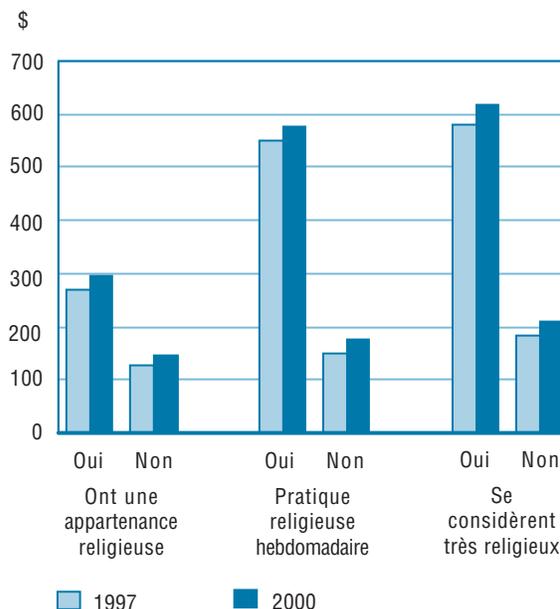


Plus une personne assiste fréquemment à des cérémonies religieuses, plus elle est susceptible de faire des dons (figure 1.7) et plus elle se montre généreuse (figure 1.8). Neuf Canadiens sur dix ayant déclaré qu'ils assistaient à des cérémonies religieuses chaque semaine ont fait des dons de bienfaisance totalisant 577 \$, en moyenne. En comparaison, 77 % de ceux qui n'assistaient pas chaque semaine à des cérémonies ont fait des dons d'une valeur moyenne de 176 \$. Les donateurs qui assistaient à des cérémonies religieuses chaque semaine étaient plus susceptibles de faire des dons, tant à des organismes religieux que non religieux.

Les Canadiens qui se définissaient comme « très religieux » étaient plus susceptibles de faire des dons en argent (figure 1.7) et aussi de donner de plus fortes sommes en moyenne (figure 1.8). En 2000, 11 % des Canadiens ont déclaré être très religieux et ont été à l'origine de 29 % de l'ensemble des dons. En 1997, ils formaient 12 % de la population et leurs contributions représentaient 33 % de la valeur globale des dons. Ceux qui se considéraient comme très religieux étaient plus enclins à faire des dons, tant à des organismes religieux que non religieux.

Figure 1.8

Montant moyen des dons annuels, selon l'appartenance religieuse, l'assistance à des cérémonies religieuses et le degré d'engagement religieux, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



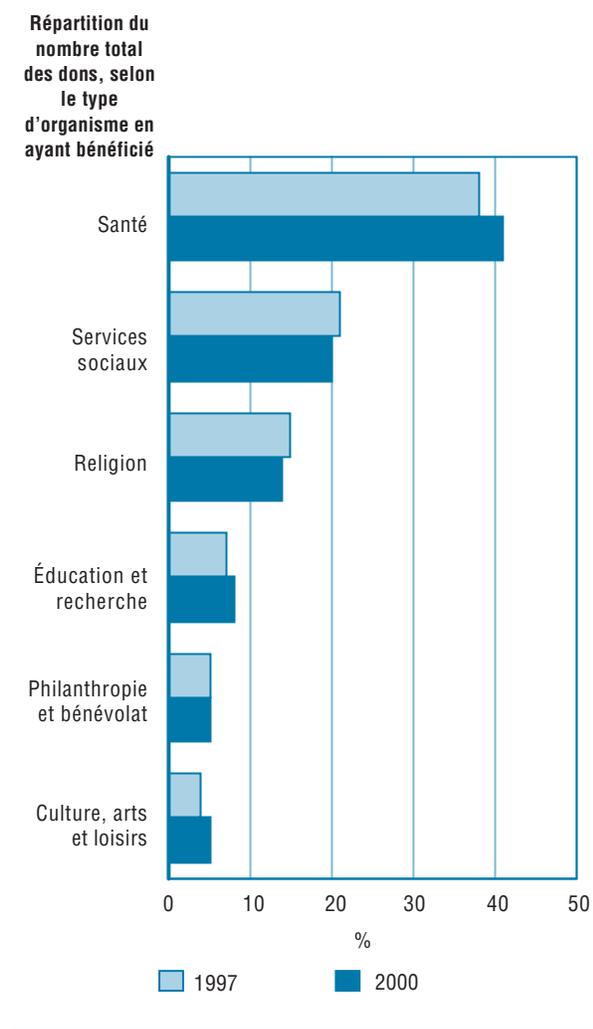
## Les organismes que les Canadiens appuient

Les Canadiens bénéficient des nombreux services et programmes offerts par les organismes sans but lucratif et de bienfaisance dans toutes les régions du pays. Ces organismes se livrent à des activités variées, allant de l'exploitation de banques alimentaires au soutien à la recherche sur les maladies, y compris la prestation de services de réadaptation, la formation professionnelle, les secours aux sinistrés, les programmes de loisirs et de sport, la protection de l'environnement et l'organisation d'activités de culte religieux. Par leurs dons, les Canadiens soutiennent l'action des organismes sans but lucratif et de bienfaisance qui leur sont chers.

La figure 1.9 indique la répartition de l'ensemble des dons déclarés en fonction des catégories d'organismes bénéficiaires<sup>12</sup>. Les organismes du secteur de la santé ont reçu le plus grand nombre de dons individuels (41 % de l'ensemble des dons déclarés), suivis des organismes de services sociaux (20 %) et des organismes religieux (14 %). Par rapport à 1997, les organismes du secteur de la santé ont reçu une part un peu plus importante des dons en 2000 (3 % de plus).

Figure 1.9

Répartition du nombre de dons, selon la catégorie d'organisme, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



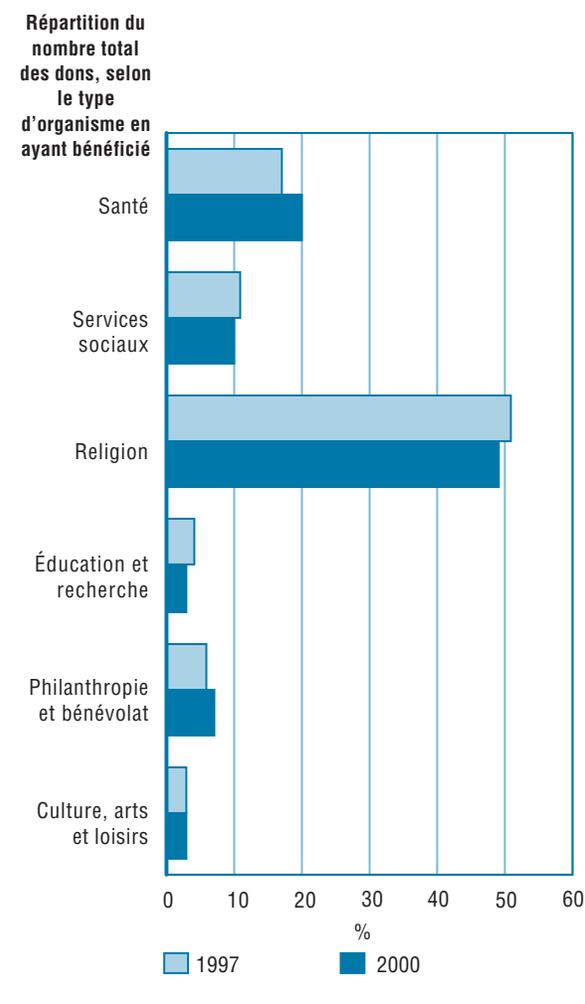
12 On a demandé aux répondants de fournir des renseignements sur les catégories d'organismes auxquels ils font des dons. Les organismes ont été classifiés en 12 catégories selon le type d'activités auxquelles ils se livrent. Le système de classification est décrit à l'annexe A.

Les organismes religieux ont reçu 14 % de l'ensemble des dons; ces derniers totalisant toutefois plus de 2,4 milliards de dollars, soit près de la moitié (49 %) de la valeur de tous les dons (figure 1.10). Les dons versés en moyenne chaque année aux organismes religieux sont souvent beaucoup plus élevés que les dons aux organismes non religieux (310 \$ par rapport à 140 \$).

En tant que groupe, les organismes du secteur de la santé se situent au deuxième rang des plus importants bénéficiaires de dons de bienfaisance, ayant reçu 963 millions de dollars, soit près de 20 % du montant total des dons (ce qui représente une faible hausse par rapport à la proportion de 17 % enregistrée en 1997). Les organismes du secteur des services sociaux occupent la troisième place, ayant reçu 503 millions de dollars, soit 10 % du total des dons de bienfaisance.

Figure 1.10

Répartition du montant des dons, selon la catégorie d'organismes, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



La majorité des donateurs n'ont pas limité leurs dons à une catégorie d'organismes : ils ont plutôt appuyé diverses causes. Si 29 % des donateurs ont restreint leurs dons à une catégorie d'organismes, les 71 % restants ont appuyé deux catégories

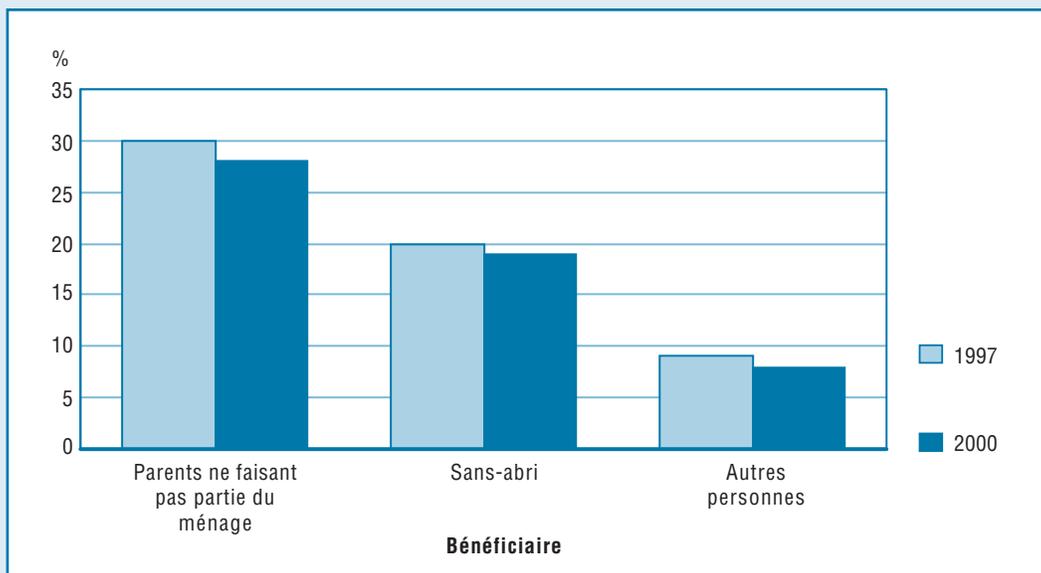
d'organismes ou plus. Plus précisément, 31 % ont appuyé des organismes de deux catégories, 22 % des organismes de trois catégories et 18 % des organismes de quatre catégories ou plus. Cette tendance est identique à celle observée en 1997.

## Le soutien financier fourni directement à des particuliers

Les Canadiens s'entraident non seulement en contribuant au financement d'organismes sans but lucratif et de bienfaisance, mais aussi en faisant des dons directs en argent à d'autres personnes. Plus de 4 Canadiens sur 10 (41 %), de 15 ans et plus, ont déclaré avoir fait des dons directs en argent à des personnes qui vivaient à l'extérieur de leur ménage (figure 1.11) : 28 % ont donné de l'argent (prêts non compris) à des parents qui ne vivaient pas avec eux, 19 % ont donné de l'argent à des sans-abri ou à des marginaux des rues et 8 % ont donné de l'argent à d'autres personnes. On observe un faible recul du nombre de dons directs en argent par rapport à 1997, année où 44 % des Canadiens ont déclaré qu'ils donnaient de l'argent à des personnes vivant à l'extérieur de leur ménage.

Figure 1.11

Pourcentage de Canadiens ayant fait des dons directs en argent à d'autres personnes, sans passer par un organisme, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



## Manières dont les Canadiens font des dons en argent

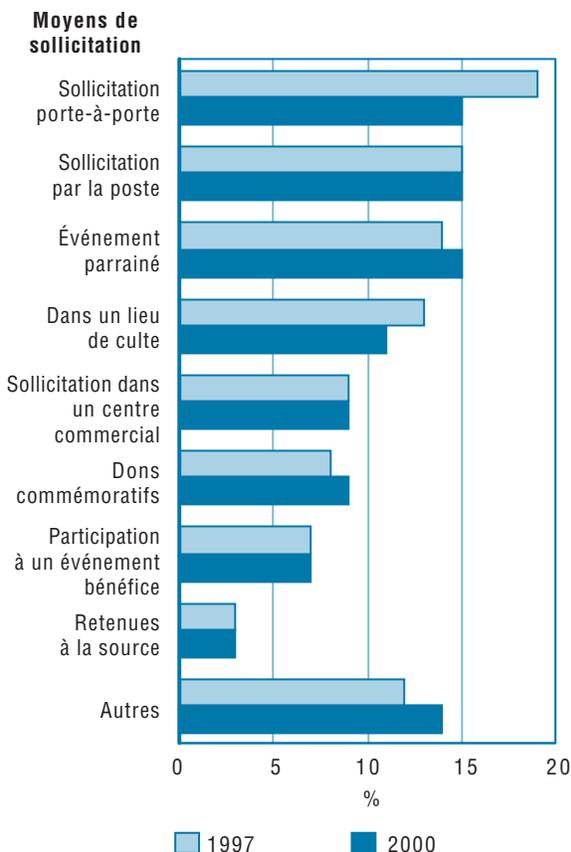
Les organismes sans but lucratif et de bienfaisance ont recours à divers moyens pour solliciter des dons en argent et les Canadiens répondent différemment à

chacun de ces moyens de sollicitation. Comme l'illustre la figure 1.12, les dons les plus fréquents ont été faits en réponse aux demandes de solliciteurs porte-à-porte (15 % de l'ensemble des dons), en réponse à des demandes faites par la poste (15 %) et pour parrainer des personnes qui participaient à des activités comme des marathons de marche (15 %). Deux des méthodes de sollicitation de dons qui ont le moins de succès auprès des Canadiens sont les

suivantes : la sollicitation par téléphone (3 %) et la sollicitation radiophonique ou télévisuelle (2 %). Par rapport à 1997, la variation la plus remarquable est la diminution du pourcentage de dons faits en réponse aux demandes de solliciteurs porte-à-porte (qui est passé de 19 % en 1997 à 15 % en 2000).

Figure 1.12

Pourcentage du nombre total de dons, selon la méthode de sollicitation, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



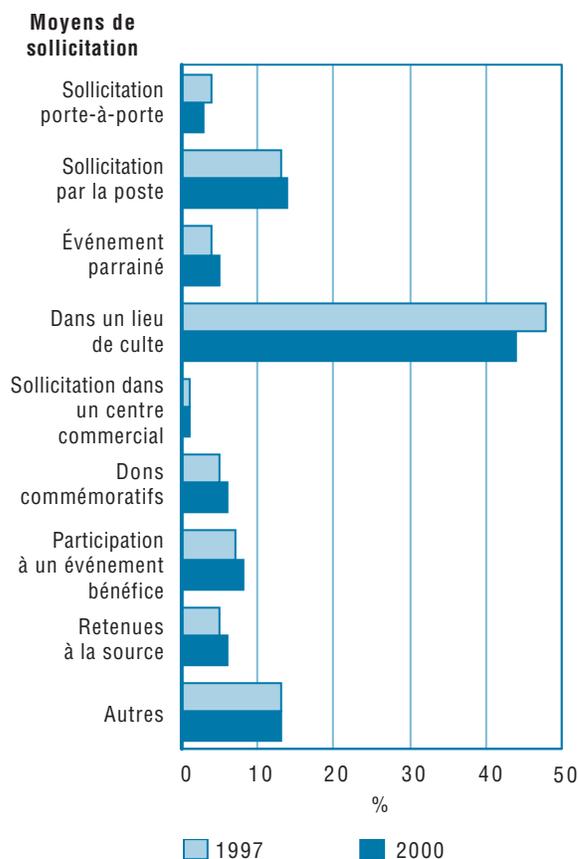
Nota : La catégorie « Autres » comprend toutes les autres méthodes utilisées pour le versement de dons, entre autres, communiquer avec un organisme de sa propre initiative, effectuer des dons par Internet, faire des dons d'actions ou d'options, répondre à la sollicitation de collègues au travail, répondre à la sollicitation téléphonique, radiophonique ou télévisuelle de même que toute autre méthode non mentionnée.

Certaines méthodes pour le versement de dons de bienfaisance sont utilisées plus fréquemment, alors que d'autres permettent de recueillir davantage de fonds (figure 1.13). Ainsi, les dons recueillis dans les églises, les synagogues, les mosquées ou d'autres lieux de culte n'ont représenté que 11 % du nombre

total de dons. Par contre, la valeur totale de ces dons atteignait presque 2,2 milliards de dollars et représentait 44 % de la valeur de l'ensemble des dons. Le nombre et le montant des dons recueillis dans les lieux de culte ont tous deux diminué depuis 1997 (13 % du nombre total et 48 % de la valeur totale des dons).

Figure 1.13

Pourcentage de la valeur totale des dons selon la méthode de sollicitation, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



Nota : La catégorie « Autres » comprend toutes les autres méthodes utilisées pour le versement de dons, entre autres, communiquer avec un organisme de sa propre initiative, effectuer des dons par Internet, faire des dons d'actions ou d'options, répondre à la sollicitation de collègues au travail, répondre à la sollicitation téléphonique, radiophonique ou télévisuelle de même que toute autre méthode non mentionnée.

Suivant la tendance de 1997, la plupart des donateurs en 2000 ont fait leurs dons de bienfaisance en recourant à plus d'une méthode. Alors que 24 % des donateurs ont utilisé une seule méthode en 2000, les donateurs restants (76 %) ont eu recours à plus d'une méthode.

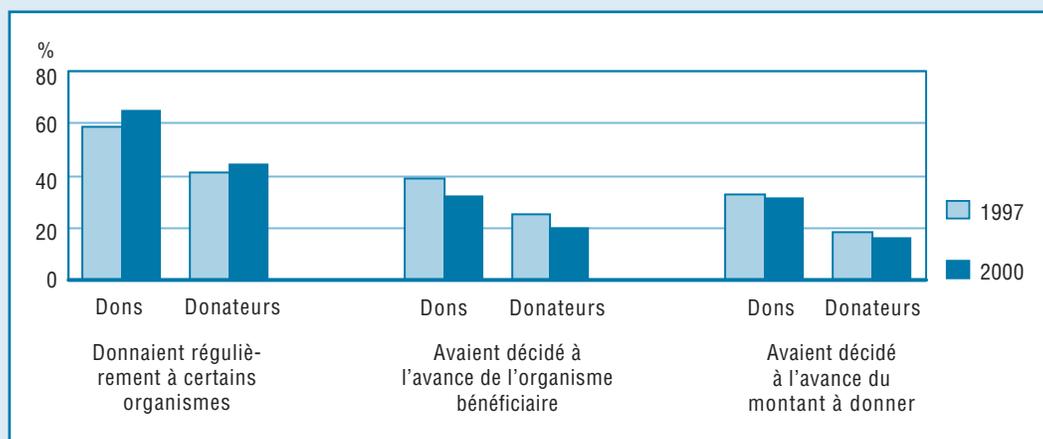
## Encourager les Canadiens à donner : les dons planifiés par rapport aux dons spontanés

Dans quelle mesure les Canadiens planifient-ils leurs dons plutôt que de répondre tout bonnement aux demandes de financement des organismes sans but lucratif et de bienfaisance? L'ENDBP de 2000 montre que la plupart des donateurs ne prennent pas de décisions à l'avance concernant leurs dons, mais que ceux qui les planifient donnent davantage. La figure 1.14 illustre trois modes d'évaluation différents de la manière dont les donateurs prennent des décisions au sujet de leurs dons.

La majorité des donateurs (82 %) ne déterminent pas à l'avance combien d'argent ils donneront chaque année. En revanche, ceux qui le font (18 %) versent des contributions représentant une proportion relativement plus importante de la valeur totale des dons (33 %).

Figure 1.14

Pourcentage de donateurs et des dons, selon les caractéristiques mesurant la nature spontanée des dons en argent, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



Seulement un quart environ des donateurs (25 %) ont décidé à l'avance à quel organisme ils accorderaient leur appui financier plutôt que de prendre leur décision en réponse à des demandes de dons. Par contre, les contributions des donateurs qui avaient pris cette décision à l'avance représentaient 39 % de la valeur globale en dollars de l'ensemble des dons. Cela représente une hausse par rapport à 1997, année où 20 % des donateurs ont pris à l'avance la décision de faire un don et leurs contributions ont représenté 32 % de la valeur des dons. Soixante et un pour cent des donateurs ont déclaré qu'ils n'avaient pas décidé à l'avance à quel organisme ils accorderaient un soutien financier (ce qui représentait une baisse de 65 % en 1997). Enfin, les autres donateurs (14 %) ont indiqué qu'ils avaient pris ces décisions à la fois à l'avance et au moment où on leur avait demandé de faire un don.

On a demandé aux donateurs d'indiquer s'ils avaient régulièrement fait des dons à certains organismes ou s'ils avaient tendance à ne pas toujours faire de dons aux mêmes organismes. La proportion de donateurs qui ont régulièrement fait des dons à certains organismes a diminué, pour se fixer à 41 % en 2000, contre 44 % en 1997. Cette minorité de donateurs réguliers ont fourni la majeure partie de la valeur totale des dons en dollars (59 %), bien que leurs contributions aient représenté une plus grande proportion en 1997 (65 %).

Ces résultats ont une incidence considérable sur les activités de financement des organismes sans but lucratif et de bienfaisance. La plupart des donateurs prennent leurs décisions en matière de dons lorsqu'on les sollicite, ce qui suppose que la façon dont on les approche peut être un facteur crucial dans leur décision de faire un don et la détermination du montant de ce dernier. En règle générale, les dons ne semblent pas être « réservés » à une cause particulière, pas plus que leurs montants ne sont prévus dans le budget des donateurs. Selon les résultats de la toute dernière ENDBP, les donateurs étaient un peu plus enclins en 2000 à planifier leurs dons qu'ils ne l'étaient en 1997, mais ils étaient toutefois moins nombreux à faire régulièrement des dons à certains organismes sans but lucratif ou de bienfaisance.

## Motifs qui incitent les gens à faire des dons en argent

Pour quelles raisons les gens font-ils des dons ou ne donnent-ils pas plus d'argent? Les réponses à ces questions peuvent être fort utiles aux organismes sollicitant un soutien financier et quiconque s'intéressant aux dons de bienfaisance versés par les Canadiens. L'ENDBP comprend un certain nombre de questions révélatrices sur les décisions des gens de faire ou non des dons à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance.

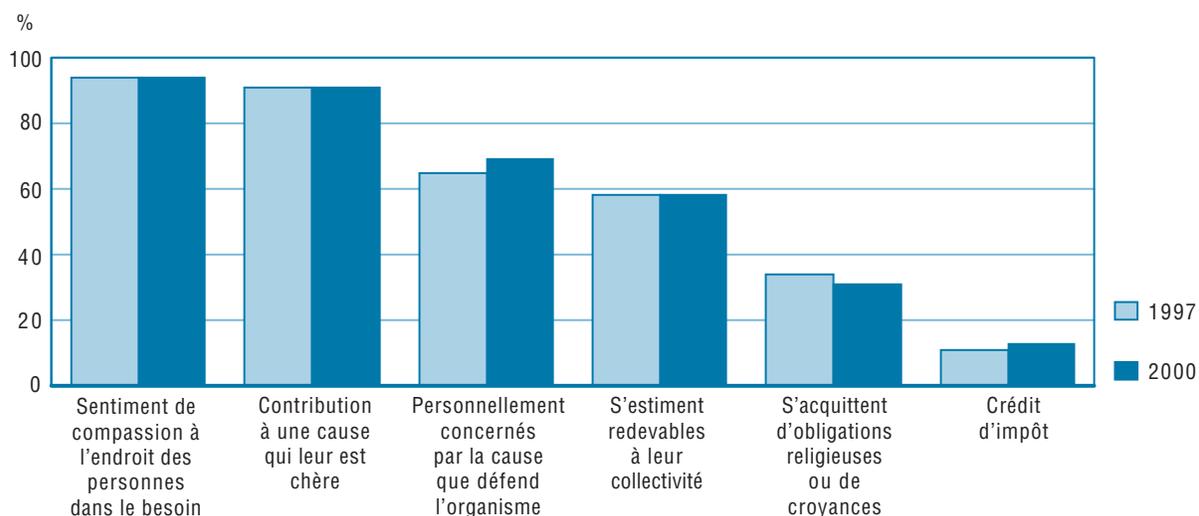
### Les motivations

On a demandé aux donateurs s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec six différentes raisons de

donner à des organismes de bienfaisance (figure 1.15). La plupart des donateurs ont reconnu que les raisons pour lesquelles ils faisaient des dons étaient liées à un sentiment de compassion à l'endroit des personnes dans le besoin (94 %) et au désir de contribuer à une cause à laquelle ils croyaient personnellement (91 %); ces pourcentages étant identiques à ceux observés en 1997. Nombre de donateurs ont convenu qu'ils se sentaient concernés par la cause à laquelle l'organisme est voué (69 %, ce qui représente une hausse, comparativement à 65 % en 1997) et qu'ils avaient une dette envers la collectivité (58 % en 2000 tout comme en 1997). Le pourcentage de donateurs ayant reconnu qu'ils avaient fait un don pour s'acquitter d'obligations religieuses ou conformément à des croyances a diminué, passant de 34 % en 1997 à 31 % en 2000. Enfin, 13 % des donateurs ont indiqué avoir fait des dons pour obtenir un crédit d'impôt (comparativement à 11 % en 1997).

Figure 1.15

Motifs des dons en argent, donateurs canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



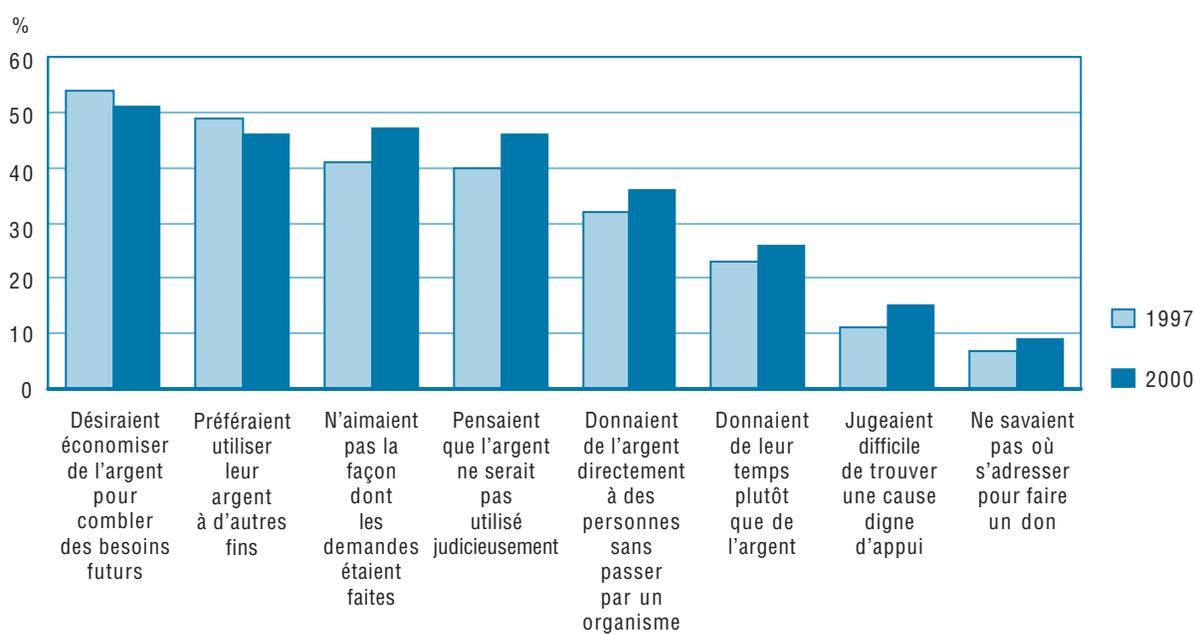
## Les obstacles

L'ENDBP portait également sur les raisons pour lesquelles les gens ne donnent pas davantage aux œuvres de bienfaisance ou ne font pas le moindre don. On a demandé aux donateurs s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec un certain nombre de raisons possibles pour ne pas donner davantage aux organismes de bienfaisance (figure 1.16), tandis qu'on a demandé aux non-donateurs leurs raisons de ne pas donner du tout (figure 1.17).

Un peu plus de la moitié des donateurs ont reconnu que la raison pour laquelle ils ne donnaient pas davantage ou ne donnaient pas du tout aux organismes de bienfaisance était qu'ils désiraient économiser leur argent afin de pouvoir subvenir à leurs propres besoins dans l'avenir (51 %) ou qu'ils préféraient utiliser leur argent à d'autres fins (46 %). Le pourcentage de donateurs ayant invoqué ces deux raisons a quelque peu diminué depuis 1997.

Figure 1.16

Raisons invoquées pour ne pas faire davantage de dons en argent, donateurs canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000

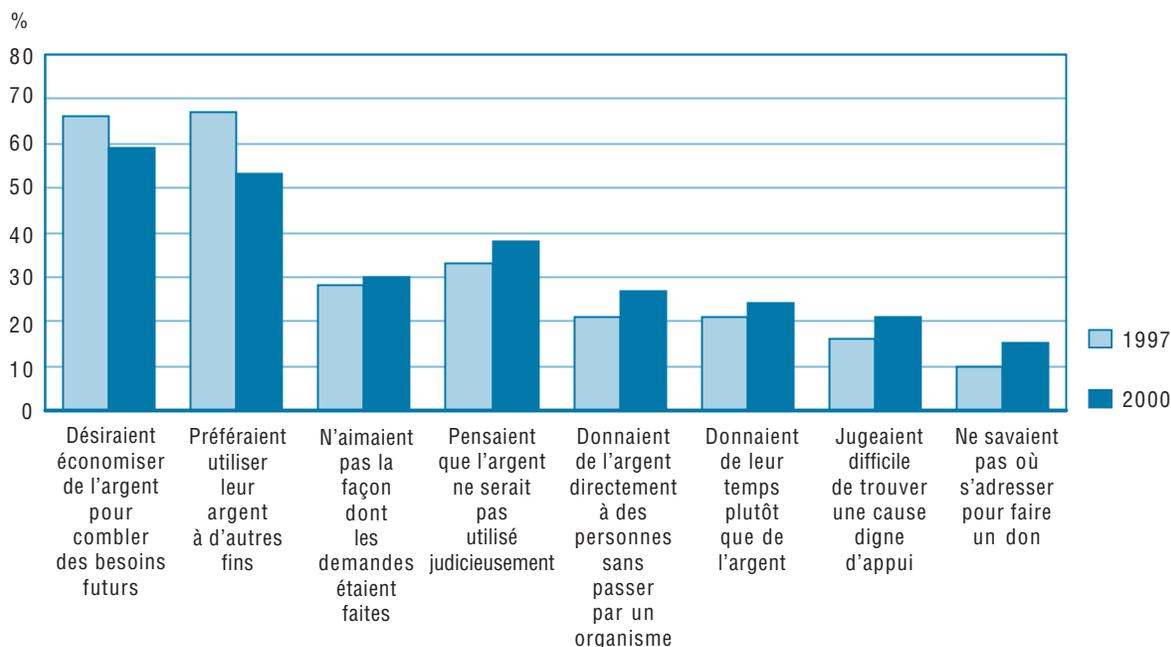


De plus en plus de donateurs canadiens ont reconnu qu'ils ne donnaient pas davantage parce qu'ils n'aimaient pas la façon dont les demandes de dons étaient faites (47 % par rapport à 41 % en 1997) ou parce qu'ils croyaient que l'argent ne serait pas utilisé judicieusement (46 % par rapport à 40 % en 1997). On observe également une hausse du pourcentage de donateurs ayant affirmé qu'ils ne donnaient pas davantage parce qu'ils faisaient des dons directs en argent à des personnes plutôt que de passer par un organisme (36 % par rapport à 32 % en 1997), et parce qu'ils consacraient du temps à des activités de bénévolat plutôt que d'offrir de l'argent (26 % par rapport à 23 % en 1997).

De nombreux Canadiens qui n'ont pas fait de don en 2000 ont invoqué des motifs d'ordre financier (figure 1.17). Un pourcentage plus élevé de non-donateurs ont reconnu qu'ils ne faisaient aucun don parce qu'ils désiraient économiser leur argent afin de pouvoir subvenir à leurs besoins dans l'avenir (59 %) ou parce qu'ils préféraient utiliser leur argent à d'autres fins (53 %).

Figure 1.17

Raisons de ne pas faire de dons en argent, non-donateurs canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



En 2000, tout comme en 1997, les deux raisons invoquées le moins souvent pour ne pas donner davantage ou ne pas donner du tout étaient les mêmes pour les donateurs et les non-donateurs. Dans chacun des groupes, un pourcentage relativement restreint de personnes ont reconnu qu'elles ne donnaient pas davantage ou ne donnaient pas du tout parce qu'il leur était difficile de trouver

une cause digne d'appui (15 % des donateurs, 21 % des non-donateurs). Un pourcentage encore plus faible de répondants ont reconnu qu'ils ne donnaient pas davantage ou qu'ils ne donnaient pas du tout parce qu'ils ne savaient pas où s'adresser pour faire un don (9 % des donateurs, 15 % des non-donateurs).

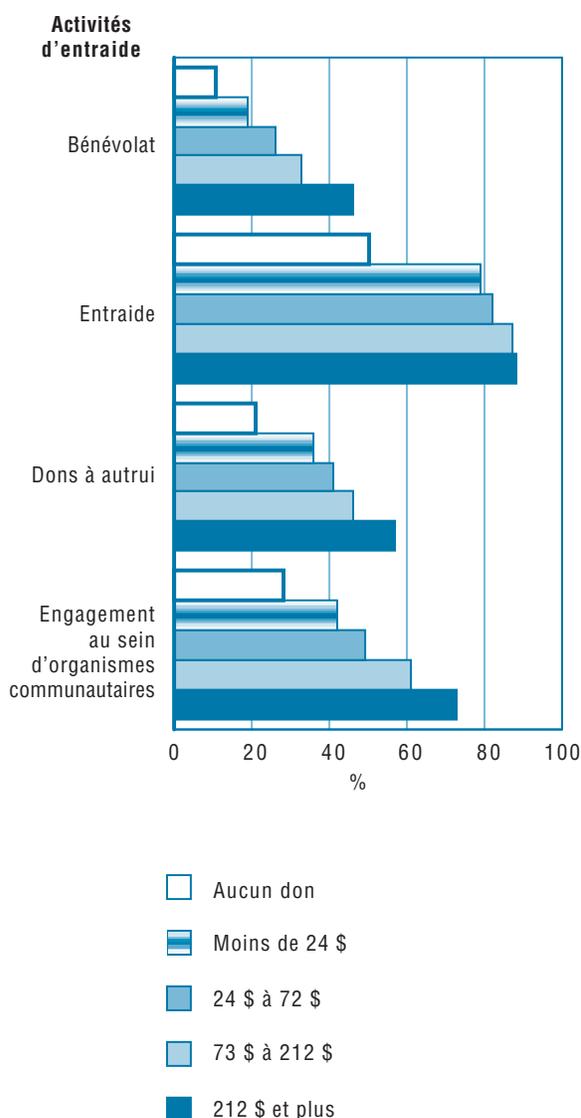
## Liens entre les dons de bienfaisance et les autres formes d'aide

Les Canadiens s'entraident et aident leur collectivité en se consacrant à un vaste éventail d'activités incluant les dons de bienfaisance, le bénévolat, l'aide directement apportée aux autres, les dons directs en argent à d'autres personnes et la participation aux activités d'organismes ou de groupes. L'ENDBP a permis de découvrir qu'il existe un lien entre ces activités. Les donateurs sont plus enclins que les non-donateurs à prendre part à d'autres activités de soutien et la probabilité que les donateurs s'adonnent à ces activités augmente proportionnellement avec le montant de leurs dons (figure 1.18).

Plus une personne fait des dons, plus il y a de chances qu'elle se livre également à d'autres activités de soutien. Parmi les donateurs formant le quart supérieur (dont la contribution est de 213 \$ ou plus), près de 1 personne sur 2 (46 %) faisait également du bénévolat et 73 % étaient membres d'un organisme ou d'un groupe. En comparaison, moins de 1 personne sur 5 (19 %) faisant partie du quart inférieur des donateurs faisait du bénévolat et 42 % d'entre elles étaient membres d'organismes ou participaient aux activités de ces derniers. Seulement 11 % des non-donateurs faisaient du bénévolat et 28 % étaient membres d'organismes ou prenaient part aux activités de ceux-ci.

Figure 1.18

Personnes participant à des activités de soutien, selon l'importance des dons en un an, Canadiens de 15 ans et plus, 2000



## Le rôle des crédits d'impôt

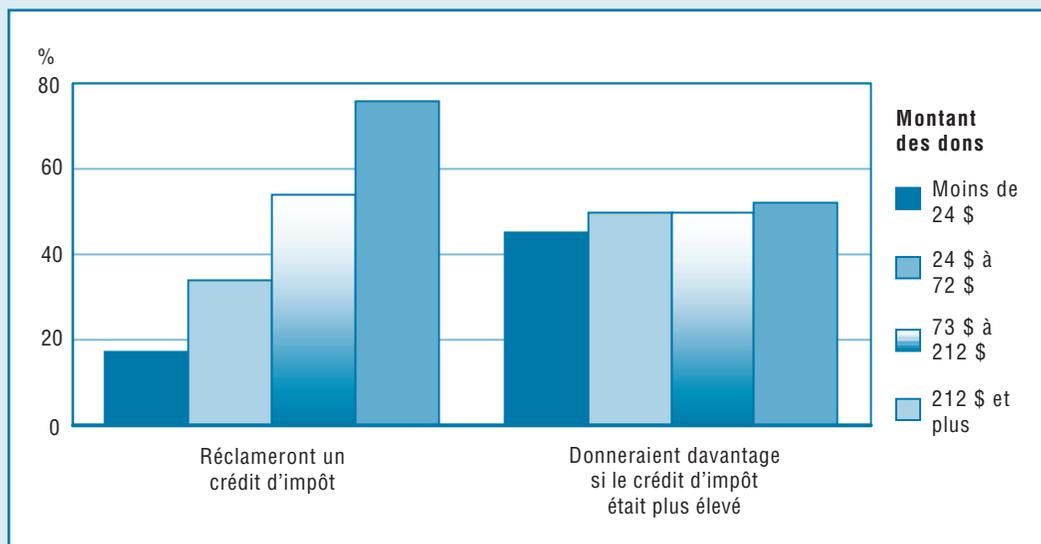
Les dons que font des personnes aux organismes de bienfaisance enregistrés sont admissibles à des crédits d'impôt. Les récents budgets fédéraux comprenaient des augmentations des crédits d'impôt auxquels les Canadiens ont droit afin d'accroître l'aide financière que ces derniers apportent aux organismes de bienfaisance.

Les donateurs mettent-ils à profit les crédits d'impôt qui leur sont offerts en retour de leurs dons? Nombre d'entre eux le font, en particulier ceux qui versent des dons importants. Dans l'ensemble, 45 % des donateurs ont déclaré qu'eux-mêmes ou une autre personne dans leur ménage avaient l'intention d'utiliser un crédit d'impôt en retour de leurs dons de bienfaisance<sup>13</sup>. Par contre, comme l'illustre la figure 1.19, ce pourcentage augmente pour se fixer à 76 % chez les personnes dont les dons totalisaient 212 \$ et plus annuellement, ce qui représente le quart supérieur des personnes ayant fourni 82 % de tous les dons.

Les donateurs accroîtraient-ils leurs contributions si les gouvernements leur offraient des crédits d'impôt plus élevés en retour de leurs dons de bienfaisance? Près de la moitié de l'ensemble des donateurs (49 %) ont indiqué qu'ils donneraient davantage dans ce cas. Il s'agit d'une hausse considérable, car la proportion de donateurs ayant déclaré qu'ils seraient plus généreux, en réponse à cette question, était de 37 % en 1997. En outre, plus les Canadiens font des dons, plus il est probable qu'ils indiquent qu'ils donneraient davantage (figure 1.19).

**Figure 1.19**

**Pourcentage de donateurs qui réclament un crédit d'impôt et pourcentage de donateurs qui donneraient davantage s'ils bénéficiaient d'un crédit d'impôt plus élevé, selon le montant des dons versés en un an, donateurs canadiens de 15 ans et plus, 2000**



13 Ce pourcentage est à peu près identique à celui observé en 1997 (46 %). Il est bon de noter que le pourcentage de 41 % indiqué à la page 25 de la publication de l'ENDBP de 1997 est incorrect : M. Hall et coll., 1998, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit no 71-542-XPF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, ministre responsable de Statistique Canada.



# CHAPITRE 2

## Bénévolat

**L**es Canadiens qui consacrent gratuitement leur temps, leur énergie et leurs talents à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance jouent un rôle important eu égard à l'enrichissement des collectivités et à l'amélioration des conditions de vie d'autrui. Les contributions des bénévoles prennent des formes variées. À titre d'exemple, ils agissent comme entraîneur auprès d'enfants et de jeunes, servent des repas et livrent de la nourriture à des personnes nécessiteuses, fournissent des soins de santé, font office de chauffeur bénévole, fournissent des services de conseils ou de soutien administratif, participent à des activités de sollicitation, de collecte de fonds ou de financement, collaborent à la protection de l'environnement et de la faune, contribuent à l'éducation d'autres personnes, défendent des causes importantes ou encore siègent à des conseils ou à des comités.

Le présent chapitre porte sur le temps que les bénévoles canadiens ont consacré à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance pendant la période d'un an précédant l'ENDBP de 2000<sup>14</sup> et met l'accent sur certaines des variations qui semblent avoir été relevées depuis l'ENDBP de 1997. Il traite aussi des façons dont les Canadiens s'entraident en fournissant directement et individuellement de l'aide ou de l'argent à des personnes.

### Bénévolat en l'an 2000 : quoi de neuf ?

Certains changements ont été observés au chapitre des activités bénévoles des Canadiens depuis l'ENDBP de 1997. Les changements suivants figurent parmi les plus remarquables :

- Selon les estimations, le pourcentage de Canadiens qui ont fait du bénévolat a diminué, passant de 31 % en 1997 à 27 % en 2000, tout comme le nombre total d'heures consacrées au bénévolat qui, après une baisse de 5 %, dépassait à peine un milliard. On a enregistré les reculs les plus marqués du taux de bénévoles chez les personnes qui travaillaient à temps partiel (de 44 % à 33 %) et chez les diplômés universitaires (de 48 % à 39 %).
- Le nombre d'heures fournies en moyenne par bénévole pendant l'année a augmenté, passant de 149 heures en 1997 à 162 heures en 2000. Les plus fortes hausses sont celles observées chez les veufs ou veuves (67 heures additionnelles au cours de l'année en moyenne), les personnes de 65 ans et plus (67 heures additionnelles), les personnes dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ (59 heures additionnelles) et les chômeurs (54 heures additionnelles).
- Le taux de bénévoles a fléchi dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard.
- La religion continue à jouer un rôle important pour ce qui est du bénévolat; les personnes qui assistent à des cérémonies religieuses chaque semaine font plus de bénévolat que celles qui n'assistent pas à ces cérémonies (41 % par rapport à 24 %). Par conséquent, le taux de bénévoles chez les Canadiens qui fréquentent chaque semaine un lieu de culte est inférieur à celui de 46 % observé en 1997.
- Les bénévoles étaient moins susceptibles de prendre part à d'autres types d'activités. Un petit nombre de bénévoles ont déclaré qu'ils se livraient à des activités de sollicitation, de collecte de fonds ou de financement (40 % en 2000 par rapport à 44 % en 1997).
- On constate une diminution du nombre de bénévoles qui ont déclaré que l'une des raisons pour lesquelles ils ne fournissaient pas davantage d'heures tenait au fait qu'ils donnaient plutôt de l'argent (24 % en 2000 comparativement à 19 % en

14 Du 1er octobre 1999 au 30 septembre 2000.

1997). Cette raison a été encore plus souvent invoquée par les personnes qui ne pratiquaient aucun bénévolat (38 % en 2000 par rapport à 33 % en 1997).

- Pour la première fois, on a posé des questions en 2000 au sujet du travail communautaire obligatoire. Plus de 7 % des bénévoles ont déclaré que leur école, leur employeur ou le gouvernement les avait obligés à faire du bénévolat.
- Il est possible que l'employeur soutienne plus activement le bénévolat. En 2000, plus d'un quart des bénévoles ayant un emploi (27 %) ont déclaré que leur employeur avait accepté de modifier leurs horaires pour leur permettre de se livrer à des activités bénévoles (comparativement à 22 % en 1997). De plus, 22 % ont indiqué que leur employeur reconnaissait le travail effectué à titre de bénévole, alors que cette proportion était de 14 % en 1997.

## Bénévolat au Canada

Le bénévolat semble en voie d'évoluer au pays. En effet, de moins en moins de Canadiens fournissent de plus en plus d'heures. Selon l'ENDBP de 2000, un peu plus de 6,5 millions de Canadiens ont mis gratuitement leur temps et leurs compétences à la disposition de groupes ou d'organismes pendant la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 1999 au 30 septembre 2000 (tableau 2.1), ce qui représente une baisse de presque 1 million par rapport au nombre de personnes ayant fait du bénévolat en 1997.

Depuis 1997, on constate une baisse de 13 % du nombre de bénévoles, malgré une hausse de près de 2,5 % du nombre de Canadiens de 15 ans et plus. En 2000, 27 % des Canadiens de 15 et plus ont fait du bénévolat, ce qui équivaut à un repli par rapport au taux de participation de 31 % observé en 1997. Il est intéressant de noter que le taux de bénévoles qui s'établissait à 27 % en 2000 est identique à celui de 1987.

Même si les Canadiens sont proportionnellement moins nombreux à avoir fait du bénévolat, ceux qui se sont livrés à cette activité y ont consacré plus de temps. On constate une hausse de 9 % du nombre total d'heures consacrées en moyenne au bénévolat depuis 1997. En 2000, les bénévoles ont donné 162 heures, en moyenne, comparativement à 149 heures en 1997. Toutefois, le nombre moyen d'heures fournies par les bénévoles en 2000 est encore inférieur aux 191 heures données par les bénévoles en 1987.

La diminution du taux de bénévoles observée depuis 1997 va de pair avec celle du nombre total d'heures consacrées au bénévolat. Dans l'ensemble, les bénévoles ont donné, en 2000, un peu plus d'un milliard d'heures, ce qui représente une baisse de 56 millions d'heures depuis 1997. Ce recul du nombre total d'heures consacrées au bénévolat serait encore plus important n'eût été de la progression du nombre moyen d'heures consacrées au bénévolat pendant la période allant de 1997 à 2000.

Les bénévoles ont donné environ un milliard d'heures de leur temps en 2000, ce qui équivaut à 549 000 emplois à temps plein pour l'année, à raison de 40 heures de travail par semaine pendant 48 semaines. Comparativement à 1997, on constate une diminution de 29 000 équivalents à temps plein du travail bénévole pour l'année.

Tableau 2.1

Taux de bénévolat et nombre d'heures données, Canadiens de 15 ans et plus, 1987, 1997 et 2000

	2000 ENDBP	1997 ENDBP	1987 EB <sup>1</sup>
<b>Taux de bénévolat</b>			
Population totale (en milliers)	24 383	23 808	19 202
Nombre total de bénévoles (en milliers)	6 513	7 472	5 337
Taux de participation au bénévolat (%)	26,7	31,4	26,8
<b>Heures de bénévolat</b>			
Nombre total d'heures de bénévolat (en milliers)	1 053,2	1 108,9	1 017,5
Équivalents à temps plein du travail bénévole (pour l'année) <sup>2</sup>	549 000	578 000	530 000
Nombre moyen d'heures de bénévolat par année	162	149	191

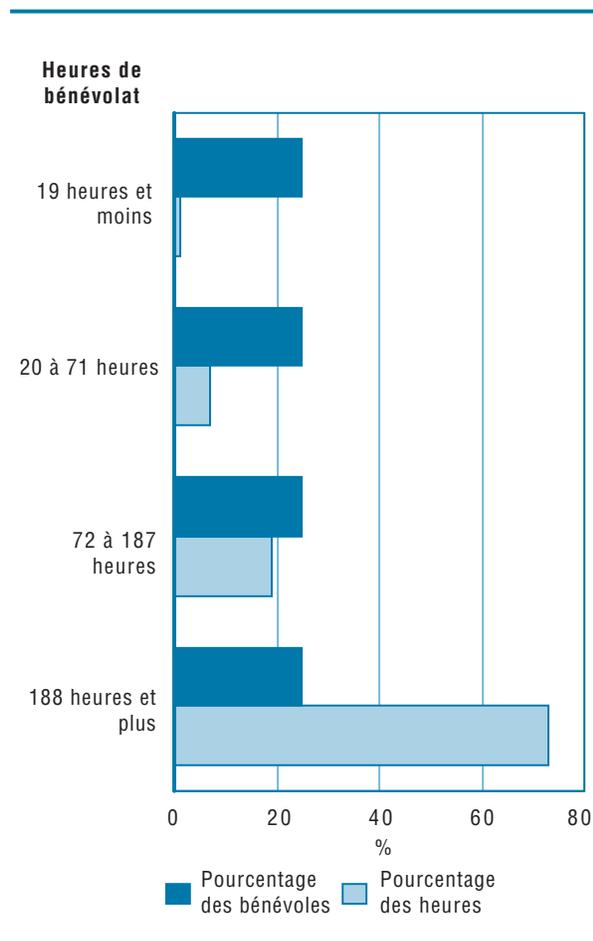
1. Enquête sur le bénévolat de 1987, Statistique Canada.
2. À raison de 40 heures par semaine pendant 48 semaines.

Le nombre total ou le nombre moyen d'heures données par les bénévoles ne permet pas de dresser un tableau complet du bénévolat et n'indique pas que la plupart des heures de bénévolat sont données par un faible pourcentage de Canadiens. Dans la figure 2.1, nous avons réparti les bénévoles en quatre catégories de taille égale, en nous fondant sur le nombre total d'heures consacrées chaque année au bénévolat, et nous avons calculé le pourcentage d'heures données par chaque groupe. Le quart des bénévoles (25 %), qui ont donné 188 heures ou plus de leur temps, ont fourni près des trois quarts de l'ensemble des heures de bénévolat (73 %).

En examinant ces chiffres du point de vue de l'ensemble de la population, on constate que 7 % de tous les Canadiens (soit le quart des bénévoles, qui représentent 26,7 % des Canadiens) ont fourni 73 % de l'ensemble des heures de bénévolat en 2000. Cette constatation s'apparente à celle de 1997 suivant laquelle 8 % des Canadiens ont fourni 72 % de l'ensemble des heures de bénévolat. Il faut toutefois signaler qu'en 2000, le quart supérieur des bénévoles ont fourni plus d'heures, en moyenne, que leurs prédécesseurs en 1997 (471 en 2000, contre 431 en 1997).

Figure 2.1

Répartition des bénévoles, selon le nombre d'heures consacrées au bénévolat pendant l'année, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 2000



## Profil des bénévoles canadiens

### Les caractéristiques personnelles et économiques

Bien qu'ils appartiennent à différentes conditions sociales, les 6,5 millions de bénévoles canadiens ont en commun certaines caractéristiques qui les différencient des personnes qui s'abstiennent de pratiquer le bénévolat. Du point de vue de la société, il est révélateur de déterminer les segments de la population qui sont le plus tentés de consacrer du temps au bénévolat.

En 2000, le taux de bénévoles était plus élevé chez les jeunes (29 % pour le groupe des 15 à 24 ans) et chez les adultes d'âge moyen (30 % dans le groupe des 35 à 54 ans) que pour les autres groupes d'âge (tableau 2.2). Comparativement à 1997, on observe une diminution du taux de bénévoles dans tous les groupes d'âge, en particulier le groupe des 35 à 44 ans. Le taux de ce dernier groupe est en effet passé de 37 % à 30 % en 2000. Pour ce qui est du nombre moyen d'heures consacrées au bénévolat, signalons une augmentation du temps consacré au bénévolat par rapport à l'âge, passant du creux de 130 heures pour le groupe des 15 à 24 ans au sommet de 269 heures pour le groupe des 65 ans et plus. Par rapport à 1997, le groupe des 55 à 64 ans et celui des 65 ans et plus ont respectivement consacré en moyenne 21 heures et 67 heures de plus au bénévolat.

La proportion de femmes qui font du bénévolat est encore légèrement supérieure à celle des hommes (28 % par rapport à 25 %, respectivement), tandis que la contribution horaire globale des bénévoles masculins pendant l'année continue, en moyenne, d'être plus élevée (170 heures par rapport à 155 heures, respectivement).

Les personnes mariées affichaient le taux de bénévoles le plus élevé (28 %) et les veufs ou veuves, celui qui était le plus faible (17 %). Les bénévoles veufs, séparés ou divorcés ont cependant offert plus d'heures, en moyenne, (253 heures et 181 heures, respectivement) que les bénévoles mariés (165 heures) ou célibataires (136 heures).

En 2000, les bénévoles veufs ont effectué, en moyenne, 67 heures de plus qu'en 1997.

Les taux de bénévoles et les heures de bénévolat augmentent généralement en fonction du niveau de scolarité. La proportion de personnes ayant participé à des activités de bénévolat est de 19 % pour celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires et de 39 % pour les diplômés universitaires. Même si chaque groupe de niveau de scolarité est touché par la baisse du taux de bénévoles observée depuis 1997, c'est le groupe des diplômés universitaires qui affiche le recul le plus marqué de ce taux; il est passé de 48 % en 1997 à 39 % en 2000. Les Canadiens dont le niveau de scolarité est supérieur tendent à consacrer un plus grand nombre d'heures au bénévolat, alors que ceux n'ayant pas terminé leurs études secondaires offrent effectivement le plus grand nombre d'heures. Comparativement à 1997, les plus fortes augmentations du nombre moyen d'heures consacrées au bénévolat ont été enregistrées pour le groupe des personnes ayant moins qu'un diplôme d'études secondaires; ce taux est passé de 126 heures à 154 heures, et celui des personnes ayant fait des études postsecondaires partielles est passé de 153 heures à 173 heures.

La plupart des bénévoles ont un emploi. En 2000, environ 67 % des bénévoles occupaient un emploi, comparativement à 65 % en 1997, alors que 30 % étaient inactifs et 4 % étaient en chômage.

Les personnes ayant un emploi, plus particulièrement celles qui occupent un emploi à temps partiel, étaient proportionnellement plus nombreuses à participer aux activités bénévoles que les travailleurs en chômage, ou les personnes inactives<sup>15</sup>. Comparativement à 1997, le taux de bénévoles a diminué en 2000 dans toutes les catégories de la population active, la plus forte baisse ayant été observée chez les personnes employées à temps partiel; ce taux est passé de 44 % en 1997 à 33 % en 2000. Depuis 1997, le nombre moyen d'heures consacrées au bénévolat a augmenté pour tous les bénévoles sans égard à leur situation d'activité, la plus forte hausse ayant touché les travailleurs en chômage, le nombre moyen d'heures étant passé de 121 en 1997 à 175 en 2000.

Plus le revenu du ménage est élevé, plus les chances sont fortes qu'une personne fasse du bénévolat. Seulement 17 % des personnes dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ ont fait du bénévolat, comparativement à 39 % de celles dont le revenu du ménage est de 100 000 \$ ou plus. D'autre part, le nombre moyen d'heures de bénévolat a tendance à diminuer à mesure que le revenu augmente, alors que les bénévoles dont les revenus du ménage sont les moins élevés sont ceux qui ont consacré le plus de temps au bénévolat en 2000, c'est-à-dire 207 heures en moyenne. Depuis 1997, on constate une diminution des taux de bénévoles dans toutes les catégories de revenu. Les plus fortes hausses du nombre d'heures de bénévolat — qui a augmenté dans la plupart des catégories de revenu depuis 1997 — ont été observées chez les personnes dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$, passant de 148 heures en 1997 à 207 heures en 2000.

15 La situation d'activité comprend trois catégories : personne occupée (qui travaille), travailleur en chômage (à la recherche d'un emploi) ou inactif (ne travaille pas et ne cherche pas de travail). Voir l'annexe A pour obtenir une description complète de ces catégories.

Table 2.2

## Proportion de bénévoles et moyenne des heures offertes au cours de l'année, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000

Caractéristique	2000	1997	2000	1997
	(%)	(%)	(Moyenne d'heures)	
<b>Âge</b>				
15-24	29	33	130	125
25-34	24	28	131	133
35-44	30	37	153	142
45-54	30	35	158	157
55-64	28	30	181	160
65 et plus	18	23	269	202
<b>Sexe</b>				
Hommes	25	29	170	160
Femmes	28	33	155	140
<b>État matrimonial</b>				
Marié(e)s et conjoints de fait	28	33	165	151
Célibataires, jamais marié(e)s	26	31	136	133
Séparé(e)s, divorcé(e)s	25	29	181	157
Veufs, veuves	17	20	253	186
<b>Éducation</b>				
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	19	21	154	126
Diplôme d'études secondaires	23	29	150	159
Études postsecondaires partielles	33	36	173	153
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	28	34	165	149
Diplôme universitaire	39	48	166	159
<b>Situation sur le marché du travail</b>				
Personnes occupées	28	34	147	138
À temps plein	27	32	145	138
À temps partiel	33	44	155	139
Personnes en chômage	25	29	175	121
Personnes inactives	24	27	193	176
<b>Revenu du ménage</b>				
Moins de 20 000 \$	17	22	207	148
20 000-39 999 \$	21	29	179	163
40 000-59 999 \$	26	33	162	150
60 000-79 999 \$	31	36	156	144
80 000-99 999 \$	35	42	127	128
100 000 \$ et plus	39	45	150	143

## L'activité bénévole contribue-t-elle à augmenter les chances de trouver un emploi ?

Il semble que de nombreux bénévoles considèrent le bénévolat comme un moyen d'intégrer le marché du travail. Non seulement le bénévolat peut déboucher sur un emploi, mais il peut également permettre d'acquérir des compétences utiles sur le marché du travail et ainsi améliorer les chances de réussir dans le milieu de travail.

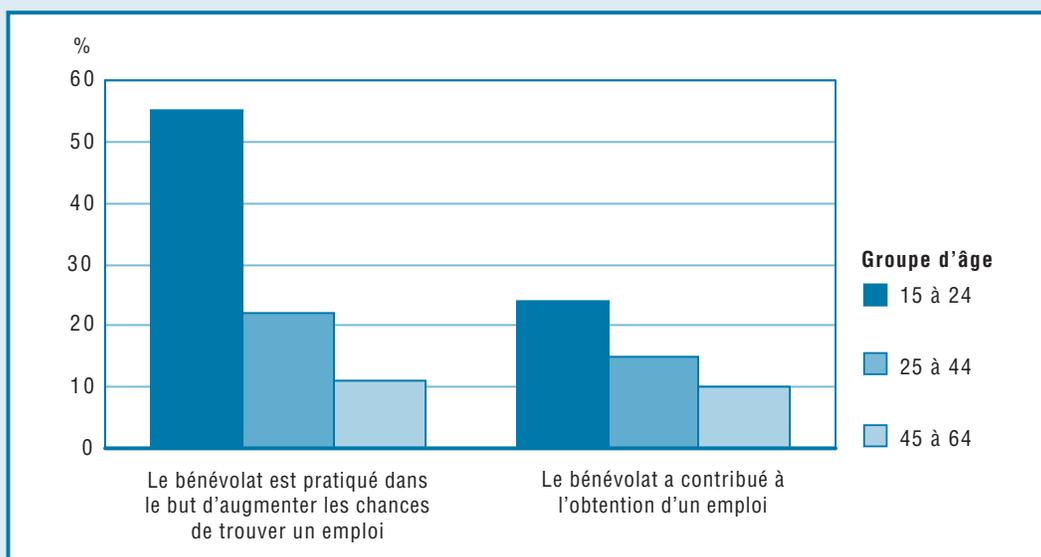
Même si le marché du travail a été plus favorable en 2000 qu'en 1997, les répondants perçoivent de plus en plus le bénévolat comme une activité susceptible d'améliorer leurs débouchés. Près des deux tiers des bénévoles sans emploi (62 %) partageaient cette opinion en 2000, comparativement à 54 % en 1997. Les jeunes de 15 à 24 ans partageaient particulièrement cet avis. Plus de 3 jeunes sur 4 à la recherche d'un emploi (78 %) pensaient que le bénévolat les aiderait à en obtenir un. Pourtant, les jeunes bénévoles sans emploi ont consacré un nombre d'heures relativement faible aux activités bénévoles (132 heures par an, en moyenne).

Plus de 1 bénévole sur 5 (23 %) reconnaît qu'il fait du bénévolat pour améliorer ses possibilités d'obtenir un emploi, les chances que cette raison soit invoquée étant encore plus fortes dans le cas des jeunes bénévoles de 15 à 24 ans (55 %) (figure 2.2). De nombreux bénévoles, en particulier des jeunes, estiment que le travail bénévole leur a bel et bien permis de se trouver un emploi. Même si 14 % des bénévoles pensent que leurs activités de bénévolat leur ont permis, à un certain moment, d'obtenir un emploi, le pourcentage de jeunes bénévoles de 15 à 24 ans susceptibles de partager cet avis est plus élevé (24 %).

Bien des bénévoles occupés croient que le bénévolat leur offre la chance d'acquérir des compétences pouvant être utilisées au travail. Cette opinion est également plus souvent exprimée par les plus jeunes bénévoles. Plus d'un tiers des bénévoles occupés (37 % en 2000, en hausse par rapport à 34 % en 1997) partageaient cet avis, comparativement à près de la moitié des personnes occupées de 15 à 24 ans, soit 49 %, ce qui représente une hausse par rapport à 46 % en 1997.

Figure 2.2

**Proportion de personnes ayant fait du bénévolat afin d'améliorer leur chance de trouver un emploi, et proportion de personnes ayant déclaré que leurs activités bénévoles avaient contribué à trouver du travail, bénévoles canadiens de 15 à 64 ans, 2000**

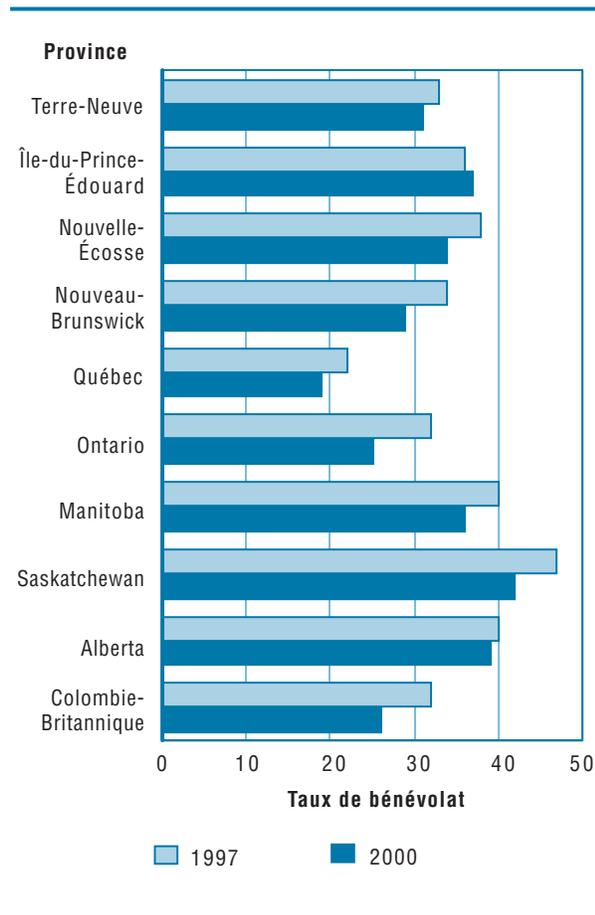


## Les variations provinciales

La participation des Canadiens aux activités bénévoles varie considérablement d'une province à l'autre (figure 2.3). Les taux de bénévoles enregistrés en Saskatchewan (42 %), en Alberta (39 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (37 %), au Manitoba (36 %) et en Nouvelle-Écosse (34 %) étaient plus élevés que dans les autres provinces. La comparaison des taux provinciaux actuels avec ceux de 1997 permet d'observer des baisses dans chaque province, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard. Les plus fortes diminutions ont été enregistrées en Ontario, le taux étant passé de 32 % à 25 %, et en Colombie-Britannique, où le taux est passé de 32 % à 26 %.

Figure 2.3

Taux de participation des bénévoles, selon la province, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000

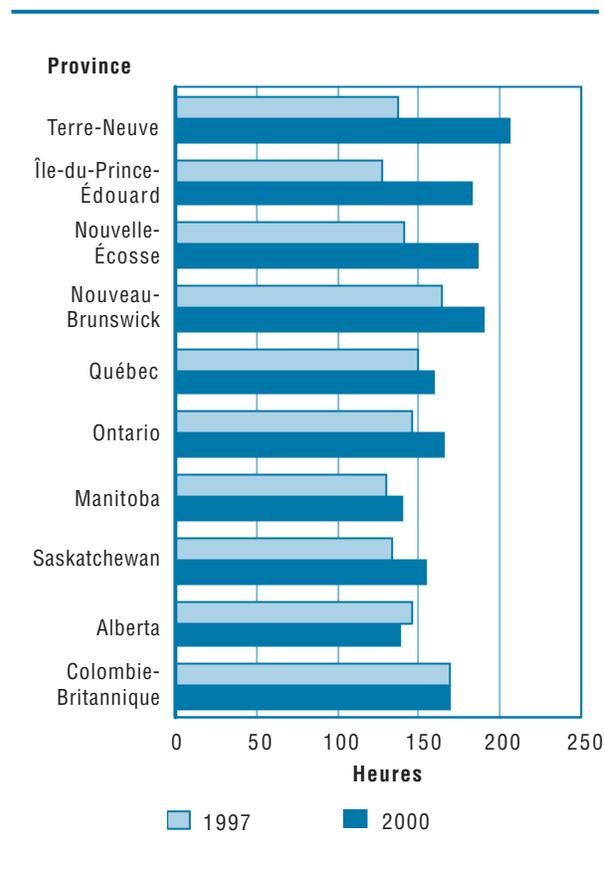


En moyenne, les bénévoles des provinces de l'Atlantique ont consacré plus d'heures au bénévolat que les bénévoles des autres provinces (le nombre d'heures variant entre 183 à l'Île-du-Prince-Édouard et 206 à Terre-Neuve). À l'opposé, les bénévoles des

provinces des Prairies ont consacré le moins d'heures, ce nombre s'échelonnant entre 139 heures en Alberta et 154 heures en Saskatchewan (figure 2.4). L'Alberta était l'unique province affichant une baisse, quoique modeste, du nombre moyen d'heures de bénévolat depuis 1997.

Figure 2.4

Moyenne d'heures consacrées au bénévolat pendant l'année, selon la province, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



## Le rôle de la religion

Bien des religions prônent la philanthropie et encouragent leurs fidèles à donner temps et argent aux indigents. L'ENDBP de 1997 a démontré, comme il fallait peut-être s'y attendre, que les Canadiens animés de fortes convictions religieuses se livraient plus couramment à des activités de bénévolat. Dans le cadre de l'ENDBP de 2000, on a de nouveau demandé aux Canadiens de répondre à trois questions au sujet de leur religion. Il s'agissait d'indiquer leur appartenance religieuse, la fréquence à laquelle ils assistaient à des cérémonies religieuses et leur degré d'engagement religieux.

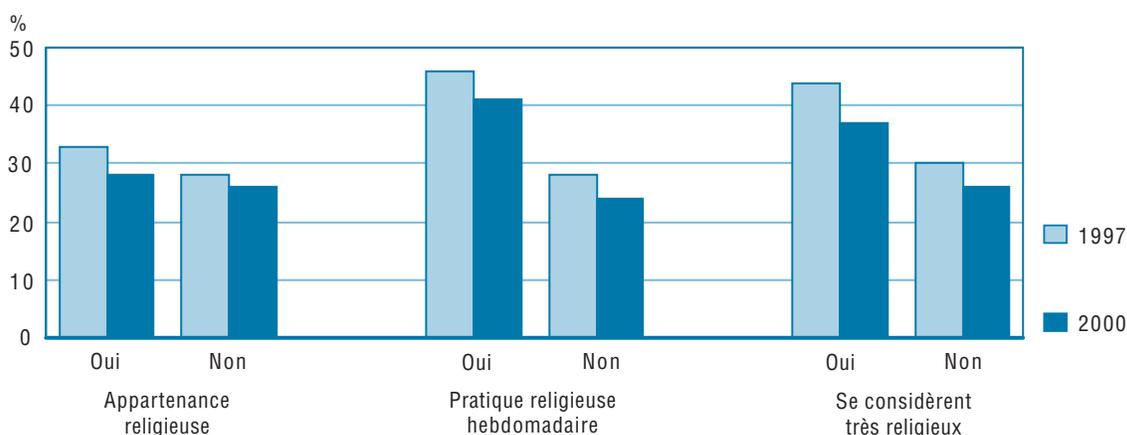
Les personnes qui ont déclaré une appartenance religieuse étaient un peu plus susceptibles de faire du bénévolat que celles qui n'ont déclaré aucune appartenance religieuse (28 % par rapport à 26 %) (figure 2.5). Les bénévoles ayant une appartenance religieuse ont donné, en moyenne, plus de temps que ceux qui n'en ont pas (168 heures par rapport à 149 heures) (figure 2.6). Depuis 1997, le taux de bénévolat a fléchi, tant pour les personnes ayant une appartenance religieuse que pour celles qui n'en ont pas, tandis que le nombre moyen d'heures offertes par les deux groupes s'est accru.

Les taux de participation constituent un indice encore plus important de la possibilité qu'une personne consacre du temps et de l'énergie à des

œuvres de bienfaisance. Ainsi, les personnes qui ont participé chaque semaine à des cérémonies ou à des rencontres religieuses au cours de l'année précédente étaient proportionnellement plus nombreuses à faire du bénévolat que celles qui ne fréquentaient pas l'église aussi souvent (41 % par rapport à 24 %). De plus, ces personnes ont donné plus de temps, en moyenne (202 heures par rapport à 149 heures). Malgré le recul du taux de bénévolat depuis 1997, tant pour les personnes qui assistaient chaque semaine à des cérémonies religieuses que pour les autres, on observe une hausse du nombre moyen d'heures consacrées au bénévolat, en particulier chez les personnes qui ne participaient pas à des cérémonies religieuses sur une base hebdomadaire, ce nombre étant passé de 129 heures en 1997 à 149 heures en 2000.

Figure 2.5

Taux de participation des bénévoles selon l'appartenance religieuse, l'assistance aux services religieux et le degré d'engagement religieux, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



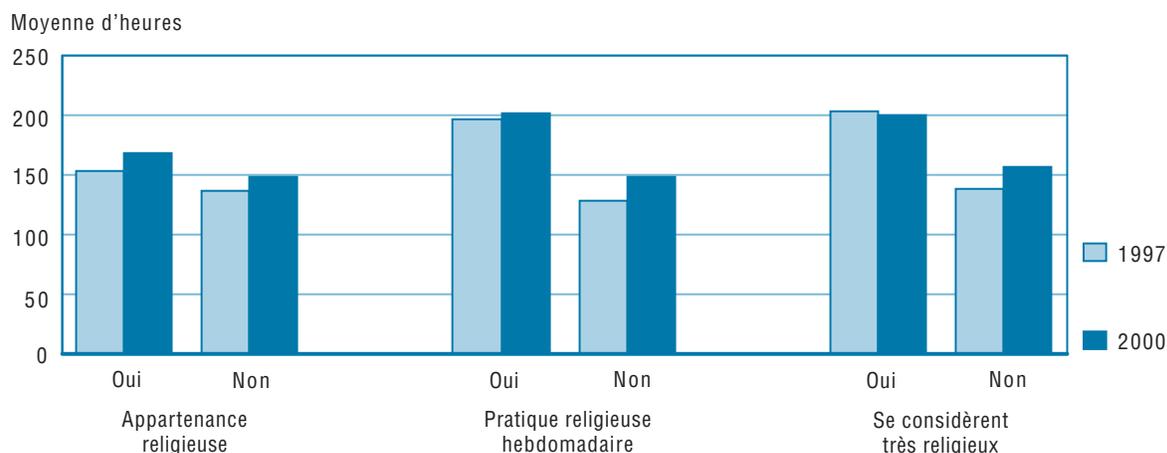
Dans le cadre de l'ENDBP, on a également demandé aux répondants jusqu'à quel point ils se considéraient comme des personnes religieuses. Les Canadiens qui se sont définis comme très religieux étaient plus susceptibles de faire du bénévolat (37 %) et ils ont également donné, en moyenne, plus d'heures que les autres, soit 200 heures par rapport à 156 heures. Depuis 1997, le pourcentage de personnes très religieuses ayant fait du bénévolat a diminué, passant de 44 % à 37 %, et le nombre moyen d'heures données par les Canadiens qui ne se

définissent pas comme très religieux a augmenté, passant de 138 heures à 156 heures.

Bien qu'il semble y avoir un lien entre le bénévolat et les pratiques religieuses, les bénévoles animés d'un sentiment religieux ne restreignent pas leurs activités bénévoles aux seuls organismes religieux. Ainsi, alors que 21 % de tous les bénévoles ont déclaré donner du temps à des organismes religieux, ces derniers ne représentent que 16 % du nombre total d'heures consacrées au bénévolat.

Figure 2.6

Moyenne des heures consacrées au bénévolat par année, selon l'appartenance religieuse, l'assistance à des cérémonies religieuses et le degré d'engagement religieux, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



## Comment s'engagent les bénévoles

Bon nombre de Canadiens ont commencé à faire du bénévolat après qu'un membre d'un organisme ait sollicité leur participation. En 2000, c'est de cette façon que la plupart des bénévoles ont entrepris de travailler au sein d'un organisme ou que la plupart des « actions bénévoles » ont débuté<sup>16</sup> (figure 2.7). Cependant, un plus petit nombre de bénévoles ont déclaré, en 2000, qu'ils avaient commencé de la sorte. Alors que 44 % de l'ensemble des activités bénévoles avaient été amorcées à la suite d'une invitation personnelle en 1997, seulement 30 % de celles-ci ont été amorcées de cette façon en 2000.

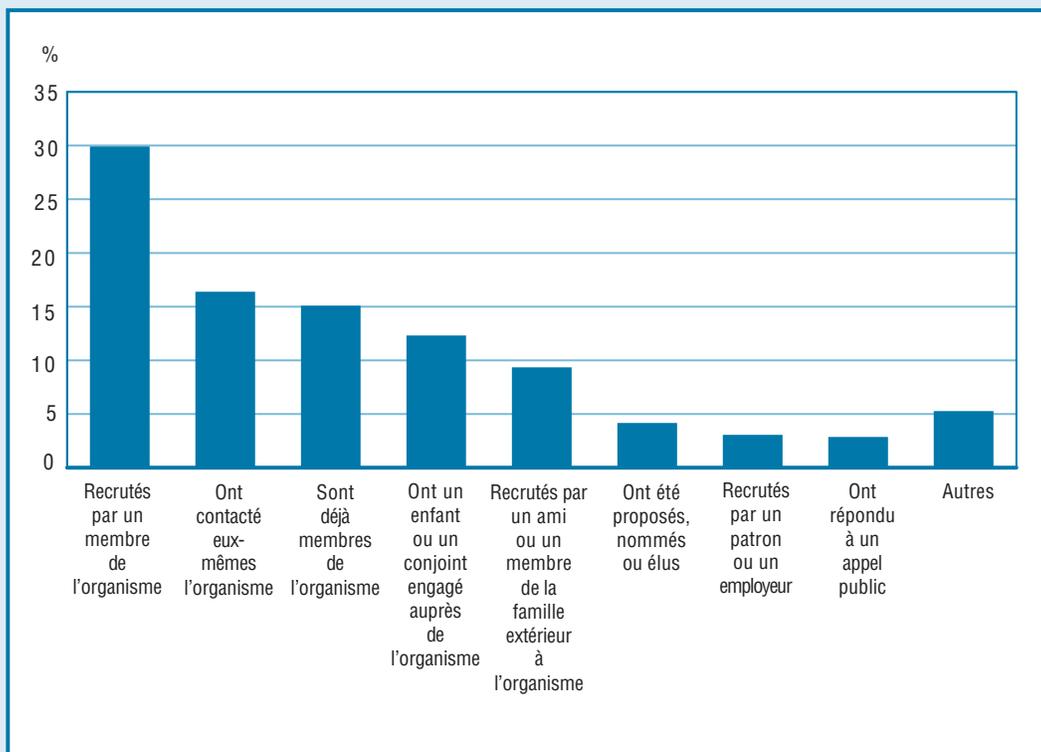
Au deuxième rang des modes d'engagement vient le contact avec l'organisme amorcé par le bénévole lui-même. Encore une fois, on constate que le nombre d'actions bénévoles ayant débuté de cette manière était moins élevé en 2000 qu'en 1997 (16 % par rapport à 29 %). Parmi les autres façons les plus souvent indiquées par les répondants pour expliquer comment ils avaient commencé à faire du bénévolat en 2000, mentionnons entre autres l'adhésion à un organisme (15 %) et le fait qu'un enfant ou un conjoint soit associé à l'organisme (12 %)<sup>17</sup>. Enfin, le fait que des gens aient répondu à l'appel d'un ami ou d'un parent n'appartenant pas à l'organisme était à l'origine de 9 % des actions bénévoles en 2000.

16 Dans la présente publication, chaque organisme mentionné par une personne représente une « action bénévole » qui correspond à un engagement auprès d'un organisme. Cette définition ne tient pas compte du nombre d'activités différentes pratiquées, ni de la fréquence, de l'horaire ou de la durée des activités bénévoles au sein d'un organisme. Pour chaque action bénévole déclarée (trois tout au plus), on a demandé aux bénévoles d'indiquer comment ils s'étaient engagés la première fois auprès de l'organisme au sein duquel ils font du bénévolat.

17 Ces deux modes d'engagement initial des bénévoles auprès d'un organisme sont de nouvelles catégories de réponse ajoutées en 2000 à la suite des réponses à l'enquête de 1997. La diminution des réponses dans les autres catégories peut être attribuable, dans une certaine mesure, à l'ajout de ces nouvelles catégories.

Figure 2.7

Comment se sont engagés les bénévoles, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 2000



## Le lien entre les premières expériences de vie et la participation aux activités bénévoles

Il semble qu'un certain nombre d'expériences vécues dans l'enfance influent sur la propension des Canadiens à faire du bénévolat à l'âge adulte. Si nous le comparons au taux de bénévoles pour l'ensemble des Canadiens (27 %), nous constatons que le taux correspondant est plus élevé dans le cas des bénévoles qui, dans leur jeunesse :

- s'étaient engagés au sein d'un conseil étudiant (42 % ont fait du bénévolat en 2000);
- avaient un parent qui travaillait comme bénévole dans la collectivité (39 %);
- étaient actifs au sein d'organismes religieux (38 %);
- s'étaient engagés dans un travail bénévole quelconque (36 %);
- avaient pu compter sur l'aide d'autres personnes (35 %);
- étaient membres d'un groupe de jeunes (35 %);
- avaient vu quelqu'un qu'ils admiraient venir en aide à d'autres (34 %);
- avaient fait du porte-à-porte (33 %);
- avaient fait partie d'une équipe de sport structurée (31 %).

En comparant les résultats de 1997, nous constatons une diminution de la proportion de bénévoles ayant déclaré avoir connu ces expériences dans leur jeunesse (passant de 9 % à 4 %). Cette constatation indique que certaines situations vécues dans les premières années de la vie d'une personne peuvent contribuer à accroître ses chances de faire du bénévolat une fois parvenue à l'âge adulte, encore que les liens entre ces expériences et le bénévolat futur puissent ne pas être aussi étroits.

## Le travail communautaire obligatoire

Dans le cadre de l'ENDBP de 2000, on a demandé aux bénévoles si l'une des raisons pour lesquelles ils faisaient du bénévolat était que leur école, leur employeur ou le gouvernement les y obligeait<sup>18</sup>. Plus de 7 % des bénévoles canadiens, pourcentage qui représente environ 484 000 personnes, ont déclaré que cela était le cas. Ces Canadiens offrent en moyenne annuellement près de 150 heures. Au total, ils ont donné plus de 72 millions d'heures de leur temps<sup>19</sup>.

Le travail communautaire prend souvent la forme d'une activité de bénévolat à laquelle les gens s'adonnent afin d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Dans bien des provinces, par exemple en Ontario, cette exigence a été adoptée dans toutes les écoles et, dans d'autres provinces, elle a été mise en œuvre dans certains districts scolaires. Il n'est pas étonnant que bon nombre de bénévoles ayant indiqué qu'ils faisaient du bénévolat parce qu'ils y étaient obligés faisaient partie du groupe des 5 à 19 ans (35 %), étaient célibataires (48 %) et avaient moins qu'un diplôme d'études secondaires (32 %). Il est intéressant de noter que près des deux tiers (61 %) de ces bénévoles étaient des femmes. Par contre, les hommes qui ont été obligés de faire du bénévolat ont consacré, en moyenne, plus de temps à ces activités que les femmes (172 heures par rapport à 136 heures).

Environ 225 000 des 484 000 Canadiens qui ont fait du bénévolat parce qu'ils y étaient obligés ont travaillé au sein d'un seul organisme. La contribution de ce groupe de bénévoles au taux de participation national équivaut à près d'un point de pourcentage.

18 Les ordonnances de service communautaire émises par le système judiciaire constituent un exemple d'activité de bénévolat exigée par le gouvernement.

19 Nous ne pouvons déterminer, à partir des données de l'enquête, si la totalité ou une partie des heures ont été données par des personnes qui étaient tenues ou non de faire du bénévolat.

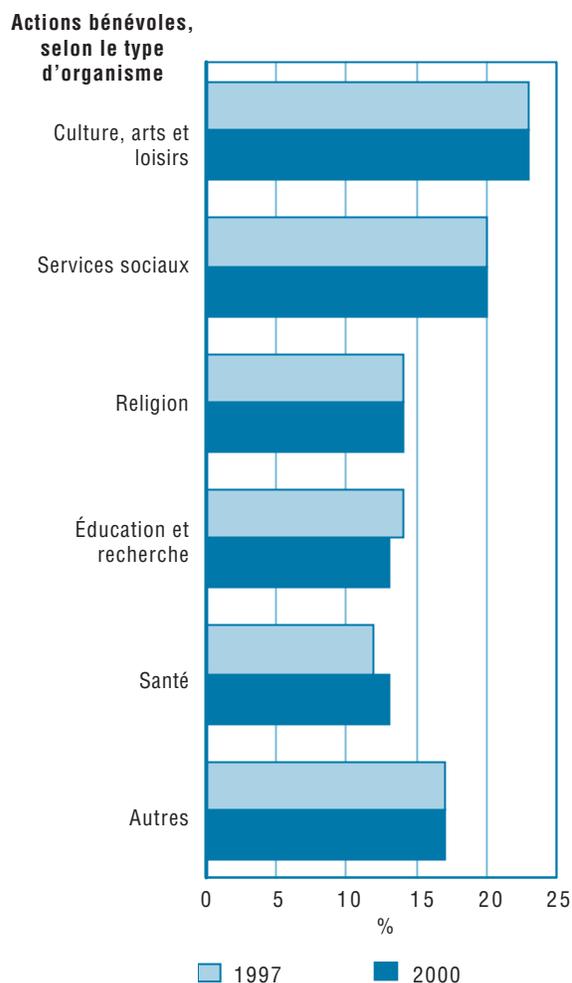
## Organismes soutenus par les bénévoles

Chaque fois qu'ils ont donné du temps, les bénévoles ont exprimé leur soutien à l'égard du travail accompli par les organismes sans but lucratif et de bienfaisance. En appuyant les activités de ces organismes, les bénévoles font en sorte que leurs collectivités profitent des divers services offerts. Ces derniers varient, allant de la garde de jour des enfants aux programmes d'alphabétisation pour les adultes, des possibilités de loisirs pour les jeunes aux visites amicales à des personnes âgées, des cours prénataux destinés à de futurs parents à la recherche liée à des traitements contre la maladie et des refuges pour les sans-abri à la construction de maisons pour les personnes dans le besoin.

Cinq types d'organismes ont bénéficié de la plus grande part tant des actions bénévoles que des heures consacrées au bénévolat<sup>20</sup>. Comme le montrent les figures 2.8 et 2.9, les organismes du domaine des arts, de la culture et des loisirs (incluant les sports) affichent le pourcentage le plus élevé d'actions bénévoles (23 %) et d'heures offertes bénévolement (26 %). Viennent ensuite les organismes de services sociaux (20 % des actions et 20 % des heures), les organismes religieux (14 % et 16 %), les organismes voués à l'éducation et à la recherche (13 % et 11 %) et les organismes du domaine de la santé (13 % et 9 %). D'autres types d'organismes<sup>21</sup> représentaient les 17 % résiduels des actions bénévoles et des heures de bénévolat. Par rapport à 1997, peu de changements ont été enregistrés en 2000 quant aux types d'organismes qui bénéficiaient des actions bénévoles des Canadiens ou des heures offertes bénévolement par ces derniers<sup>22</sup>.

Figure 2.8

Répartition des actions bénévoles selon le type d'organisme, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



La plupart des bénévoles (59 %) n'ont soutenu qu'un seul organisme au cours de l'année. À peine un peu plus d'un quart (26 %) d'entre eux ont fait du bénévolat auprès de deux organismes et 15 % se sont engagés auprès de trois organismes ou plus. Ces conclusions sont semblables à celles de l'ENDBP de 1997.

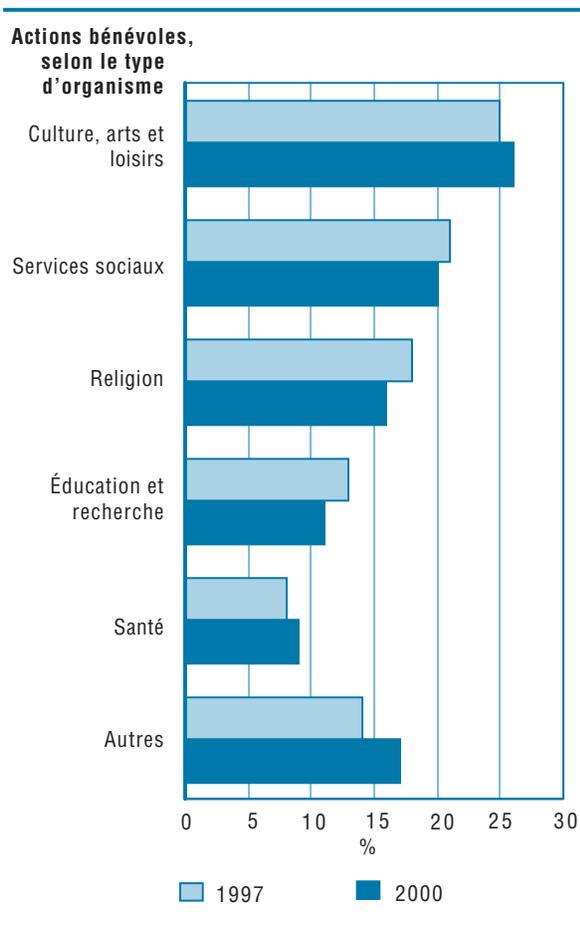
20 Nous avons demandé aux répondants d'indiquer le nom des organismes pour lesquels ils faisaient du bénévolat et la nature de leurs activités. En nous fondant sur ces renseignements, nous avons classé les organismes en 12 catégories, selon le type d'activités auxquelles ils se livrent. La description du système de classification figure à l'annexe A.

21 Les sept autres types d'organismes relèvent des domaines suivants : expansion et habitation, droit, militantisme et politique, environnement, associations professionnelles et syndicats, philanthropie et bénévolat, organismes internationaux et organismes ne figurant dans aucune autre catégorie.

22 Veuillez noter que les estimations de 1997 de la répartition des actions et des heures selon le type d'organisme ont été révisées et diffèrent donc de celles diffusées à l'origine dans la publication de 1997.

Figure 2.9

Répartition des heures de bénévolat, selon le type d'organisme, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



## Ce que font les bénévoles

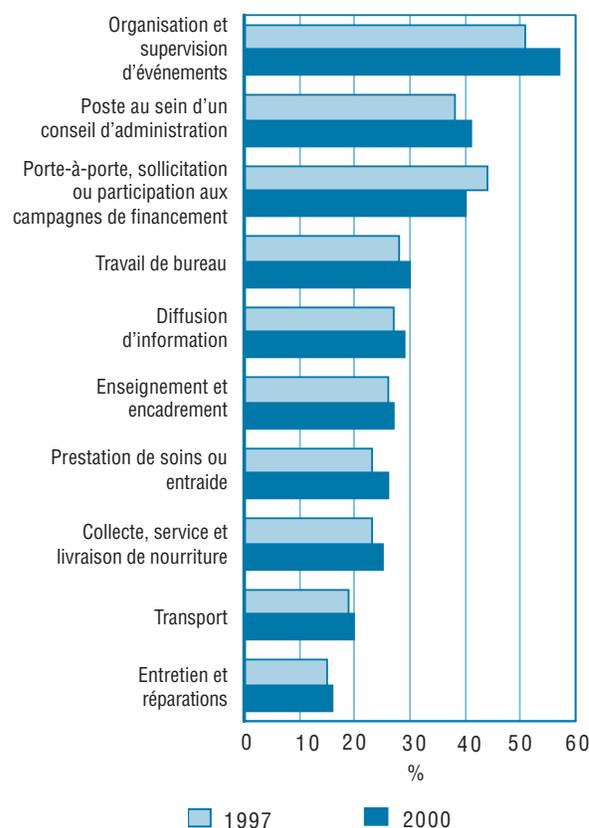
Pour s'entraider et soutenir leurs collectivités, les Canadiens prennent part à un vaste éventail d'activités de bénévolat (figure 2.10). Certains prêtent main forte à des organismes bénévoles en siégeant à un conseil ou à un comité ou en exécutant des tâches de bureau, tandis que d'autres fournissent des services, par exemple, en livrant de la nourriture, en luttant contre l'incendie ou en protégeant l'environnement. D'autres encore recueillent de l'argent pour des organismes en faisant de la sollicitation et en collectant des fonds.

L'ENDBP mesure le travail accompli par les bénévoles en interrogeant les Canadiens sur leur participation à 15 types généraux d'activités bénévoles. Les 10 types d'activités les plus souvent

déclarées sont regroupés dans la figure 2.10. Plus de la moitié de tous les bénévoles (57 %) ont collaboré à la mise sur pied ou à la supervision d'activités ou d'actions pour le compte d'un organisme. Entre autres activités couramment pratiquées, signalons la participation gratuite à un conseil ou à un comité (41 %), de même que la sollicitation, la collecte de fonds et le financement (40 %). Trente pour cent des bénévoles ont accompli des tâches de consultation, de gestion, de bureau et d'administration. Moins de 30 % des bénévoles ont déclaré s'être livrés aux activités suivantes : fournir des renseignements pour éduquer la population, pour influencer l'opinion publique ou faire du lobbying au nom d'un organisme, enseigner ou être responsable de l'entraînement dans un organisme, offrir des soins ou une aide par l'entremise d'un organisme, aller chercher et livrer de la nourriture, être chauffeur bénévole pour un organisme, effectuer des travaux de jardinage et de réparation, collaborer à l'amélioration des conditions environnementales et faire partie de groupes d'entraide.

Figure 2.10

Types d'activités bénévoles, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



Il semble que les types d'activités auxquelles les bénévoles s'adonnent soient en voie de changer. Comparativement à 1997, on note une hausse du pourcentage de bénévoles ayant mis sur pied et supervisé des actions, ce pourcentage passant de 51 % à 57 %, et du pourcentage de ceux qui ont

contribué à l'amélioration des conditions environnementales, qui est passé de 11 % à 16 %. Par contre, le pourcentage de bénévoles ayant pris part à des activités de sollicitation, de collecte de fonds ou de financement a diminué, passant de 44 % à 40 %.

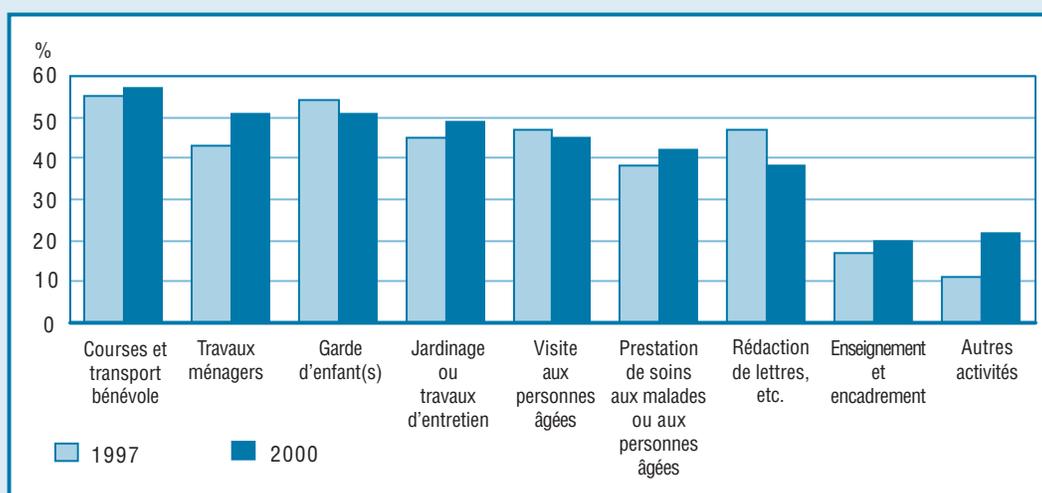
## Aider directement les gens : le bénévolat non organisé

Bon nombre de Canadiens montrent qu'ils se préoccupent d'autrui, non seulement en faisant du bénévolat organisé au sein d'organismes mais également en offrant une aide directe et individuelle à d'autres personnes. Dans le cadre de l'ENDBP, on a demandé aux répondants d'indiquer s'ils avaient fourni gratuitement un soutien à des gens, de leur propre chef et sans passer par un organisme. En 2000, 77 % des Canadiens ont déclaré qu'ils avaient aidé d'autres personnes, en hausse par rapport au pourcentage de 73 % enregistré en 1997. De ce nombre, 79 % de Canadiens avaient prêté main forte à des personnes autres que des parents, ce qui représente une augmentation puisque cette proportion s'établissait à 71 % en 1997. De plus, 63 % avaient fourni de l'aide à des parents qui n'habitaient pas avec eux, par rapport à 66 % en 1997, ce qui correspond à une baisse.

Quel genre d'aide les Canadiens apportent-ils le plus souvent? Plus de la moitié des gens qui ont aidé directement d'autres personnes (57 %) ont fait des courses pour quelqu'un ou ont conduit quelqu'un à un rendez-vous ou au magasin (figure 2.11). Entre autres formes d'aide, mentionnons les tâches ménagères (51 %), la garde d'enfants non rémunérée (51 %), les travaux de jardinage ou de réparation (49 %), les visites à des personnes âgées (45 %) et les soins à des personnes malades ou âgées (42 %).

Figure 2.11

Activités accomplies directement au profit des autres, sans passer par un organisme, Canadiens de 15 ans et plus qui apportent une aide directe aux gens, 1997 et 2000



Comparativement à 1997, on relève certains changements dans la façon dont les gens s'entraident. L'augmentation la plus forte touchait le pourcentage de personnes effectuant des tâches ménagères pour d'autres personnes, passant de 43 % en 1997 à 51 % en 2000. Par ailleurs, la diminution la plus marquée est celle du pourcentage de personnes qui aidaient d'autres gens à rédiger des lettres, à obtenir des renseignements ou à remplir des formulaires, la proportion étant de 47 % en 1997 et de 38 % en 2000.

## Motivations du bénévole

Divers facteurs entrent en ligne de compte lorsque vient le moment de prendre la décision de consacrer du temps à des groupes ou à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance, ce qui rend la décision complexe. Non seulement les raisons pour lesquelles on fait du bénévolat ne manquent pas, allant des motifs utilitaires aux motifs humanitaires, mais les gens ont moins de temps libre et peuvent fournir de l'aide d'une autre manière (en donnant de l'argent, par exemple, plutôt que du temps). Pour mieux comprendre pourquoi les gens font du bénévolat et pourquoi certaines personnes en font davantage que d'autres, l'ENDBP comportait une série de questions visant à déterminer les motivations des bénévoles et à étudier les facteurs qui les empêchaient de consacrer plus de temps au bénévolat.

### Les motivations

Les répondants ont indiqué qu'ils travaillaient comme bénévoles parce qu'ils estimaient avoir un lien ou une obligation à l'égard d'un organisme, qu'ils éprouvaient le désir de se perfectionner du point de

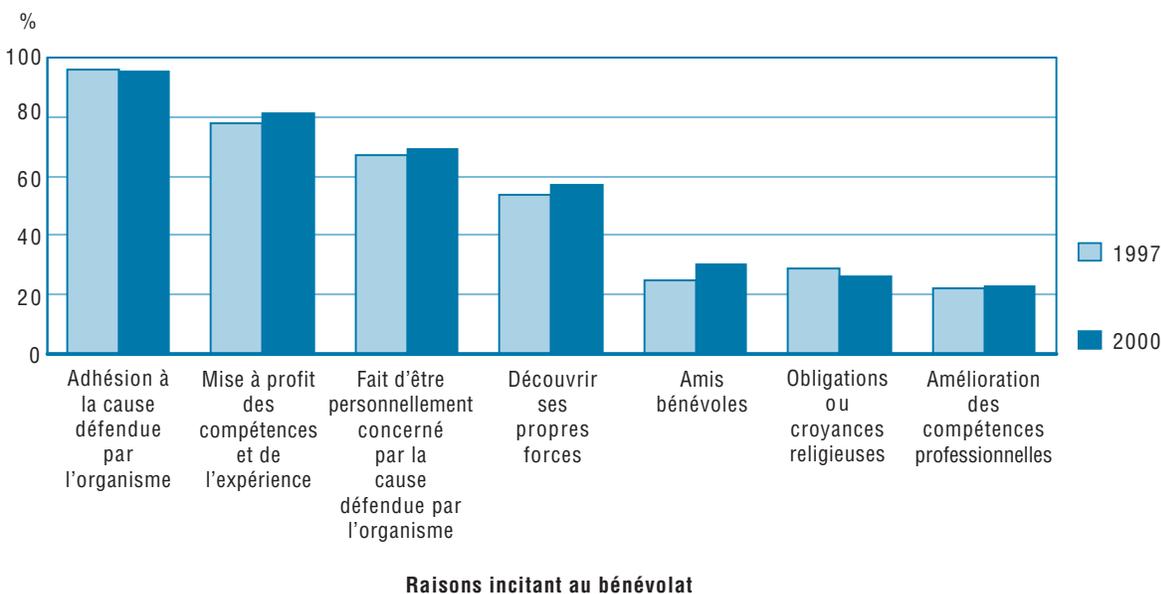
vue professionnel ou personnel et de garder des contacts sociaux. Dans le cadre de l'ENDBP, on a demandé aux bénévoles s'ils acceptaient ou réfutaient les sept raisons différentes d'être un travailleur bénévole (figure 2.12).

Presque tous les bénévoles (95 %) ont reconnu que leur participation à des activités de bénévolat était motivée par le désir de contribuer à une cause à laquelle ils croyaient personnellement. Environ 8 bénévoles sur 10 (81 %) ont pratiqué le bénévolat dans le but d'utiliser leurs compétences et leur expérience. Plus des deux tiers des bénévoles (69 %) ont prêté main forte à un organisme parce qu'eux-mêmes étaient personnellement intéressés à la cause soutenue par ce dernier. Cinquante-sept pour cent d'entre eux ont fait du bénévolat pour évaluer leurs propres forces. Enfin, 23 % l'ont fait pour améliorer leurs chances de trouver un emploi.

Comparativement à 1997, le pourcentage de bénévoles ayant déclaré ces raisons n'a presque pas varié. La proportion de bénévoles motivés par des obligations ou des croyances religieuses a diminué, passant de 29 % à 26 %, tandis que le pourcentage de personnes qui ont fait du bénévolat parce que leurs amis en faisaient accuse la plus forte hausse, passant de 25 % à 30 %.

Figure 2.12

Motivation des bénévoles, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000

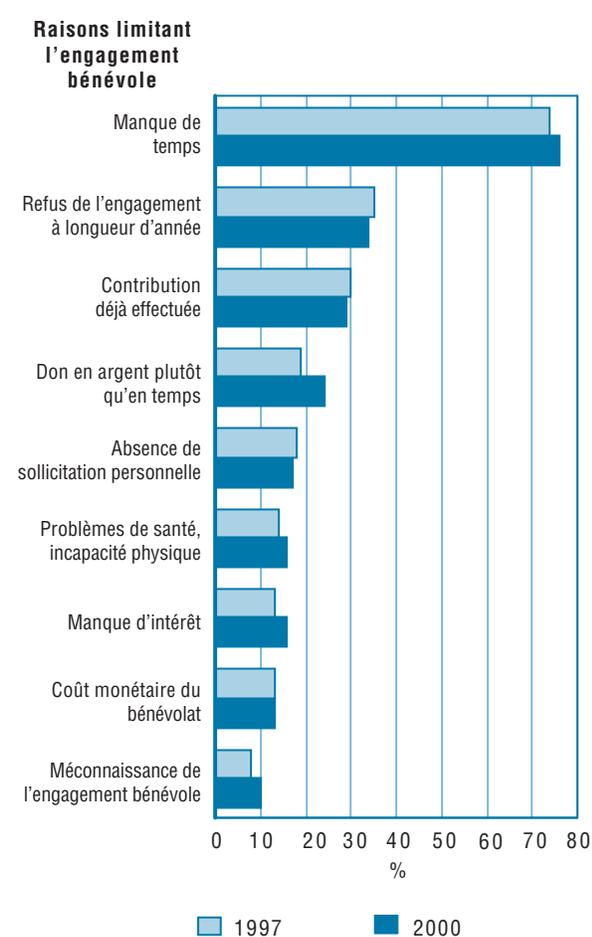


## Les obstacles

Qu'est-ce qui empêche les gens de consacrer plus de temps au bénévolat ou de simplement s'y consacrer? Pour répondre à cette question, l'ENDBP a soumis aux bénévoles et aux non-bénévoles une liste de 10 entraves possibles à leur participation. On leur a demandé d'indiquer si ces obstacles les empêchaient de consacrer plus de temps au bénévolat. Pour leur part, les non-bénévoles devaient préciser si ces obstacles les retenaient de faire du bénévolat (figures 2.13 et 2.14).

Figure 2.13

Raisons de ne pas se consacrer davantage au bénévolat, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000

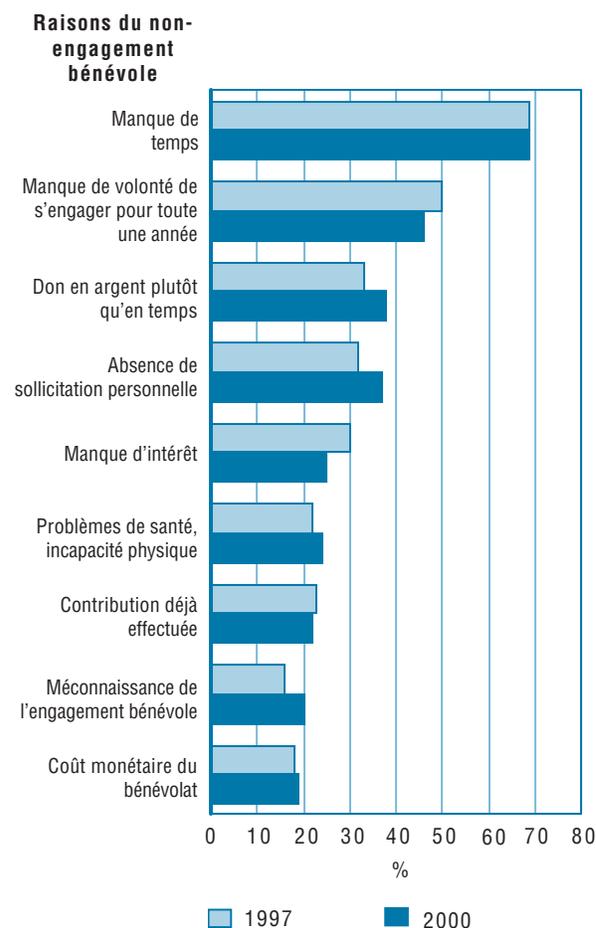


Le manque de temps était la principale raison invoquée par les bénévoles pour expliquer qu'ils ne participaient pas davantage (76 %) et par les non-bénévoles pour justifier qu'ils ne participaient pas du tout (69 %). Venait ensuite le manque de volonté pour s'engager pour toute une année (34 % des

bénévoles, 46 % des non-bénévoles). Un pourcentage considérable de bénévoles (29 %) et de non-bénévoles (22 %) ont invoqué le fait qu'ils avaient déjà contribué d'une façon ou d'une autre. Enfin, 24 % des bénévoles et 38 % des non-bénévoles ont déclaré qu'ils avaient déjà contribué d'une façon ou d'une autre. Enfin, 24 % des bénévoles et 38 % des non-bénévoles ont fait valoir qu'ils donnaient de l'argent plutôt que du temps.

Figure 2.14

Raisons de ne pas faire de bénévolat, Canadiens de 15 ans et plus n'ayant pas fait de bénévolat, 1997 et 2000



Certaines raisons de ne pas faire davantage de bénévolat semble avoir gagné du terrain depuis l'ENDBP de 1997. En effet, tant les bénévoles que les non-bénévoles étaient proportionnellement plus nombreux en 2000 qu'en 1997 à reconnaître qu'ils ne s'adonnaient pas à des activités bénévoles parce qu'ils donnaient de l'argent plutôt que du temps (24 % par rapport à 19 % pour les bénévoles, 38 % par rapport à 33 % pour les non-bénévoles). En 2000,

les non-bénévoles étaient plus susceptibles de préciser qu'ils ne faisaient pas de bénévolat parce que personne ne leur avait demandé personnellement de le faire (37 % par rapport à 32 % en 1997) et parce qu'ils ne savaient pas comment s'engager (20 % par rapport à 16 % en 1997).

## Avantages du bénévolat

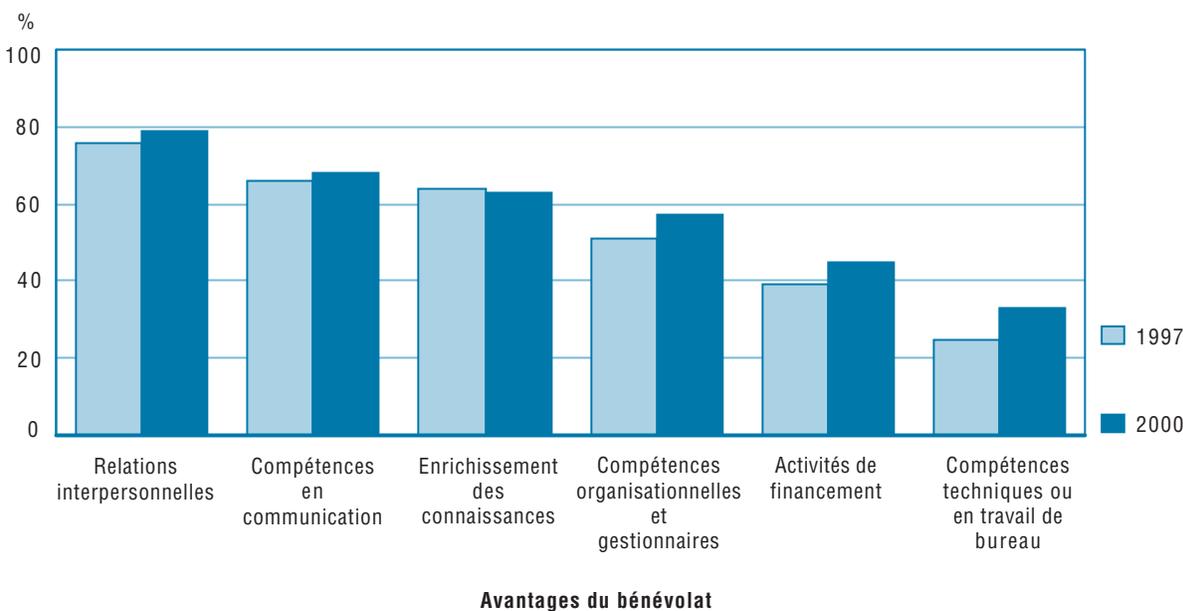
De nombreux bénévoles reconnaissent que le bénévolat leur apporte des avantages personnels. En effet, plus des trois quarts des bénévoles (79 %) ont déclaré avoir acquis une certaine habileté en communications interpersonnelles, par exemple une plus grande facilité à comprendre et à motiver autrui ainsi qu'une aptitude à faire face aux situations difficiles (figure 2.15). Les deux tiers (68 %) ont développé des capacités de communiquer, par

exemple prendre la parole en public, rédiger, animer des réunions et jouer un rôle en relations publiques. Un peu moins des deux tiers (63 %) ont amélioré leurs connaissances sur divers sujets (santé, questions féminines, enjeux politiques, droit criminel et environnement). Plus de la moitié (57 %) ont déclaré que leurs activités bénévoles leur avaient permis d'acquérir des compétences en gestion et en organisation.

Seuls des changements mineurs ont été observés relativement à la façon dont on perçoit les avantages découlant du bénévolat depuis 1997. En 2000, un plus grand nombre de bénévoles ont indiqué que leurs activités bénévoles leur avaient permis d'acquérir des compétences techniques en travail de bureau, par exemple, l'utilisation de l'ordinateur, la tenue de livres ou le catalogage de fonds documentaires (33 % par rapport à 25 % en 1997) de même que des compétences dans le domaine de la gestion et de l'organisation (57 % par rapport à 51 %).

Figure 2.15

Avantages du bénévolat, bénévoles canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



## Les jeunes bénévoles

En 2000, on a observé un changement quant à la nature et à l'orientation du bénévolat chez les jeunes Canadiens. La proportion de jeunes de 15 à 24 ans qui ont fait du bénévolat a diminué, passant de 33 % en 1997 à 29 % en 2000. Par contre, ces bénévoles ont donné plus d'heures en moyenne (130 heures par rapport à 125 heures en 1997). Près de 1 jeune bénévole sur 5 (18 %) a déclaré que son école, ou son employeur ou le gouvernement l'avait obligé à donner la totalité ou une partie des heures offertes.

Quelles sont les causes soutenues par les jeunes Canadiens? La plupart des jeunes bénévoles consacrent du temps à des organismes appartenant à trois secteurs différents :

- l'éducation et la recherche (23 % des activités des jeunes bénévoles et 19 % de leur temps);
- les services sociaux (20 % des activités et 22 % du temps);
- les arts, la culture et les loisirs (incluant les sports) (20 % des activités et 18 % du temps).

Ces résultats sont très similaires à ceux de 1997, sauf une exception notable : le pourcentage des heures consacrées par les jeunes bénévoles à des organismes du domaine de l'éducation et de la recherche a diminué, passant de 29 % en 1997 à 19 % en 2000.

À quelles activités les jeunes Canadiens prennent-ils part? Les principaux types d'activités sont les suivants :

- l'organisation et la supervision d'activités spéciales (53 % par rapport à 49 % en 1997);
- la sollicitation, la collecte de fonds et le financement (39 % par rapport à 43 % en 1997);
- l'enseignement ou l'encadrement (34 % par rapport à 29 % en 1997);
- la prestation de soins, de soutien ou de conseils (29 % par rapport à 23 % en 1997);
- la participation gratuite à un conseil ou à un comité (26 % en 2000 et 25 % en 1997).

Enfin, comme en 1997, les motivations des plus jeunes bénévoles semblent être différentes de celles des bénévoles en général. Il est fort probable qu'ils font du bénévolat pour améliorer leurs chances de trouver un emploi (55 % par rapport à 16 % pour les bénévoles ne faisant pas partie de la catégorie des jeunes), pour investir leurs propres capacités (71 % par rapport à 54 %) ou pour faire comme leurs amis qui se livrent à des activités bénévoles (42 % par rapport à 28 %). Ils sont moins susceptibles de faire du bénévolat pour soutenir une cause qui leur tient à cœur (90 % par rapport à 96 % pour les personnes qui ne font pas partie du groupe de jeunes), parce qu'ils sont personnellement intéressés à la cause soutenue par l'organisme (59 % par rapport à 71 % pour les personnes qui ne font pas partie du groupe de jeunes), ou parce qu'ils sont motivés par des obligations ou des croyances religieuses (19 % par rapport à 28 % pour les personnes qui ne font pas partie du groupe de jeunes).

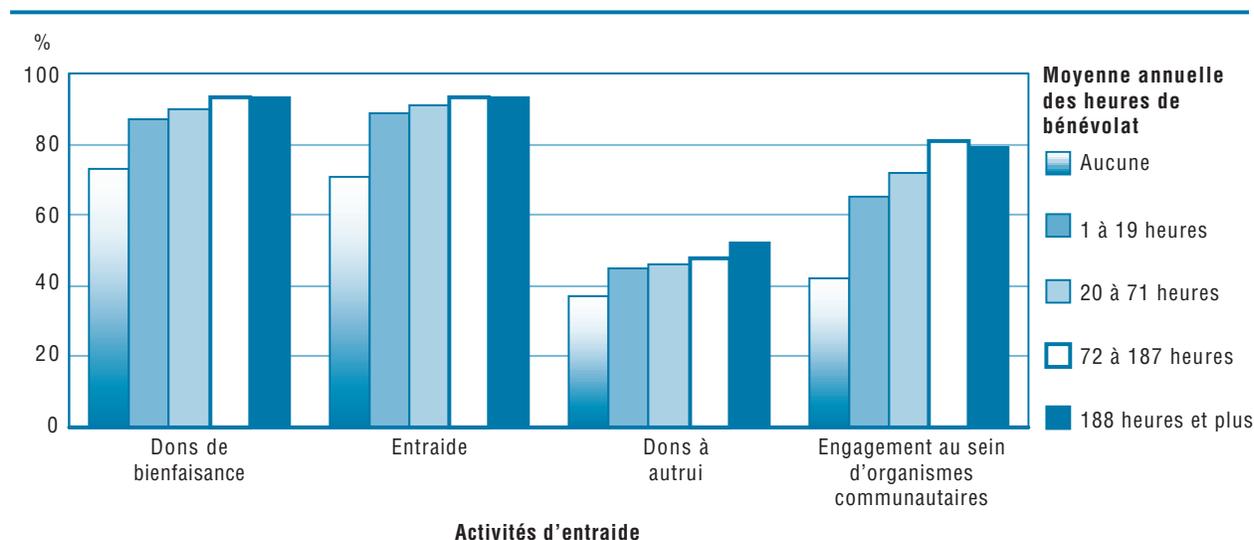
## Liens entre le bénévolat et les autres formes d'aide

Comme nous l'avons souligné au chapitre précédent, les diverses formes d'aide que les Canadiens apportent à leurs semblables et à leurs collectivités sont étroitement liées. Les bénévoles sont plus susceptibles que les non-bénévoles de faire des dons de bienfaisance, d'aider les autres directement, de faire des dons directs en argent à d'autres personnes

et de participer aux activités d'organismes communautaires (figure 2.16). En outre, la probabilité que ces autres formes d'aide soient fournies augmente en fonction du temps consacré au bénévolat. Ainsi, plus de 9 bénévoles sur 10 (93 %) faisant partie du quart supérieur (les personnes qui consacrent 188 heures ou plus par année) ont fait des dons de bienfaisance en 2000, comparativement à 73 % des personnes n'ayant pas fait de bénévolat. De même, 79 % des Canadiens faisant partie du quart supérieur des bénévoles ont collaboré aux activités d'organismes communautaires, contre 42 % des non-bénévoles. Ces résultats sont similaires à ceux observés en 1997.

Figure 2.16

Pourcentage de Canadiens de 15 ans et plus participant à des activités de soutien, selon le temps offert, 2000



### Le soutien des employeurs aux activités bénévoles des employés

En 2000, environ 67 % des bénévoles occupaient un emploi et bon nombre d'entre eux ont obtenu l'appui de leur employeur pour leurs activités bénévoles. Comme c'était le cas en 1997, ce soutien a le plus souvent pris la forme d'une autorisation accordée aux employés d'utiliser les installations et l'équipement de l'employeur (28 %). Un nombre de plus en plus grand de bénévoles occupant un emploi ont déclaré avoir obtenu la permission de leur employeur pour modifier leur horaire de travail afin de prendre part à des activités bénévoles (27 %, en hausse par rapport à 22 % enregistré en 1997).

Le pourcentage de bénévoles qui ont déclaré avoir reçu un témoignage de reconnaissance ou une lettre de leur employeur soulignant la valeur de leurs activités bénévoles a augmenté, passant de 14 % en 1997 à 22 % en 2000. Fait assez étonnant, il semble que les plus jeunes bénévoles aient plus de chances que les autres de recevoir une forme quelconque de soutien de la part de l'employeur. Les hommes de 35 à 44 ans et les femmes de 15 à 24 ans étaient plus susceptibles d'obtenir l'autorisation de leur employeur de modifier leur horaire de travail (30 % et 34 %, respectivement).



# CHAPITRE 3

## Participation communautaire

**N**on seulement les Canadiens donnent-ils temps et argent, mais ils s'entraident et soutiennent également leurs collectivités en faisant partie de groupes ou d'organismes sans but lucratif, en prenant part aux activités de ces derniers, en se tenant au courant des nouvelles et des actualités et en exprimant leurs préférences politiques par le vote. Une telle participation « civique » — ou communautaire — constitue un aspect essentiel de l'édification de collectivités compatissantes et de la continuité de leur participation.

Le fait d'être membres de groupes ou d'organismes, comme des clubs philanthropiques, des organismes de loisirs, des organismes sportifs et récréatifs, des groupes scolaires, des organisations politiques et des associations de quartier, permet aux Canadiens d'unir leurs forces pour réaliser des intérêts communs. Les collectivités y gagnent également puisque bon nombre des activités de ces organismes profitent non seulement à leurs propres membres mais également à la collectivité dans son ensemble, par exemple, l'organisation de clubs sportifs pour les jeunes, le soutien accordé à des musées et la protection de sites du patrimoine ou de terres humides. La participation aux activités de groupes ou d'organismes favorise la confiance dans les relations interpersonnelles et sociales au sein de la collectivité et, sous bien des aspects, constitue une base solide pour l'action communautaire.

Aux fins de l'évaluation de la participation « civique »<sup>23</sup>, on a demandé aux répondants de l'ENDBP d'indiquer leur appartenance aux divers organismes ou groupes communautaires et leur participation aux activités de ceux-ci, leur participation aux élections et l'intérêt qu'ils portaient aux nouvelles et aux questions d'actualité.

23 L'expression « participation civique », bien qu'elle désigne en général l'activité politique des particuliers, évoque, dans le contexte de la présente publication, la plus large série d'activités découlant de la participation à la vie sociale (ou communautaire).

### Participation en 2000 : quoi de neuf ?

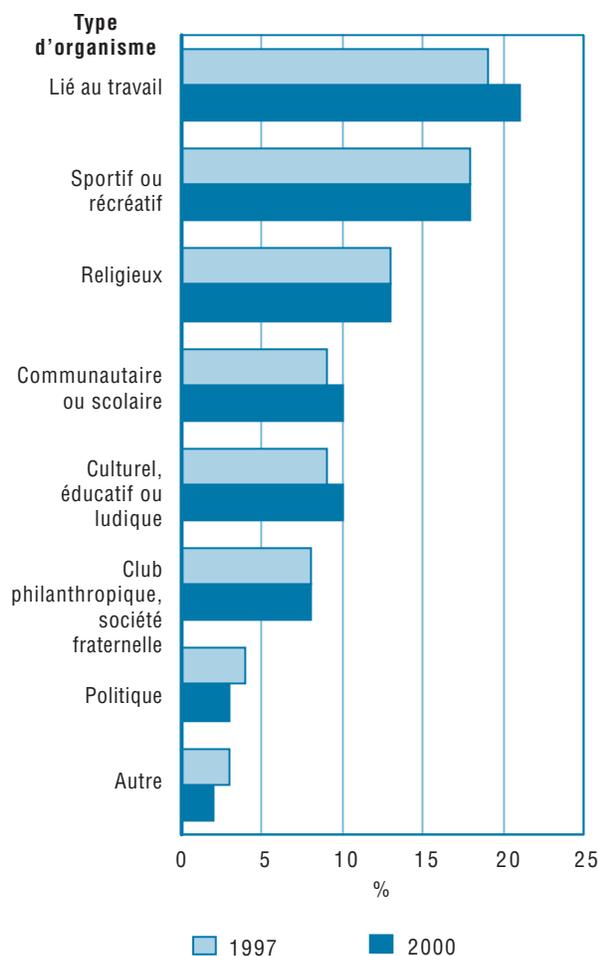
Pendant la période de trois ans écoulée depuis la tenue de l'ENDBP de 1997, nous avons relevé quelques changements importants quant à la participation sociale des Canadiens :

- Le taux de participation (51 %), bien qu'il soit le même en 2000 et en 1997, a progressé à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta et en Colombie-Britannique et a diminué en Ontario.
- Des baisses notables ont été observées quant à la participation des Canadiens titulaires d'un diplôme universitaire (passant de 74 % à 67 %) et de ceux ayant déclaré un revenu du ménage de 100 000 \$ ou plus (passant de 73 % à 63 %). Cette constatation montre que ces Canadiens font moins de bénévolat.
- Plus de 1 Canadien sur 5 est membre d'un organisme ou d'un groupe lié au travail en 2000, soit une faible hausse par rapport à 1997.

En 2000, à peine plus de 1 Canadien sur 2 (51 %) de 15 ans et plus était membre d'un groupe ou d'un organisme mentionné à la figure 3.1 ou participait à ses activités. Ce taux de participation est identique à celui enregistré en 1997 (51 %). En 2000, comme en 1997, les répondants faisaient le plus souvent partie de groupes ou d'organismes liés au travail, comme des syndicats ou des associations professionnelles (21 % des répondants) et d'organisations sportives ou récréatives (18 %).

Figure 3.1

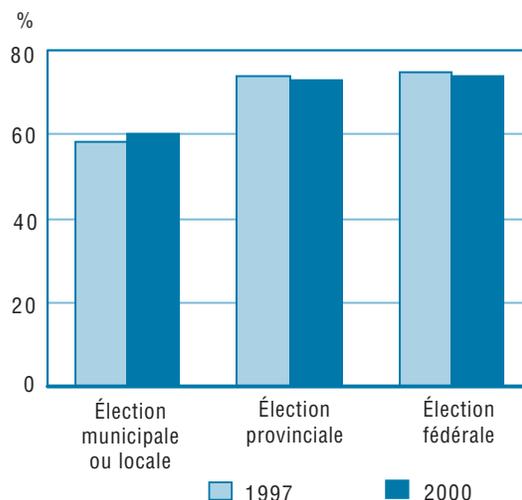
Taux de participation des membres, selon le type d'organisme ou de groupe, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000



L'exercice du droit de vote est l'une des nombreuses manières pour les Canadiens de prendre part à la vie communautaire et constitue également l'un des indicateurs clés du statut démocratique d'une société. Selon les résultats de l'ENDBP de 2000, 74 % des Canadiens en âge de voter (18 ans et plus) ont déclaré avoir voté à la dernière élection fédérale, 73 % à la dernière élection provinciale et 60 % à la dernière élection municipale (figure 3.2). Ces proportions sont sensiblement les mêmes qu'en 1997.

Figure 3.2

Proportion de Canadiens ayant déclaré avoir voté à la dernière élection, Canadiens de 18 ans et plus, 1997 et 2000



Enfin, le fait que les Canadiens soient à l'écoute des affaires publiques et des nouvelles leur permet d'être informés de ce qui se passe dans leur collectivité et leur société. En 2000, près de 9 Canadiens sur 10 (88 %) ont déclaré avoir suivi les nouvelles et les actualités, quotidiennement ou plusieurs fois par semaine. Il s'agit d'un léger recul par rapport à 1997, alors que 90 % des Canadiens avaient indiqué qu'ils suivaient les nouvelles et les actualités selon la même fréquence.

## Profil des participants canadiens

### Les caractéristiques personnelles et économiques

Chez les Canadiens, l'appartenance à des groupes ou à des organismes de même que la participation aux activités de ceux-ci varient en fonction des caractéristiques personnelles et économiques (tableau 3.1). La probabilité la plus élevée d'être membre ou participant a été enregistrée chez les Canadiens de 35 à 64 ans (plus de 50 %) et la plus faible, chez ceux de 15 à 24 ans (47 %) et de 65 ans et plus (47 %). Comparativement à 1997, le taux de participation communautaire a légèrement augmenté chez les Canadiens plus jeunes (15 à 24 ans) et plus âgés (65 ans et plus), alors qu'il a diminué chez les personnes de 35 à 64 ans.

La fréquence d'appartenance et de participation est proportionnellement plus élevée chez les hommes que chez les femmes (53 % par rapport à 48 %). Les personnes mariées (53 %) sont plus susceptibles de jouer un rôle auprès de groupes ou d'organismes que les célibataires (48 %), les personnes séparées ou divorcées (45 %) et les veufs ou veuves (47 %). Par rapport à 1997, on a observé en 2000 la plus forte hausse de la participation civique chez les Canadiens veufs.

Comme en 1997, le taux d'appartenance à des organismes ou des groupes augmente selon le niveau de scolarité et le revenu. Ainsi, plus de 67 % des titulaires d'un diplôme universitaire étaient membres de groupes ou d'organismes ou participaient à leurs activités, contre 40 % des personnes qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. De la même manière, les Canadiens ayant les revenus du ménage les plus élevés étaient plus susceptibles de faire partie d'un organisme ou d'un groupe. Comme c'était le cas pour le taux de bénévolat, les plus fortes baisses du taux de participation depuis 1997 ont été enregistrées chez les personnes qui ont fait des études universitaires (ce taux étant passé de 74 % à 67 %) et chez celles touchant un revenu de 100 000 \$ ou plus (de 73 % à 63 %).

Les personnes occupées (54 %) étaient plus susceptibles d'être membres d'un organisme ou d'un groupe que les chômeurs (37 %) ou les inactifs (45 %). Cette constatation était à prévoir puisque l'appartenance à un organisme ou un groupe lié au travail est le type d'engagement le plus souvent déclaré par les Canadiens. Toutefois, si l'on compare ces chiffres avec ceux de 1997, on s'aperçoit que le taux de participation des Canadiens occupés a diminué, tandis que celui des inactifs a augmenté.

Enfin, la probabilité d'être membre d'un organisme ou d'un groupe ou de participer à ses activités est plus forte dans le cas des personnes qui se sont définies comme très religieuses (62 %) ou quelque peu religieuses (53 %) que dans celui des personnes qui ne sont pas très religieuses (45 %) ou pas du tout religieuses (45 %).

Tableau 3.1

**Appartenance à des organismes ou à des groupes, selon les caractéristiques personnelles et économiques, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000**

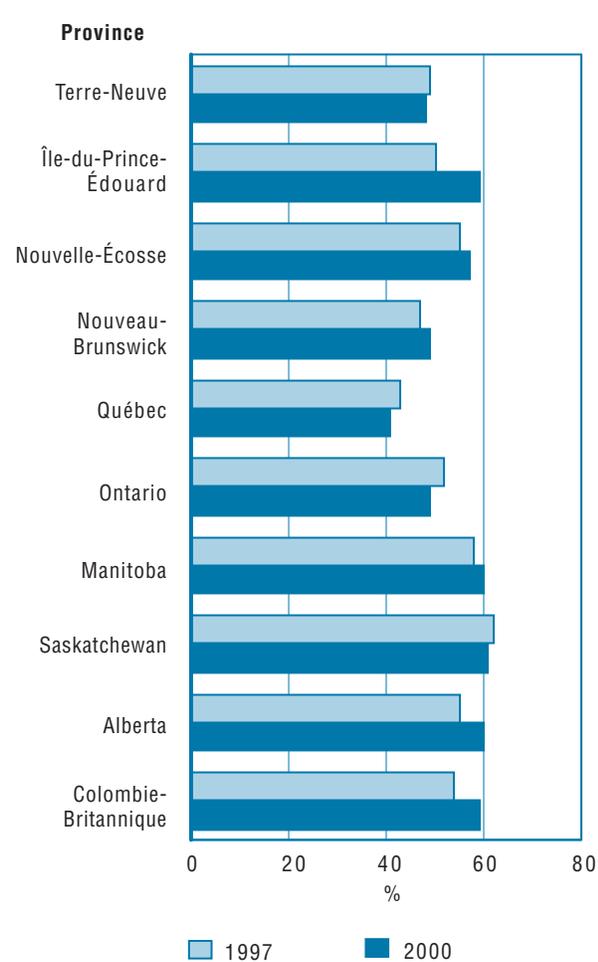
Caractéristique	2000 (%)	1997 (%)
<b>Âge</b>		
15-24 ans	47	44
25-34 ans	49	48
35-44 ans	53	55
45-54 ans	54	57
55-64 ans	53	54
65 ans et plus	47	45
<b>Sexe</b>		
Hommes	53	53
Femmes	48	49
<b>État matrimonial</b>		
Marié(e)s et conjoints de fait	53	54
Célibataires, jamais marié(e)s	48	46
Séparé(e)s, divorcé(e)s	45	44
Veufs, veuves	47	39
<b>Niveau de scolarité</b>		
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	40	40
Diplôme d'études secondaires	48	45
Études postsecondaires partielles	51	53
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	53	53
Diplôme universitaire	67	74
<b>Situation sur le marché du travail</b>		
Personnes occupées	54	57
À temps plein	55	57
À temps partiel	54	58
Personnes en chômage	37	36
Personnes inactives	45	42
<b>Revenu du ménage</b>		
Moins de 20 000 \$	33	34
20 000-39 999 \$	43	45
40 000-59 999 \$	54	54
60 000-79 999 \$	57	60
80 000-99 999 \$	62	69
100 000 \$ et plus	63	73
<b>Engagement religieux</b>		
Pas religieux du tout	45	43
Pas très religieux	45	45
Quelque peu religieux	53	54
Très religieux	62	65

## Les variations provinciales

Tout comme pour le don et le bénévolat, la participation communautaire varie d'une province à l'autre (figure 3.3). C'est dans les quatre provinces de l'Ouest (59 % à 61 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (59 %) et en Nouvelle-Écosse (57 %) qu'on retrouve les plus forts pourcentages de Canadiens ayant déclaré être membres d'au moins un organisme ou un groupe ou prendre part à ses activités. Depuis 1997, on constate une hausse appréciable de la participation communautaire à l'Île-du-Prince-Édouard, en Alberta et en Colombie-Britannique, de même qu'une légère baisse en Ontario et au Québec.

Figure 3.3

Proportion de Canadiens qui sont membres d'un organisme ou d'un groupe, selon la province, Canadiens de 15 ans et plus, 1997 et 2000

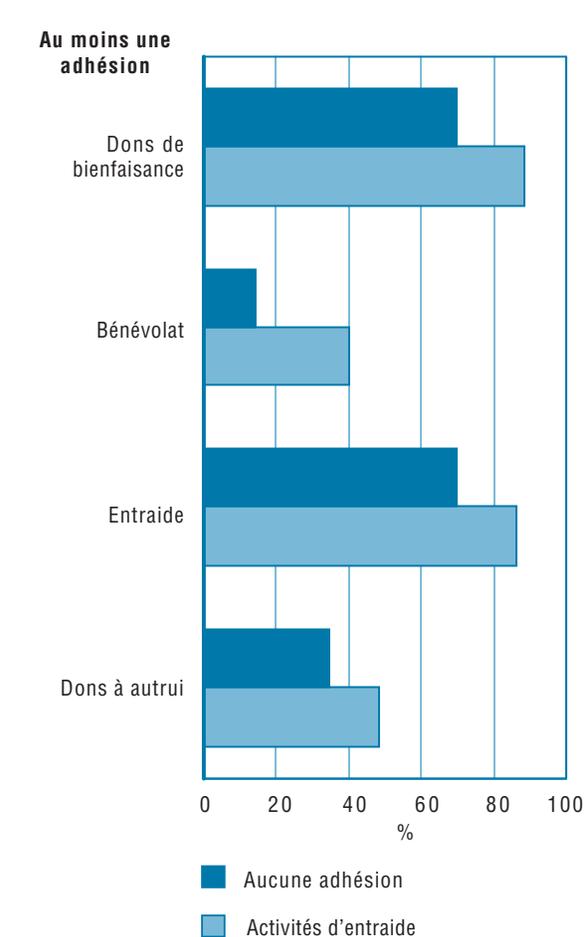


## Les liens avec les autres formes d'aide

Comme nous l'avons déjà souligné, il existe un lien entre les différentes formes d'aide qu'une personne peut offrir. En effet, les personnes qui sont membres d'un organisme ou d'un groupe ou qui participent à ses activités sont plus susceptibles que les autres personnes de faire des dons et du bénévolat (figure 3.4). Ainsi, 40 % des membres d'au moins un organisme ou un groupe ont fait du bénévolat en 2000, comparativement à seulement 14 % des celles qui n'étaient pas membres. On a observé de tels liens entre la participation communautaire et les autres formes d'aide en 1997. Pour ces deux années, les personnes qui étaient membres d'au moins un organisme ou un groupe ont fait presque trois fois plus de bénévolat que celles qui n'en faisaient pas partie.

Figure 3.4

Proportion de Canadiens participant à d'autres activités de soutien, selon l'appartenance à un organisme ou à un groupe, Canadiens de 15 ans et plus, 2000



# Conclusion

---

Que nous révèle cet aperçu de la situation actuelle du bénévolat et de l'action communautaire? Il montre que la philanthropie et le bénévolat sont encore très présents dans la vie des Canadiens. Au cours d'une année, presque tous les Canadiens contribuent à l'amélioration des conditions de vie de leurs semblables, au soutien de leur collectivité et à la protection de leur environnement, que ce soit en intervenant eux-mêmes ou en donnant temps ou argent à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance. Selon le tableau que nous brosse l'ENDBP, les Canadiens donnent de plus en plus d'argent et sont de moins en moins nombreux à consacrer du temps discrétionnaire à des activités de bénévolat. En outre, ceux qui font du bénévolat y consacrent davantage de temps.

Le don, le bénévolat et la participation sont tous assujettis à un ensemble complexe de facteurs, entre autres, la conjoncture économique, les données démographiques, les valeurs et la politique gouvernementale. Il importe donc d'étudier également l'évolution de ces facteurs et de tenir compte de l'éventuelle incidence de celle-ci sur la forme d'aide que les gens sont désireux et capables de fournir.

Des facteurs économiques tels le niveau de revenu et la croissance du revenu influent sur la part du revenu discrétionnaire consacrée aux dons. L'économie a des répercussions sur le marché du travail, le taux d'emploi, les heures de travail et la qualité du travail effectué par les gens et, par le fait même, influe sur la disponibilité et la qualité du temps libre que des personnes peuvent consacrer au bénévolat.

L'évolution de la conjoncture démographique a également une incidence sur le don, le bénévolat et la participation. Ainsi, le vieillissement de la population aura des conséquences en ce qui a trait au don et au bénévolat. Dans certains cas, une personne voit son revenu discrétionnaire augmenter avec l'âge, les

hypothèques étant payées et les frais de logement réduits, ce qui lui permet de faire des dons de bienfaisance. Dans d'autres cas, une personne peut éprouver des problèmes de santé en vieillissant et ainsi être empêchée de faire du bénévolat. D'autres facteurs démographiques, comme les variations de la composition ethnoculturelle de la population, l'immigration et la mobilité accrue de la population peuvent aussi entrer en ligne de compte.

Les valeurs sont manifestement à la base de tous les choix d'une personne par rapport à son engagement social et sont également susceptibles de changer. Le changement des valeurs quant à l'utilisation du revenu discrétionnaire et l'utilisation du temps libre auront une incidence sur le don, le bénévolat et la participation. Par exemple, l'ENDBP a permis de découvrir que les croyances religieuses sont l'apanage des bénévoles et des donateurs actifs. Le fléchissement du degré d'engagement religieux peut produire un effet sur le don et le bénévolat.

Enfin, les gouvernements agissent sur le don et le bénévolat en élaborant des lignes directrices visant à encourager ce genre d'activité. L'amélioration des crédits d'impôt pour les dons et l'obligation de faire du travail communautaire afin d'obtenir un diplôme d'études secondaires sont des exemples des contributions gouvernementales au chapitre du don et du bénévolat.

L'objectif de ce présent et premier rapport sur l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation est forcément restreint à une analyse descriptive initiale de haut niveau des résultats de l'enquête. La définition de l'ensemble des tendances critiques en matière de don, de bénévolat et de participation, de même que l'analyse de leurs origines et de leurs répercussions, dépassent, et de loin, les limites de la présente publication. Les horaires de plus en plus surchargés des familles canadiennes et l'augmentation de leurs revenus semblent être des facteurs qui jouent un rôle

important dans les tendances de la croissance et du déclin du bénévolat, de la participation et du don pendant la période de 1997 à 2000. Néanmoins, il serait nécessaire de pousser l'analyse et d'obtenir une confirmation. D'autres influences, comme le changement des valeurs, le rôle du « bénévolat obligatoire », l'évolution de la composition démographique de la société canadienne et le traitement fiscal des dons de bienfaisance doivent également faire l'objet d'études plus approfondies.

## Éventail des activités d'aide

Les Canadiens se livrent à un large éventail d'activités pour aider leur prochain et leur collectivité, et il est plus facile d'analyser ces activités lorsqu'on les étudie dans l'ensemble plutôt que séparément. Presque tous les Canadiens donnent de l'argent ou des biens à des organismes sans but lucratif et de bienfaisance et bon nombre d'entre eux font des dons directs en argent à des personnes qui n'habitent pas avec eux. Plus d'un quart des Canadiens donnent leur temps à un organisme sans but lucratif ou de bienfaisance et près de 8 Canadiens sur 10 viennent en aide à des gens de leur propre chef, sans passer par un organisme (par exemple, en faisant des tâches ménagères pour eux ou en les conduisant à des rendez-vous).

Bien que la plupart des Canadiens se livrent à au moins une de ces activités de soutien, un bon nombre n'y consacrent que peu de temps. Le petit nombre de personnes très actives fournissent la majeure partie de l'aide offerte au pays. En fait, l'enquête de 2000 a permis de constater qu'une proportion encore plus faible de Canadiens, soit moins de 1 sur 10 (9 %, comparativement à près de 11 % en 1997), forment le noyau des bienfaiteurs et fournissent 46 % de la valeur globale de tous les dons de même que 40 % de toutes les heures de bénévolat<sup>24</sup>.

Il est également important de souligner que les Canadiens qui fournissent l'une ou l'autre de ces nombreuses formes d'aide sont plus enclins à contribuer d'une autre manière. Ainsi, ceux qui font du bénévolat sont plus enclins à faire des dons de bienfaisance que ceux qui s'abstiennent d'en faire. En outre, il est plus probable que ces personnes

prêtent directement main forte à d'autres, qu'elles fassent partie d'organismes et votent aux élections. En outre, cela signifie que les personnes les plus actives eu égard à la prestation de la majeure partie du soutien dans un domaine (par exemple, celui du bénévolat) tendent également à faire preuve d'un grand dynamisme dans d'autres secteurs.

En bref, la plupart des Canadiens donnent, en un an, une certaine somme d'argent ou un certain nombre d'heures. Toutefois, certains en donnent bien davantage que d'autres. De surcroît, ceux qui apportent une aide, comme un don de bienfaisance, sont également plus susceptibles d'offrir une autre forme d'aide, par exemple, en faisant du bénévolat. Nous avons là l'image d'une société dans laquelle la plupart des citoyens apportent une aide modeste à d'autres personnes, encore qu'elle soit importante, mais qui dépend dans une large mesure des contributions d'un petit noyau de citoyens particulièrement engagés.

Les résultats de l'ENDBP de 1997 et de 2000 permettent de soulever autant de questions que d'en résoudre, ce qui, en partie du moins, constitue l'un des objectifs de cette série d'enquêtes. Essentiellement, l'ENDBP insiste davantage sur le suivi des comportements et sur les caractéristiques des personnes qui s'adonnent à ces comportements. Elle nous permet de suivre la progression ou la régression quant au don, au bénévolat et à la participation et de constater si ces changements sont généralisés ou confinés à des segments bien distincts de la population. L'ENDBP permet de mesurer la vitalité du soutien apporté par les Canadiens et de déterminer quels sont les secteurs devant faire l'objet d'une étude plus poussée.

Il est extrêmement important de savoir pour quelles raisons la proportion de Canadiens qui font du bénévolat a diminué, passant de 31 % en 1997 à 27 % en 2000. À cet égard, on peut faire valoir un certain nombre d'explications, dont aucune n'est incompatible.

Peut-être les Canadiens sont-ils moins libres, compte tenu de leurs obligations professionnelles et familiales, et qu'ils n'ont pas de temps à consacrer au bénévolat. Il est également possible que les Canadiens, en particulier les plus jeunes, aient moins besoin de faire du bénévolat pour se trouver du travail. Étant donné que les croyances religieuses semblent aller de pair avec le don et le bénévolat, il est également possible que le déclin du bénévolat soit

24 Ce noyau de bienfaiteurs est formé de Canadiens qui font partie du quart supérieur des donateurs et font également du bénévolat.

attribuable la perte des convictions religieuses<sup>25</sup>. Par ailleurs, il se peut que les organismes soient en voie de modifier leurs pratiques de recrutement des bénévoles. En ce qui a trait à cette dernière possibilité, il est intéressant de souligner que moins de donateurs font des dons en réponse à la sollicitation porte-à-porte et que moins de bénévoles consacrent du temps à cette activité. De surcroît, le nombre de bénévoles qui se sont engagés auprès d'un organisme en réponse à un appel a fléchi.

Pour ce qui est des dons de bienfaisance, les points sensibles diffèrent de ceux du bénévolat. Par contre, il est difficile d'établir clairement les raisons pour lesquelles le taux de donateurs est demeuré stable depuis 1997 alors que le montant des dons a augmenté. Cette hausse peut être partiellement attribuable à la croissance de l'économie, des revenus et du revenu discrétionnaire. Il se peut également que les dons remplacent le bénévolat. Enfin, il est possible d'expliquer cette progression par le fait qu'on offre des crédits d'impôt plus avantageux aux personnes qui font des dons de bienfaisance. À ce sujet, soulignons que le nombre de donateurs canadiens qui ont indiqué avoir fait des dons en vue d'utiliser le crédit d'impôt était plus élevé en 2000 qu'en 1997.

## Canadiens dévoués et engagés

En tant que peuple, les Canadiens méritent le titre de *Canadiens dévoués, Canadiens engagés*, qui est d'ailleurs celui de la présente publication. Ils font des dons et du bénévolat et participent à des activités pour venir en aide et s'associer à des personnes, des groupes et des collectivités. Ils offrent du temps, des compétences et de la compassion. Ils donnent de l'argent à des organismes et à des causes pour soutenir les efforts qui leur tiennent le plus à cœur, à eux et à leurs familles. Grâce à leurs contributions, les conditions de vie de leurs semblables se sont améliorées et leurs collectivités se sont épanouies. Leurs actions nous aident à nous définir en tant que Canadiens.

25 Même si les mesures de l'appartenance religieuse, de la fréquentation des cérémonies religieuses et des croyances n'ont presque pas varié entre 1997 et 2000, selon l'ENDBP, il n'en reste pas moins qu'il y a eu une baisse à long terme. Au cours des 50 dernières années au Canada, le pourcentage de la population adulte qui assistait à des cérémonies religieuses a énormément diminué, passant de 67 % de la population qui fréquentait d'ordinaire un lieu de culte chaque semaine en 1946 à seulement 22 % en 1998 (W. Clark, « Participation à des services religieux », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2000, no 59).



# Annexe A: Glossaire des termes

---

## Glossaire des principaux concepts et variables de l'enquête

Certains concepts ou variables clés sont souvent utilisés dans les analyses et les interprétations de données contenues dans la présente publication. Plutôt que de les définir dans chaque section, nous les résumons ci-après par ordre alphabétique.

### Arrondissement

Dans la présente publication, les chiffres ont été arrondis, mais leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués puisque ceux-ci sont fondés sur des données non arrondies. Les pourcentages ont généralement été arrondis au nombre entier le plus près (parfois à une décimale près), après avoir été calculés à l'aide de données non arrondies.

### Bénévoles

Personnes qui font du bénévolat, c'est-à-dire qui acceptent de plein gré de fournir un service sans rémunération par l'entremise d'un groupe ou d'un organisme. Les données de la présente publication portent sur les personnes qui ont fait du bénévolat au moins une fois au cours de la période de référence, c'est-à-dire les douze mois ayant précédé l'enquête.

### Chômeurs

Personnes qui, au cours de la semaine ayant précédé l'enquête (semaine de référence), étaient sans emploi et prêtes à travailler et, a) avaient activement cherché du travail au cours des quatre semaines ayant précédé la semaine de référence, ou b) avaient été mises à pied temporairement, ou c) devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence.

## Classification des organismes

On a demandé aux répondants de fournir certains renseignements sur les organismes pour lesquels ils ont fait du bénévolat ou auxquels ils ont fait des dons. On leur a d'abord demandé de fournir le nom de l'organisme. On s'est servi d'une liste préétablie des organismes les plus souvent mentionnés par les répondants de l'enquête de 1997. Si un répondant signalait un organisme qui ne figurait pas sur cette liste, il était prié de fournir des renseignements sur la raison d'être de celui-ci pour qu'on puisse le placer dans l'une des catégories générales.

On a codé les organismes à l'aide de la classification internationale des organismes à but non lucratif (CIOBNL, révision 1, mise au point par le « *Johns Hopkins Comparative Nonprofit Sector Project* ». Le grand avantage de cette classification est qu'elle est très utilisée à l'étranger, ce qui permet de faire des comparaisons entre plusieurs pays. Elle répartit les organismes à but non lucratif en 12 grands groupes d'activités, dont la catégorie résiduelle « groupes non classés ailleurs », puis en 24 sous-groupes d'activités. La présente étude utilise les 12 grands groupes décrits ci-dessous :

1. *Culture et divertissements* : cette catégorie regroupe des organismes et des activités des domaines généraux et spécialisés de la culture et des divertissements. Elle comprend trois sous-groupes : 1) culture et arts (c'est-à-dire médias et communications; arts visuels, architecture, poterie; arts d'interprétation; sociétés historiques, littéraires et humanistes; musées; zoos et aquariums); 2) sports; et 3) autres amicales et cercles récréatifs (c'est-à-dire des clubs philanthropiques, des amicales et des cercles récréatifs).

2. *Éducation et recherche* : Cette catégorie regroupe des organismes et des activités d'éducation et de recherche, qu'il s'agisse d'administration, de prestation, de promotion, de mise en œuvre, de soutien ou de services. Elle comprend quatre sous-groupes 1) organismes se consacrant à l'enseignement primaire ou secondaire; 2) organismes se consacrant à l'enseignement supérieur; 3) organismes se consacrant à d'autres formes d'enseignement (c'est-à-dire éducation des adultes et éducation permanente, écoles de formation professionnelle et technique); et 4) organismes se consacrant à la recherche (c'est-à-dire recherche médicale, sciences et technologie, sciences sociales).
3. *Santé* : Cette catégorie regroupe des organismes dont les activités sont liées à la santé et qui consistent à fournir des soins de santé généraux ou spécialisés, à administrer des services de santé et à fournir des services auxiliaires. Elle comprend quatre sous-groupes : 1) hôpitaux et centres de réadaptation; 2) maisons de repos; 3) services d'intervention d'urgence; et 4) autres services (c'est-à-dire éducation en santé et mieux-être public, soins ambulatoires, services de consultation externe, services médicaux de réadaptation, services médicaux d'urgence).
4. *Services sociaux* : Cette catégorie regroupe des organismes et des établissements fournissant des services sociaux à une collectivité ou à un public cible. Elle comprend trois sous-groupes : 1) services sociaux (dont les organismes fournissant des services aux enfants, aux jeunes, aux familles, aux personnes handicapées et âgées, ou encore des services sociaux personnels ou d'entraide); 2) services d'urgence et de secours; et 3) services de soutien et maintien du revenu.
5. *Environnement* : Cette catégorie regroupe des organismes voués à la protection de l'environnement qui offrent des services axés sur la sauvegarde de l'environnement, la lutte antipollution et la prévention de la pollution, l'éducation relative à l'environnement et à la salubrité de l'environnement et la défense des animaux. Elle comprend deux sous-groupes, soit l'environnement et la protection des animaux.
6. *Développement et logement* : Cette catégorie regroupe des organismes offrant des programmes et des services visant à favoriser le développement des collectivités et l'amélioration du bien-être économique et social de la société. Elle comprend trois sous-groupes : 1) développement économique, social et communautaire (dont les organismes communautaires et les organisations de quartier); 2) logement; et 3) emploi et formation.
7. *Droit, défense des intérêts et politique* : Cette catégorie regroupe des organismes et des groupes qui œuvrent pour la protection et la promotion des droits de la personne et des autres droits, qui défendent les intérêts sociaux et politiques de la population en général ou de groupes particuliers, qui offrent des services juridiques et qui servent à promouvoir la sécurité du public. Elle comprend trois sous-groupes : 1) associations civiques et organismes de défense; 2) services juridiques; et 3) organismes politiques.
8. *Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat* : Cette catégorie regroupe des organismes de bienfaisance et des organismes à but non lucratif ou les organismes dont le but est de promouvoir les activités non lucratives comme les fondations accordant des bourses et des subventions, les organismes faisant la promotion du bénévolat et les organismes de collecte de fonds.
9. *Organismes internationaux* : Cette catégorie regroupe des organismes qui favorisent la bonne entente entre les gens de nationalités et de cultures diverses et qui, de plus, fournissent des secours d'urgence et travaillent au développement et au mieux-être à l'étranger.
10. *Religion* : Cette catégorie regroupe des organismes qui mettent en valeur les croyances religieuses, célèbrent des services et des rites religieux (par exemple, les églises, les mosquées, les synagogues, les temples, les sanctuaires, les séminaires, les monastères et autres institutions religieuses du genre), ainsi que leurs organismes auxiliaires.
11. *Associations d'affaires et professionnelles, syndicats* : Cette catégorie regroupe des organismes qui soutiennent, régissent et protègent les intérêts du milieu professionnel, des affaires et du travail.
12. *Groupes non classés ailleurs*

## Donateurs

Personnes qui ont effectué un don en argent à un organisme caritatif ou à but non lucratif pendant la période de référence de douze mois précédant l'enquête. Cette définition exclut les dons de monnaie déposés dans les boîtes placées à cet effet près des caisses à la sortie des magasins.

## Données démographiques et liées à l'emploi

L'ENDBP est un supplément de l'Enquête sur la population active (EPA) d'octobre 2000. Les données démographiques et les données liées à l'emploi dont il est question dans la présente publication proviennent de l'EPA.

## Médiane

La valeur médiane est le point qui se situe à « mi-chemin » d'une répartition de valeurs. Par exemple, le don médian est la valeur centrale qui séparent la population des donateurs en deux parties égales : ceux ayant déclaré des dons plus élevés et ceux ayant déclaré des dons moins élevés.

## Participants

Personnes qui étaient membres d'au moins un organisme ou groupe communautaire ou qui participaient à ses activités au moment de l'enquête. Les données figurant dans la présente publication ne tiennent pas compte de l'ampleur de la participation aux activités de cet organisme ou groupe.

## Période de référence

La majorité des questions de l'enquête portent sur une période d'un an, soit la période de référence.

ENDBP **2000** : période d'un an allant du 1<sup>er</sup> octobre 1999 au 30 septembre 2000.

ENDBP **1997** : période d'un an allant du 1<sup>er</sup> novembre 1996 au 31 octobre 1997.

## Personnes inactives

Personnes faisant partie de la population civile hors institution, âgées de 15 ans et plus qui, au cours de la semaine précédant l'enquête, n'étaient ni occupées ni en chômage.

## Personnes occupées

Personnes qui ont travaillé contre rémunération ou en vue d'un bénéfice au cours de la semaine précédant l'enquête, y compris celles qui avaient un emploi, mais qui n'étaient pas au travail en raison de maladie, de responsabilités familiales ou de vacances. Les personnes mises à pied sont exclues.

## Personnes occupées à temps plein ou à temps partiel

Les personnes occupées à temps plein travaillent habituellement 30 heures ou plus par semaine; les personnes occupées à temps partiel travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine.

## Population

La population visée regroupe les personnes de 15 ans et plus résidant au Canada, à l'exception des résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, des personnes vivant dans des réserves indiennes, des pensionnaires d'institutions et des membres à temps plein des Forces armées.

## Revenu du ménage

Les données sur le revenu du ménage représentent le revenu global du ménage provenant de toutes les sources, avant impôts et retenues, au cours de la période de référence de 12 mois. Sont compris les pourboires, les commissions, les pensions alimentaires et les allocations de soutien des enfants.



# ANNEXE B : Qualité des données

---

## Plan d'échantillonnage

L'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation (ENDBP) est un supplément de l'Enquête sur la population active (EPA) d'octobre 2000. Une personne de 15 ans et plus a été sélectionnée au hasard parmi les ménages admissibles de l'EPA. Après les interviews de l'EPA, les personnes sélectionnées ont été priées de répondre aux questions de l'ENDBP au moyen de l'interview assistée par ordinateur.

La première série de questions de l'ENDBP portaient sur les activités de bénévolat. À ce stade, en raison d'un mécanisme préprogrammé de sélection au hasard, la probabilité que les répondants qui n'avaient pas fait de bénévolat soient rejetés à la sélection était de 65 %. Les 13 449 répondants rejetés à la sélection ne figurent pas dans les résultats de l'enquête; ils sont toutefois inclus dans le calcul du taux de réponse final de 63,2 %. La taille de l'échantillon de l'ENDBP de 2000 est de 14 724 personnes.

## Erreurs dans l'enquête

Les enquêtes-échantillons produisent des estimations qui sont fondées sur des données portant sur un échantillon et recueillies auprès de ses membres. On aurait pu obtenir des estimations légèrement différentes si l'on avait procédé à un recensement, soit un dénombrement complet de toutes les personnes faisant partie d'une population, en utilisant la même méthode (c'est-à-dire en faisant appel au même questionnaire et aux mêmes intervieweurs, superviseurs et méthodes de traitement). L'écart entre les estimations découlant de l'enquête-échantillon et celles tirées d'un dénombrement complet est appelé l'*erreur d'échantillonnage*.

Des erreurs qui ne se rapportent pas à l'échantillonnage peuvent se produire à n'importe quelle étape ou presque d'une enquête. Il est possible

que les intervieweurs comprennent mal les instructions, que les répondants se trompent lorsqu'ils répondent aux questions, que des réponses soient mal inscrites sur le questionnaire et que des erreurs soient introduites aux étapes du traitement ou de la totalisation des données. Il s'agit en ce cas d'*erreurs non dues à l'échantillonnage*.

## Erreurs non dues à l'échantillonnage

Sur un grand nombre d'observations, les erreurs aléatoires n'ont pas beaucoup d'effet sur les estimations établies dans le cadre de l'enquête. Toutefois, les erreurs systématiques donneront lieu à des estimations biaisées. On consacre beaucoup d'effort pour réduire les erreurs non dues à l'échantillonnage dans une enquête. À cette fin, des mesures d'assurance de la qualité sont appliquées à chaque étape de la collecte et du traitement des données. Parmi ces mesures, mentionnons le recours à des intervieweurs compétents, une formation poussée des intervieweurs pour ce qui est des procédures d'enquête et du questionnaire, l'observation permettant de cerner les problèmes liés à la conception de l'enquête ou à la mauvaise interprétation des instructions, des procédures visant à réduire au minimum les erreurs de saisie des données et des vérifications de la qualité du contrôle et du codage des données.

L'effet de la *non-réponse* sur les résultats de l'enquête constitue une source importante d'erreur non due à l'échantillonnage. L'importance de la non-réponse varie d'une non-réponse partielle (le fait de ne pas répondre à une question ou à quelques questions) à une non-réponse totale. Il y a *non-réponse totale* quand l'intervieweur n'a pu communiquer avec le répondant, lorsque aucun membre du ménage ne pouvait fournir les renseignements ou que le répondant a refusé de participer à l'enquête. Dans le cas de l'ENDBP de 2000, on a traité les cas de non-réponse en ajustant le

poids<sup>26</sup> des personnes qui ont répondu à l'enquête afin de compenser pour celles qui n'ont pas répondu.

Comme le taux de non-réponse totale était plus élevé que prévu, l'ajustement était fondé sur un groupe détaillé de données personnelles, économiques et géographiques. Puisque l'ENDBP est un supplément de l'EPA, des caractéristiques de l'EPA, comme le niveau de scolarité, étaient disponibles, tant pour les répondants que pour les non-répondants. À ce titre, les groupes ont été établis pour cerner les écarts appréciables observés pour les taux de réponse fondés sur ces caractéristiques. Cette méthode devrait permettre de réduire tout biais pouvant découler d'un taux de non-réponse plus élevé que prévu.

Il y a *non-réponse partielle* à l'enquête quand le répondant n'a pas compris ou a mal interprété une question, quand il a refusé de répondre à une question ou quand il ne pouvait se rappeler le renseignement demandé. D'ordinaire, ces réponses portent le code *non spécifié*. Toutefois, pour certaines variables clés de l'ENDBP, on a procédé à une imputation pour substituer une valeur raisonnable aux réponses manquantes ou incohérentes. La valeur imputée était fondée sur l'expérience d'un autre répondant présentant des caractéristiques semblables ou identiques.

## Erreurs d'échantillonnage

S'agissant d'estimations d'une enquête-échantillon, il est d'usage de fournir une indication de l'importance de l'erreur d'échantillonnage. La mesure de l'importance éventuelle de l'erreur d'échantillonnage est fondée sur l'*erreur-type des estimations* découlant des résultats de l'enquête. Cependant, en raison de la diversité des estimations que l'on peut tirer d'une enquête, l'erreur-type d'une estimation est habituellement exprimée en fonction de l'estimation à laquelle elle se rattache. La mesure résultante, appelée *coefficient de variation* (c.v.) d'une estimation s'obtient en divisant l'erreur-type de l'estimation par l'estimation elle-même.

Par exemple, supposons qu'on estime, d'après les résultats de l'enquête, que 78 % des Canadiens qui font du bénévolat le font pour mettre leurs compétences et leur expérience à profit et que l'on

établit que l'erreur-type de cette estimation est de 0,03. On calculerait alors le coefficient de variation de cette estimation de la façon suivante :

$$\left(\frac{.03}{.78}\right) \times 100\% = 3.8\%$$

Grâce au c.v. et à l'estimation, il est possible de calculer une étendue avec une probabilité connue de renfermer la valeur vraie. Ainsi, pour une probabilité de 95 %, on calcule l'étendue dans laquelle se situe l'estimation de l'échantillon en additionnant et en soustrayant 1,96 multiplié par l'estimation et par son coefficient de variation<sup>27</sup>. Dans ce cas, la valeur vraie se situe entre 72,2 % (78 % - 5,8 %) et 83,8 % (78 % + 5,8 %), 19 fois sur 20. Veuillez noter qu'il est préférable que le c.v. soit plus faible puisque cela dénote une estimation plus précise du point de vue statistique.

Aux fins de la présente publication, les estimations d'enquête sont classées dans l'une ou l'autre des trois catégories suivantes :

- estimations de l'échantillon ayant un c.v. inférieur à 16,5 % — sans restriction,
- estimations de l'échantillon ayant un c.v. entre 16,5 % et 33,3 % — marquées d'un \*, et
- estimations de l'échantillon ayant un c.v. supérieur à 33,3 % ou fondées sur moins de 30 répondants — supprimées.

Pour obtenir plus de renseignements sur la qualité des données en général, consulter le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : < [www.statcan.ca](http://www.statcan.ca) > Pour obtenir d'autres renseignements sur la qualité des données de l'ENDBP, veuillez communiquer avec :

Services à la clientèle  
Division des enquêtes spéciales  
5<sup>e</sup> étage, section B-5  
Immeuble Jean-Talon  
Pré Tunney  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0T6  
ssd@statcan.ca  
1 -888-297-7355

26 Dans une enquête-échantillon, on attribue des poids aux personnes faisant partie de l'échantillon afin d'obtenir des estimations représentatives de l'ensemble de la population.

27 Le calcul est le suivant :  $1,96 \times 78\% \times 3,8\% = 5,8\%$ .

# Annexe C : Données provinciales

---

**Terre-Neuve**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 376 000**  
**Taux de donateurs : 85 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Moyenne des dons	Don médian
	%	'000 000 \$		\$	\$
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>68,5*</b>	<b>100</b>	<b>182*</b>	<b>50*</b>
<b>Âge</b>					
15-24	73	3,0*	4*	52*	20*
25-34	89	9,9*	14*	147*	41*
35-44	92	12,7*	19*	154*	55*
45-54	90	8,7*	13*	114	53
55-64	85	...	...	...	...
65 et plus	81	14,3*	21*	297*	154*
<b>Sexe</b>					
Hommes	81	35,3*	52*	202*	50*
Femmes	90	33,2	48	165	50
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	90	53,8*	79*	212*	63*
Célibataires, jamais marié(e)s	76	6,8*	10*	75*	30*
Veufs, veuves	78	3,3*	5*	174*	75*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	...	...	...	...	...
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	79	13,5	20	107	36
Diplôme d'études secondaires	82	5,1*	7*	98*	30*
Études postsecondaires partielles	88	...	...	...	...
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	90	19,2	28	152	70
Diplôme universitaire	100	14,8*	22*	366*	135*
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	91	45,8*	67*	252*	60*
À plein temps	93	41,4*	60*	273*	70*
À temps partiel	82	...	...	146*	44*
Chômeurs	89	4,2*	6*	102*	45*
Inactifs	79	18,5	27	121	44
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	79	6,1*	9*	88*	30*
20 000-39 999 \$	83	14,7	21	120	40
40 000-59 999 \$	84	...	...	248*	60*
60 000-79 999 \$	93	12,5*	18*	165	50
80 000 \$ et plus	97	...	...	...	...

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Terre-Neuve**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 138 000**  
**Taux de bénévolat : 31 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>31</b>	<b>28,6</b>	<b>100</b>	<b>206</b>	<b>96</b>
<b>Âge</b>					
15-24	40	8,0*	28*	254	122
25-34	33	3,7*	13*	151*	64*
35-44	35	6,4*	22*	203*	72*
45-54	32	4,7*	16*	173*	112*
55-64	32*	2,6*	9*	159*	105*
65 et plus	...	...	...	...	...
<b>Sexe</b>					
Hommes	27	12,4	43	215	130
Femmes	36	16,2*	57*	201	54
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	32	17,6	62	195	90
Célibataires, jamais marié(e)s	34	9,8*	34*	240	112
Veufs, veuves	...	...	...	...	...
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	...	...	...	...	...
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	22	8,3*	29*	241	148
Diplôme d'études secondaires	28*	...	...	...	...
Études postsecondaires partielles	...	...	...	...	...
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	36	8,8*	31*	173*	60*
Diplôme universitaire	49*	5,4*	19*	273	172
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	36	14,2	50	197	107
À plein temps	36	10,3	36	177	90
À temps partiel	...	...	...	...	...
Chômeurs	30*	2,5*	9*	178*	100*
Inactifs	27	11,9*	42*	226	88
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	16	1,7*	6*	119*	48*
20 000-39 999 \$	30	10,1*	35*	227	107
40 000-59 999 \$	39	6,0*	21*	198	90
60 000-79 999 \$	35*	5,4*	19*	193*	60*
80 000 \$ et plus	46*	5,4*	19*	252*	155*

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Île-du-Prince-Édouard**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 94 000**  
**Taux de donateurs : 86 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Moyenne des dons	Don médian
	%	'000 000 \$		\$	\$
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>28,2</b>	<b>100</b>	<b>299</b>	<b>101</b>
<b>Âge</b>					
15–24	66	1,2*	4*	88*	35*
25–34	85	1,9*	7*	121*	42*
35–44	99	6,4*	23*	295*	163*
45–54	89	5,2*	18*	290*	120*
55–64	92	...	...	711*	274*
65 et plus	84	5,3	19	362*	245*
<b>Sexe</b>					
Hommes	77	14,7*	52*	355*	90*
Femmes	94	13,5	48	254	118
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	91	20,7*	74*	320*	122*
Célibataires, jamais marié(e)s	71	...	...	...	...
Veufs, veuves	88	2,8*	10*	546*	254*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	92	1,1*	4*	179*	100*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	74	5,5*	19*	201*	60*
Diplôme d'études secondaires	91	3,7*	13*	238*	90*
Études postsecondaires partielles	88	1,9*	7*	208*	105*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	91	9,8*	35*	327*	126*
Diplôme universitaire	97	7,3*	26*	581*	158*
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	90	19,5*	69*	316*	93*
À plein temps	92	17,3*	62*	334*	93*
À temps partiel	80	2,1*	8*	219*	97*
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	76	7,9*	28*	281	160
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	87	2,9*	10*	234*	65*
20 000–39 999 \$	82	6,0*	21*	230	80
40 000–59 999 \$	82	7,7*	27*	259*	91*
60 000–79 999 \$	99	4,5*	16*	297*	115*
80 000 \$ et plus	92	...	...	...	...

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Île-du-Prince-Édouard**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 40 000**  
**Taux de bénévolat : 37 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>7,4</b>	<b>100</b>	<b>183</b>	<b>73</b>
<b>Âge</b>					
15–24	...	...	...	...	...
25–34	30	0,6*	8*	106*	61*
35–44	39	1,5*	21*	177	88
45–54	46	2,1*	29*	231*	100*
55–64	46*	0,9*	13*	162*	69*
65 et plus	...	...	...	...	...
<b>Sexe</b>					
Hommes	34	3,9	53	213	100
Femmes	39	3,5*	47*	159*	64*
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	38	5,1	70	190	73
Célibataires, jamais marié(e)s	39*	1,7*	23*	166*	61*
Veufs, veuves	...	...	...	...	...
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	...	...	...	...	...
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	23	1,1*	14*	124	50
Diplôme d'études secondaires	34*	...	...	154*	54*
Études postsecondaires partielles	...	...	...	...	...
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	47	3,1*	42*	201	88
Diplôme universitaire	52*	1,7*	23*	245*	122*
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	38	4,4	60	171	82
À plein temps	39	3,7	50	168	87
À temps partiel	...	...	...	...	...
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	31	2,1*	29*	187*	48*
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	...	...	...	131*	60*
20 000–39 999 \$	32	2,0*	27*	195*	68*
40 000–59 999 \$	31	1,9*	26*	170*	69*
60 000–79 999 \$	59	1,6*	22*	175*	61*
80 000 \$ et plus	58*	1,5*	20*	220	122

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Nouvelle-Écosse**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 652 000**  
**Taux de donateurs : 87 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Moyenne des dons	Don médian
	%	'000 000 \$		\$	\$
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>132,3</b>	<b>100</b>	<b>203</b>	<b>70</b>
<b>Âge</b>					
15–24	73	4,6*	3*	51*	20*
25–34	88	14,3*	11*	130*	55*
35–44	94	31,0*	23*	213	93
45–54	83	28,6	22	252	140
55–64	94	24,8*	19*	292	86
65 et plus	91	29,0	22	269	74
<b>Sexe</b>					
Hommes	85	58,9	45	193	62
Femmes	89	73,4	55	212	76
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	92	87,2	66	212	86
Célibataires, jamais marié(e)s	75	17,5*	13*	119*	30*
Veufs, veuves	91	13,7*	10*	302*	48*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	86	13,8*	10*	288*	90*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	82	24,7	19	128	40
Diplôme d'études secondaires	90	14,4*	11*	163	48
Études postsecondaires partielles	82	5,0*	4*	95*	50*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	90	47,9	36	219	120
Diplôme universitaire	92	40,3*	31*	403	188
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	90	82,4	62	216	86
À plein temps	91	67,6	51	213	89
À temps partiel	86	14,8*	11*	227*	74*
Chômeurs	85	...	...	...	...
Inactifs	83	45,2	34	196	45
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	82	18,2*	14*	190	50
20 000–39 999 \$	91	25,6	19	144	55
40 000–59 999 \$	81	33,5	25	208	74
60 000–79 999 \$	88	25,5*	19*	223*	65*
80 000 \$ et plus	93	29,5	22	285	160

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Nouvelle-Écosse**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 253 000**  
**Taux de bénévolat : 34 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>34</b>	<b>47,2</b>	<b>100</b>	<b>186</b>	<b>88</b>
<b>Âge</b>					
15-24	35	5,5*	12*	125*	25*
25-34	27	4,1*	9*	120	69
35-44	36	11,8	25	216	114
45-54	41	10,7	23	191	95
55-64	42	9,5*	20*	254*	104*
65 et plus	23	5,5*	12*	205*	120*
<b>Sexe</b>					
Hommes	32	23,9	51	206	104
Femmes	35	23,4	49	170	69
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	36	33,2	70	205	105
Célibataires, jamais marié(e)s	31	8,4*	18*	136*	50*
Veufs, veuves	...	...	...	245*	141*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	36	3,3*	7*	165*	95*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	24	8,8	19	153	60
Diplôme d'études secondaires	40	8,2*	17*	212*	90*
Études postsecondaires partielles	27*	...	...	291*	144*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	33	13,7	29	173	90
Diplôme universitaire	56	11,5*	24*	189	106
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	36	27,9	59	180	95
À plein temps	34	21,5	46	183	92
À temps partiel	49	6,3*	13*	172*	105*
Chômeurs	37*	...	...	86*	15*
Inactifs	29	17,9	38	219	92
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	25	6,2*	13*	207	104
20 000-39 999 \$	29	11,8*	25*	212	87
40 000-59 999 \$	35	12,1	26	178	88
60 000-79 999 \$	34	9,2*	20*	207*	96*
80 000 \$ et plus	50	7,9*	17*	142	81

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Nouveau-Brunswick**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 478 000**  
**Taux de donateurs : 79 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don %	Total des dons '000 000 \$	% du total des dons	Moyenne des dons \$	Don médian \$
<b>Total</b>	<b>79</b>	<b>123,8</b>	<b>100</b>	<b>259</b>	<b>70</b>
<b>Âge</b>					
15–24	71	...	...	...	...
25–34	84	15,3*	12*	176*	67*
35–44	76	21,4*	17*	227	78
45–54	80	22,9*	19*	254	90
55–64	72	14,3*	12*	283*	125*
65 et plus	92	33,8*	27*	396*	121*
<b>Sexe</b>					
Hommes	78	64,5	52	280	60
Femmes	80	59,3	48	239	78
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	82	77,7	63	247	85
Célibataires, jamais marié(e)s	69	...	...	281*	35*
Veufs, veuves	84	10,7*	9*	330	154
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	84	...	...	...	...
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	66	21,5*	17*	161*	40*
Diplôme d'études secondaires	85	...	...	276*	61*
Études postsecondaires partielles	91	9,6*	8*	205*	70*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	84	37,7	...	268	100
Diplôme universitaire	85	26,9*	22*	485*	197*
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	83	70,2	57	251	75
À plein temps	84	58,4	47	244	78
À temps partiel	76	...	...	...	...
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	74	52,4*	42*	292*	75*
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	67	12,5*	10*	150*	40*
20 000–39 999 \$	75	36,6*	30*	277*	77*
40 000–59 999 \$	87	32,7	26	256	54
60 000–79 999 \$	78	19,4*	16*	279*	106*
80 000 \$ et plus	94	22,6*	18*	344*	144*

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Nouveau-Brunswick**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 174 000**  
**Taux de bénévolat : 29 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>33,0</b>	<b>100</b>	<b>190</b>	<b>82</b>
<b>Âge</b>					
15-24	29	3,3*	10*	112*	42*
25-34	23	2,4*	7*	103	51
35-44	34	6,7*	20*	157*	84*
45-54	33	9,1*	27*	243	152
55-64	31	6,0*	18*	275*	72*
65 et plus	21	5,6*	17*	292*	96*
<b>Sexe</b>					
Hommes	26	14,9	45	195	94
Femmes	31	18,0	55	187	64
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	32	25,2	76	206	88
Célibataires, jamais marié(e)s	25	4,6*	14*	123*	44*
Veufs, veuves	...	...	...	...	...
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	...	1,4*	4*	209*	120*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	19	5,3*	16*	140*	61*
Diplôme d'études secondaires	29	8,3*	25*	237*	60*
Études postsecondaires partielles	27	...	...	254*	102*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	33	8,3*	25*	152	75
Diplôme universitaire	49	7,6*	23*	235*	140*
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	31	16,5	50	158	76
À plein temps	30	14,4	43	169	82
À temps partiel	37*	2,2*	7*	110*	42*
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	24	15,1*	46*	259	98
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	17	4,3*	13*	207*	104*
20 000-39 999 \$	26	8,5*	26*	183*	60*
40 000-59 999 \$	31	9,7*	29*	213*	75*
60 000-79 999 \$	36	5,4*	16*	168*	116*
80 000 \$ et plus	41	5,2*	16*	179*	64*

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Québec**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 4 401 000**  
**Taux de donateurs : 74 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Moyenne des dons	Don médian
	%	'000 000 \$		\$	\$
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>515,7</b>	<b>100</b>	<b>117</b>	<b>45</b>
<b>Âge</b>					
15–24	55	27,7*	5*	52*	17*
25–34	73	62,0*	12*	86	33
35–44	85	107,3	21	99	40
45–54	77	124,7	24	147	55
55–64	82	90,6	18	149	57
65 et plus	70	103,4	20	169	85
<b>Sexe</b>					
Hommes	71	280,4	54	135	50
Femmes	77	235,3	46	101	38
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	79	329,0	64	113	45
Célibataires, jamais marié(e)s	64	107,7*	21*	107*	33*
Veufs, veuves	78	35,6*	7*	164	110
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	64	...	...	170*	37*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	64	89,9	17	81	30
Diplôme d'études secondaires	77	62,7	12	76	30
Études postsecondaires partielles	62	22,4*	4*	87	34
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	80	137,2	27	100	45
Diplôme universitaire	83	203,4	39	246	118
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	78	335,6	65	118	45
À plein temps	80	284,0	55	123	45
À temps partiel	68	51,5*	10*	98	40
Chômeurs	58	...	...	...	...
Inactifs	69	158,0	31	113	50
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	56	39,8*	8*	73*	27*
20 000–39 999 \$	72	131,6	26	95	30
40 000–59 999 \$	78	96,4	19	88	35
60 000–79 999 \$	82	90,3	18	128	78
80 000 \$ et plus	86	157,5	31	234	135

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Québec**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 1 135 000**  
**Taux de bénévolat : 19 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>180,5</b>	<b>100</b>	<b>159</b>	<b>69</b>
<b>Âge</b>					
15-24	18	24,1*	13*	140*	60*
25-34	19	18,1	10	98	48
35-44	21	37,5	21	137	60
45-54	18	29,7	16	147	62
55-64	22	31,4	17	194	101
65 et plus	16	39,7	22	283	144
<b>Sexe</b>					
Hommes	20	99,1	55	170	70
Femmes	18	81,4	45	148	68
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	20	117,8	65	156	73
Célibataires, jamais marié(e)s	17	40,0	22	150	60
Veufs, veuves	14*	7,7*	4*	204*	90*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	19	15,0*	8*	193*	72*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	14	38,9*	22*	159	58
Diplôme d'études secondaires	13	29,0*	16*	210	74
Études postsecondaires partielles	28	15,0*	8*	128*	80*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	21	62,0	34	170	80
Diplôme universitaire	27	35,6	20	132	72
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	19	90,6	50	131	60
À plein temps	19	63,8	35	118	56
À temps partiel	20	26,8*	15*	178*	96*
Chômeurs	...	12,1*	7*	132*	62*
Inactifs	19	77,8	43	199*	84*
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	15	32,5	18	224	120
20 000-39 999 \$	16	54,5	30	174	60
40 000-59 999 \$	18	40,4	22	163	80
60 000-79 999 \$	25	29,2*	16*	138	50
80 000 \$ et plus	28	23,8	13	110	72

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Ontario**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 7 293 000**  
**Taux de donateurs : 78 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Moyenne des dons	Don médian
	%	'000 000 \$		\$	\$
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>2 275,7</b>	<b>100</b>	<b>312</b>	<b>100</b>
<b>Âge</b>					
15–24	67	139,2*	6*	137*	27*
25–34	74	327,4*	14*	260	95
35–44	85	491,8	22	284	90
45–54	82	577,9	25	432	121
55–64	82	340,0	15	392	133
65 et plus	77	399,5	18	371	140
<b>Sexe</b>					
Hommes	76	1 022,0	45	295	100
Femmes	80	1 253,7	55	327	97
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	85	1 652,8	73	342	109
Célibataires, jamais marié(e)s	65	301,9	13	187	55
Veufs, veuves	71	174,7*	8*	448*	170*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	71	146,3	6	323	100
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	67	267,6	12	164	50
Diplôme d'études secondaires	79	379,1*	17*	257	61
Études postsecondaires partielles	80	188,6	8	273	100
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	83	623,6	27	310	100
Diplôme universitaire	84	816,8	36	550	205
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	82	1 596,9	70	326	100
À plein temps	83	1 339,6	59	328	100
À temps partiel	76	257,3	11	318	80
Chômeurs	59	...	...	...	...
Inactifs	73	646,2	28	292	97
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	64	78,6	3	127	33
20 000–39 999 \$	75	361,3	16	230	60
40 000–59 999 \$	77	371,6	16	240	90
60 000–79 999 \$	83	362,7	16	271	88
80 000 \$ et plus	84	1 101,5	48	497	174

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Ontario**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 2 378 000**  
**Taux de bénévolat : 25 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>25</b>	<b>393,5</b>	<b>100</b>	<b>165</b>	<b>70</b>
<b>Âge</b>					
15-24	28	63,6*	16*	150	48
25-34	19	49,4*	13*	149*	56*
35-44	29	94,8	24	163	72
45-54	31	75,6	19	151	72
55-64	28	46,5	12	157	88
65 et plus	17	63,6*	16*	261*	110*
<b>Sexe</b>					
Hommes	24	184,8	47	172	72
Femmes	27	208,7	53	160	66
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	27	256,4	65	165	72
Célibataires, jamais marié(e)s	24	80,1	20	136	50
Veufs, veuves	16	...	...	320*	153*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	24	29,2	7	192	72
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	18	66,0*	17*	154*	40*
Diplôme d'études secondaires	22	54,4	14	135	52
Études postsecondaires partielles	28	44,8*	11*	187*	72*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	26	110,6	28	174	80
Diplôme universitaire	38	117,6	30	176	96
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	27	256,1	65	157	64
À plein temps	25	193,1	49	155	65
À temps partiel	36	63,0	16	164	60
Chômeurs	23*	7,7*	2*	106*	47*
Inactifs	22	129,7	33	193	90
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	13	25,9*	7*	201	113
20 000-39 999 \$	20	79,6	20	193	65
40 000-59 999 \$	26	81,4	21	158	70
60 000-79 999 \$	28	73,5	19	166	66
80 000 \$ et plus	33	133,0	34	152	70

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Manitoba**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 726 000**  
**Taux de donateurs : 84 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Moyenne des dons	Don médian
	%	'000 000 \$		\$	\$
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>277,8</b>	<b>100</b>	<b>383</b>	<b>120</b>
<b>Âge</b>					
15–24	71	12,2*	4*	115*	35*
25–34	82	40,9*	15*	336*	90*
35–44	90	69,6	25	445	130
45–54	89	50,9	18	384	125
55–64	93	36,7*	13*	408*	125*
65 et plus	83	67,5	24	566	203
<b>Sexe</b>					
Hommes	85	133,7	48	375	120
Femmes	84	144,1	52	390	125
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	91	207,6	75	426	135
Célibataires, jamais marié(e)s	72	25,3*	9*	161	45
Veufs, veuves	83	25,9*	9*	547*	209*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	71	...	...	...	...
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	74	61,7	22	311	80
Diplôme d'études secondaires	84	42,0	15	279	100
Études postsecondaires partielles	86	11,7*	4*	201*	110*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	93	73,7	27	352	135
Diplôme universitaire	91	88,8*	32*	813*	210*
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	88	177,6	64	362	110
À plein temps	89	149,1	54	379	115
À temps partiel	83	28,5*	10*	296*	65*
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	78	94,5	34	428	143
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	65	28,1*	10*	420*	105*
20 000–39 999 \$	83	67,4	24	351	110
40 000–59 999 \$	87	57,2	21	272	120
60 000–79 999 \$	85	36,8	13	287	102
80 000 \$ et plus	95	88,3*	32*	688*	220*

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Manitoba**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 312 000**  
**Taux de bénévolat : 36 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>36</b>	<b>43,7</b>	<b>100</b>	<b>140</b>	<b>66</b>
<b>Âge</b>					
15-24	36	6,2*	14*	115	51
25-34	33	5,5*	13*	115*	55*
35-44	40	10,6*	24*	152	80
45-54	40	8,6	20	142	73
55-64	36	3,9*	9*	113	60
65 et plus	32	8,9*	20*	195*	90*
<b>Sexe</b>					
Hommes	31	20,4	47	156	72
Femmes	42	23,3	53	128	60
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	39	30,6	70	147	70
Célibataires, jamais marié(e)s	32	8,3	19	119	55
Veufs, veuves	29	2,8*	7*	173*	104*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	38	1,9*	4*	103*	54*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	25	7,1*	16*	106*	43*
Diplôme d'études secondaires	33	8,1	19	138	81
Études postsecondaires partielles	52	4,7*	11*	133*	70*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	41	13,2	30	143	64
Diplôme universitaire	49	10,5	24	179	100
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	38	29,9	69	140	72
À plein temps	37	23,2	53	144	70
À temps partiel	45	6,7*	15*	129	75
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	33	13,3	30	144	60
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	22	2,3*	5*	100*	64*
20 000-39 999 \$	32	10,1	23	135	65
40 000-59 999 \$	37	13,2	30	148	70
60 000-79 999 \$	38	7,1*	16*	124*	49*
80 000 \$ et plus	51	11,0	25	160	81

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Saskatchewan**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 637 000**  
**Taux de donateurs : 83 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Moyenne des dons	Don médian
	%	'000 000 \$		\$	\$
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>173,9</b>	<b>100</b>	<b>273</b>	<b>80</b>
<b>Âge</b>					
15-24	69	...	...	122*	27*
25-34	80	22,7*	13*	231*	68*
35-44	88	32,9	19	245	80
45-54	88	35,8	21	324	111
55-64	86	29,5	17	418	181
65 et plus	90	40,7	23	331	100
<b>Sexe</b>					
Hommes	79	80,2	46	270	80
Femmes	88	93,7	54	276	80
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	90	119,0	68	292	105
Célibataires, jamais marié(e)s	70	24,0*	14*	164*	35*
Veufs, veuves	86	14,9	9	352	100
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	82	16,0*	9*	397*	70*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	75	37,3*	21*	211	45
Diplôme d'études secondaires	84	37,1*	21*	294	75
Études postsecondaires partielles	79	16,2	9	234	75
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	90	48,8	28	256	85
Diplôme universitaire	94	34,6	20	464	244
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	85	110,0	63	268	85
À plein temps	87	92,0	53	269	85
À temps partiel	77	18,0	10	264	80
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	82	59,1	34	285	79
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	69	14,4*	8*	198*	40*
20 000-39 999 \$	83	49,1	28	279	74
40 000-59 999 \$	83	38,2	22	241	83
60 000-79 999 \$	84	22,3*	13*	260	91
80 000 \$ et plus	94	49,9	29*	349	100

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Saskatchewan**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 323 000**  
**Taux de bénévolat : 42 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>49,7</b>	<b>100</b>	<b>154</b>	<b>83</b>
<b>Âge</b>					
15–24	46	7,6	15	115	52
25–34	38	6,6*	13*	142*	64*
35–44	48	9,9	20	137	92
45–54	48	10,4	21	171	82
55–64	38	5,7*	11*	183	126
65 et plus	33	9,4	19	207	131
<b>Sexe</b>					
Hommes	40	26,0	52	173	88
Femmes	45	23,7	48	137	77
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	47	35,0	70	163	88
Célibataires, jamais marié(e)s	37	9,4	19	121	64
Veufs, veuves	31	3,1*	6*	198	126
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	31	2,2*	4*	143*	81*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	31	11,2	22	152	70
Diplôme d'études secondaires	44	8,4	17	128	64
Études postsecondaires partielles	42	6,0*	12*	163	96
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	45	15,8	32	165	92
Diplôme universitaire	64	8,2	17	163	97
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	45	32,8	66	152	82
À plein temps	42	25,2	51	152	77
À temps partiel	55	7,6	15	155	100
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	40	16,1	32	160	96
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	30	4,0*	8*	127	48
20 000–39 999 \$	37	11,3	23	144	80
40 000–59 999 \$	40	13,3	27	173	96
60 000–79 999 \$	59	10,7*	22*	177	80
80 000 \$ et plus	50	10,4	21	137	85

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Alberta**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 1 976 000**  
**Taux de donateurs : 85 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Moyenne des dons	Don médian
	%	'000 000 \$		\$	\$
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>729,4</b>	<b>100</b>	<b>369</b>	<b>90</b>
<b>Âge</b>					
15-24	70	...	...	...	...
25-34	92	159,7*	22*	389*	85*
35-44	87	189,4	26	417	125
45-54	94	158,0*	22*	416*	117*
55-64	83	74,2*	10*	386*	125*
65 et plus	82	81,3*	11*	350*	72*
<b>Sexe</b>					
Hommes	82	379,9	52	396	85
Femmes	88	349,5	48	344	97
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	89	562,8	77	425	100
Célibataires, jamais marié(e)s	75	114,1*	16*	251*	50*
Veufs, veuves	91	25,6*	4*	317*	105*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	79	26,9*	4*	232*	105*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	81	...	...	...	...
Diplôme d'études secondaires	81	122,4*	17*	313*	70*
Études postsecondaires partielles	83	75,0*	10*	352*	100*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	88	227,7	31	356	98
Diplôme universitaire	92	199,6*	27*	652*	180*
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	86	555,7	76	390	100
À plein temps	87	427,3	59	373	100
À temps partiel	84	...	...	463*	90*
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	82	168,9	23	341	72
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	65	27,4*	4*	162*	70*
20 000-39 999 \$	87	103,4*	14*	231*	65*
40 000-59 999 \$	81	174,9	24	373	100
60 000-79 999 \$	90	...	...	...	...
80 000 \$ et plus	93	298,9*	41*	627*	144*

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Alberta**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 913 000**  
**Taux de bénévolat : 39 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>127,0</b>	<b>100</b>	<b>139</b>	<b>66</b>
<b>Âge</b>					
15–24	46	21,9*	17*	109	42
25–34	36	20,1*	16*	124*	60*
35–44	45	33,5	26	142	72
45–54	41	20,9*	16*	125	72
55–64	37	14,1*	11*	164*	72*
65 et plus	21	16,5*	13*	273*	120*
<b>Sexe</b>					
Hommes	38	66,5	52	149	67
Femmes	40	60,5	48	130	63
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	39	75,5	59	131	66
Célibataires, jamais marié(e)s	43	38,3*	30*	148	54
Veufs, veuves	23*	5,6*	4*	269*	188*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	38	7,6*	6*	137*	54*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	24	19,4*	15*	150*	65*
Diplôme d'études secondaires	35	22,4*	18*	130	64
Études postsecondaires partielles	52	19,3*	15*	143*	48*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	40	37,9	30	131	66
Diplôme universitaire	56	28,1	22	150	90
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	40	82,4	65	124	64
À plein temps	38	63,9	50	127	60
À temps partiel	48	18,5*	15*	118	67
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	36	37,7	30	172	72
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	20	14,6*	12*	286*	156*
20 000–39 999 \$	30	25,3*	20*	164	64
40 000–59 999 \$	37	28,5	22	131	67
60 000–79 999 \$	43	28,8	23	146	68
80 000 \$ et plus	57	29,8	23	102	52

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Colombie-Britannique**  
**Donateurs**  
**Nombre de donateurs : 2 403 000**  
**Taux de donateurs : 74 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de don	Total des dons	% du total des dons	Moyenne des dons	Don médian
	%	'000 000 \$		\$	\$
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>613,6</b>	<b>100</b>	<b>255</b>	<b>70</b>
<b>Âge</b>					
15-24	60	...	...	...	...
25-34	73	102,2*	17*	246*	64*
35-44	83	122,2	20	214	80
45-54	85	209,9	34	415	120
55-64	64	74,4*	12*	312*	98*
65 et plus	71	79,5	13	224	85
<b>Sexe</b>					
Hommes	68	269,9	44	247	75
Femmes	79	343,7	56	262	68
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	79	452,0	74	282	80
Célibataires, jamais marié(e)s	61	87,5*	14*	170*	35*
Veufs, veuves	80	20,9*	3*	172*	70*
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	75	53,1*	9*	326*	85*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	56	43,9*	7*	111	30
Diplôme d'études secondaires	80	109,2*	18*	183*	63*
Études postsecondaires partielles	75	51,9*	8*	177*	50*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	80	194,1	32	278	90
Diplôme universitaire	78	214,6	35	511	142
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	78	426,7	70	276	80
À plein temps	78	318,8	52	274	100
À temps partiel	78	108,0*	18*	282*	63*
Chômeurs	65	8,1*	1*	83*	35*
Inactifs	67	178,8	29	235	64
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	61	55,9*	9*	204*	50*
20 000-39 999 \$	64	117,7	19	199	63
40 000-59 999 \$	80	116,7*	19*	211	60
60 000-79 999 \$	78	71,3*	12*	199	68
80 000 \$ et plus	85	252,1	41	402	128

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.

**Colombie-Britannique**  
**Bénévoles**  
**Nombre de bénévoles : 845 000**  
**Taux de bénévolat : 26 %**

Caractéristiques personnelles	Taux de bénévolat	Nombre d'heures	% du total d'heures	Moyenne d'heures	Heures médianes
	%	'000 000			
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>142,6</b>	<b>100</b>	<b>169</b>	<b>92</b>
<b>Âge</b>					
15-24	29	13,1*	9*	86	60
25-34	27	22,3*	16*	145*	47*
35-44	27	25,3*	18*	135*	60*
45-54	32	35,7	25	189	140
55-64	24	20,5*	14*	230	136
65 et plus	15	25,7	18	351	160
<b>Sexe</b>					
Hommes	23	60,6	42	165	96
Femmes	29	82,1	58	171	90
<b>État matrimonial</b>					
Marié(e)s ou conjoints de fait	27	105,4	74	193	112
Célibataires, jamais marié(e)s	27	22,9*	16*	100	50
Veufs, veuves	...	...	...	...	...
Séparé(e)s ou divorcé(e)s	22	11,0*	8*	231*	122*
<b>Niveau de scolarité</b>					
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	19	21,1*	15*	159*	60*
Diplôme d'études secondaires	19	19,2*	13*	132*	44*
Études postsecondaires partielles	33	27,3*	19*	212*	123*
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	26	40,4	28	180	100
Diplôme universitaire	40	34,6	24	161	113
<b>Situation sur le marché du travail</b>					
Personnes occupées	29	83,7	59	148	80
À plein temps	28	61,5	43	147	76
À temps partiel	30	22,1*	16*	151	90
Chômeurs	...	...	...	...	...
Inactifs	22	50,3	35	200	128
<b>Revenu du ménage</b>					
Moins de 20 000 \$	19	18,3*	13*	212*	104*
20 000-39 999 \$	18	30,0*	21*	181	96
40 000-59 999 \$	24	30,8	22	187	120
60 000-79 999 \$	30	19,3	14	140	60
80 000 \$ et plus	39	44,1	31	152	90

\* La taille de l'échantillon étant petite, les estimations peuvent ne pas être fiables.

... Nombre infime.





ISBN 0-66096-580-1



9 780660 965802